



Urgent, couvents à recycler

Cahier Actuel, page B1

Une saison d'espoirs pour Villeneuve

Cahier Sports, page S5



MONTRÉAL | MERCREDI 28 FÉVRIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 128 > 88 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

NON-RESPECT DES 5 \$ PAR JOUR

Les garderies fautives menacées de fermeture

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Une crise est en vue dans le réseau des garderies privées. Pour mettre fin à l'imposition de tarifs illégaux dans une bonne partie des garderies à but lucratif, la ministre de la Famille, Nicole Léger, va prendre les grands moyens. Son plan d'action prévoit qu'on pourra en dernier recours fermer les garderies qui refusent de se conformer à la politique des 5 \$ par jour.



Nicole Léger

Cette menace risque cependant de provoquer un nouvel affrontement avec les garderies privées, qui représentent le quart du réseau québécois des services de garde. « Qu'ils les ferment, les garderies. Les parents vont se soulever », lance Sylvain Lévesque, président de l'Association des propriétaires de garderies du Québec, qui souligne qu'à cause du sous-financement dont les garderies privées font l'objet, l'imposition de tarifs supplémentaires est devenue

Voir GARDERIES en A2



Photo La Presse

Pour une dernière fois...

Lors de sa dernière intervention publique à titre de premier ministre hier à Jonquière, Lucien Bouchard a annoncé une deuxième vague de fusions municipales, dont celle des municipalités de Jonquière, Chicoutimi et La Baie qui formeront la ville de Saguenay. Assis aux côtés de M. Bouchard, Bernard Landry, qui prendra les rênes du pouvoir la semaine prochaine, a tenu à préciser que son gouvernement poursuivra la réorganisation municipale menée à vive allure par Louise Harel depuis l'automne. M. Bouchard a qualifié la fusion saguenéenne de « geste historique » et s'est dit ému de léguer cette nouvelle grande ville, inscrite « dans la nature des choses », à une région menacée par le déclin démographique. Voir nos informations en page A9.



MATHIEU PERREULT
envoyé spécial

EN CORÉE DU NORD

Un Canadien au royaume ermite

NDLR : Pour un journaliste, aucun pays n'est plus difficile d'accès que la Corée du Nord. Franchir les frontières de cet État de 22 millions d'habitants est habituellement interdit par le régime. Au cours des trois dernières années, notre reporter a néanmoins multiplié les efforts dans l'espoir de visiter Pyongyang au profit de nos lecteurs. L'établissement de liens diplomatiques entre le Canada et la Corée du Nord lui en fournit finalement l'occasion. Il nous livre ici son premier reportage, qui sera suivi par d'autres la semaine prochaine.

PYONGYANG — Les rues sont plongées dans le noir. Les trolleybus circulent sans phare. Des chandelles tremblotent dans les magasins. L'eau courante manque dans les toilettes du restaurant japonais quatre étoiles. Bienvenue dans la vitrine du régime nord-coréen, la capitale Pyongyang.

« La Corée du Nord est un pays pauvre, qui me rappelle ce que j'ai vu en Europe de l'Est ou en Chine il y a 20 ans », a déclaré l'ambassadeur du Canada à Pékin, Howard Balloch, après son arrivée hier après-midi à Pyongyang. M. Balloch présente aujourd'hui ses lettres de créance au président de l'Assemblée suprême du peuple, Kim Jong Nam, ce qui formalise les relations diplomatiques entre les deux pays. Le Canada n'a reconnu l'existence de la Corée du Nord qu'en juillet dernier, près de 55 ans après sa création dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale.

Un groupe de journalistes canadiens, dont *La Presse* fait partie, accompagne M. Balloch. La chose est rare. Avant le voyage de cette

Voir ROYAUME en A2

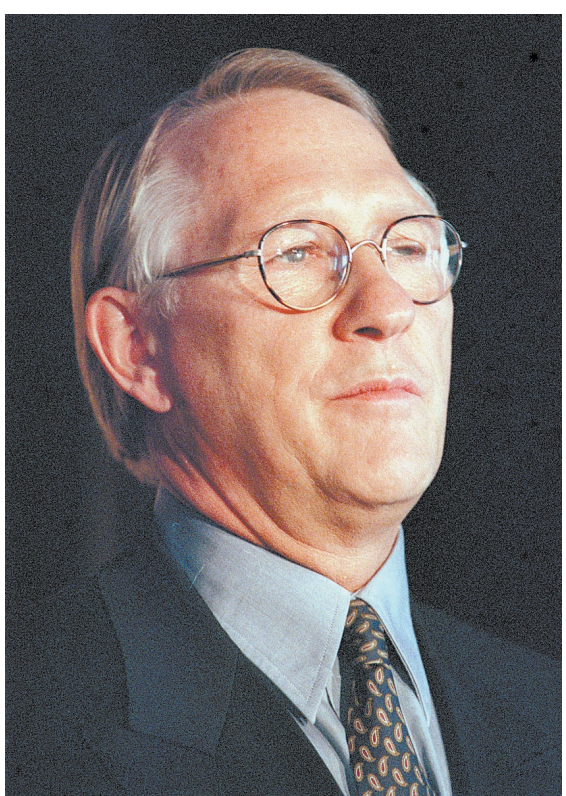


Photo ROBERT NADON, La Presse

Gérald Tremblay

Tremblay s'allie aux banlieusards repentis pour affronter Bourque

ÉRIC TROTTIER

LE MAIRE de Montréal, Pierre Bourque, devra affronter un tandem de banlieusards aux élections du 4 novembre prochain.

L'ancien ministre libéral Gérald Tremblay a en effet confirmé hier qu'il se lançait dans la course à la mairie de la nouvelle Ville de Montréal, en compagnie du maire de Saint-Léonard, Frank Zampino, qu'il voit à la présidence du comité exécutif s'ils remportent tous deux l'élection.

M. Tremblay, qui vit à Outremont, a lancé sa campagne devant une foule de 500 supporters réunis dans la salle de bal du marché Bonsecours. Pour

l'occasion, l'associé de l'École des hautes études commerciales était entouré d'une dizaine de maires de banlieue, autant de conseillers municipaux de ces mêmes villes et de trois conseillers de Montréal. « Voilà une équipe qui a fait ses preuves, qui est prête à relever le défi de la nouvelle Ville », a-t-il déclaré en présentant ses troupes.

Passant de l'anglais au français tout au long de son discours, M. Tremblay a dit qu'il espérait, pour la nouvelle Ville, « réunir ce qui se fait de mieux dans les villes de banlieue et à Montréal ».

Il ne voulait surtout pas donner l'impression qu'il dirige un parti formé des mécontents de la

banlieue. Il a souhaité que la nouvelle ville de 1,8 million d'habitants puisse rayonner sur la scène internationale. Aux résidents de la banlieue, il dit : « Le défi consiste en un changement de mentalité. On peut vivre en banlieue, mais maintenant le mont Royal est notre priorité, le développement du centre-ville est notre priorité... »

À ses côtés, le grand pourfendeur de la fusion des banlieues avec Montréal, le maire de Verdun, Georges

Voir TREMBLAY en A2
Autres informations en E1

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E5
Arts	cahier C	Loteries	A2, A8
- horaire spectacles	C6	Monde	A18-A21
- horaire télévision	C2	Montréal Plus	cahier E
- Louise Cousineau	C2	Mots croisés	D19, S10
Bandes dessinées	D19	Mot mystère	D19
Bridge	E5	Petites annonces	
Carrières et professions	D10, D11	- immobilier	D20, D21
Décès	E6	- marchandises	D21
Économie	cahier D	- emplois	D21-D23
Feuilleton	D19	- automobile	D23, E5
Éditorial	A22	- affaires	D6
Êtes-vous observateur	A23	Politique	A6-A11
Forum	D20	Vacances/voyage	E4
	A23		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable en après-midi
Maximum -7, minimum -17

6 21924 98765 1

Quebecor supprime 420 emplois chez Vidéotron Télécom

ARIANE KROL

Quebecor Média a annoncé hier la suppression de 420 emplois sur les quelque 850 que compte sa filiale de services de télécommunications aux entreprises Vidéotron Télécom (VTL).

Ces coupes s'étaleront jusqu'au 31 août prochain ; selon des sources, 90 salariés ont déjà été remerciés hier.

Les employés seront affectés de trois façons. Certaines activités, comme la conception de sites Web, l'enseignement à distance et la fourniture de services applicatifs, seront abandonnées. D'autres activités se feront désormais à plus petite échelle, comme la construction



de réseaux, que VTL réservera à ses propres besoins et cessera d'offrir à des tiers. Finalement, l'entreprise espère céder son service de revente d'équipement de télécoms à d'autres fournisseurs.

En 1997, VTL avait reçu 2,5 millions de dollars d'Ottawa pour créer 500 emplois sur une période de deux ans. L'entreprise parlait à l'époque de « 500 emplois durables ».

Les employés qui seront touchés par les coupes travaillent surtout au marketing, aux ventes et à l'administration. La majorité sont dans la région de Montréal, sur le boulevard Pie IX et à la Place Dupuis.

La direction logée au siège social du Groupe Vidéotron a aussi écopé. « La plupart des gens qui étaient à l'administration chez VTL ont été remerciés ce matin », a indiqué hier la réceptionniste de Vidéotron.

Le vice-président à la direction n'est plus en poste. Par contre, le vice-président services transporteurs, Jean Lajoie, reste en place et devrait voir ses responsabilités augmenter.

Quebecor prévoit ainsi économiser 30 millions par an en frais d'exploitation, et de 30 à 35 millions de plus sur les immobilisations que VTL renonce à effectuer.

« On va redevenir un transporteur, un fournisseur de services sur nos propres réseaux », résume Eugène Marquis, le nouveau président-directeur général de VTL.

VTL, qui s'appelle aussi Vidéotron Réseau d'affaires, fournit des

services de télécommunications (transport de voix et de données, hébergement de sites Internet, etc.) à des radiodiffuseurs, à des opérateurs de téléphonie sans fil, à des fournisseurs de services téléphoniques comme AT&T ou Sprint, ainsi qu'à de grandes entreprises.

Quebecor a hérité de VTL en rachetant Vidéotron. L'autre actionnaire de VTL est The Carlyle Group, une société d'investissement à capital fermé de Washington qui contrôle 29 % de l'entreprise.

Depuis l'automne dernier, Quebecor cherche à vendre VTL, qui possède un réseau de fibre optique de plus de 8000 km au Québec.

Les fournisseurs de services de téléphonie canado-anglais Groupe

Voir VIDÉOTRON en A2

jaibesoindevacances.com • voyagesdaffaire.com • jaibesoindevacances.com • Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

à partir de	Floride 349 \$	Club Med	Les aubaines d'hiver	Disneyworld	Destination primeur
	Martinique 599 \$	Playa Blanca 1099 \$	Puerto Vallarta 998 \$	Varadero 998 \$	Vol, auto & appartement
	Vancouver 499 \$	Paris 599 \$	Huatulco 1649 \$	Cancun 998 \$	Cayo Coco 1 098 \$
		Haiti 419 \$	Ixtapa 1799 \$	Puerto Plata 998 \$	Margarita 948 \$
			Boucaniers 1999 \$	Bayahibe 1 278 \$	Managua 1 228 \$
				Santo Domingo 998 \$	San Andres 1 138 \$

Sandals TOUT INCLUS **Jamaïque 1469\$**

Escapade au Portugal 1 sem. 924\$ 2 sem. 1 224\$

multi-voyages

ROYAL Essayez la classe ROYAL Plus

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le sucre du pays

Comme la victoire se savoure en groupe, on se rue en tribu dans les cabanes à sucre. Véritable pèlerinage, nous sommes à cette cabane ce que le saumon est à la rivière. Pour la survie de l'espèce, il faut y aller une fois par an. Pour sa part, Ricardo Larrivé, notre chroniqueur gastronomique, serait prêt à sauter son tour, mais le conseil suprême en a décidé autrement. « La plus vieille de mes deux filles sera pleine de boue en se prenant pour Daniel Boone, et il y aura tellement de tirs sur l'habit de neige de ma plus jeune que je pourrai l'utiliser pour attraper les mouches l'été prochain, confie-t-il. J'ai beau maugréer, je suis le premier à me précipiter sur le tronçonneuse évidé, pour me faire une grosse toupe sucrée où s'enchevêtrant la tire encore tiède et la neige fondante. »

À lire demain dans le cahier Actuel.



LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **2-4-2** > À quatre chiffres : **3-7-1-9**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifa@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Détailants (514) 285-6931
National et Télé-Plus (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS03692) Champlain N. Y. 12919-1518

SUITES DE LA UNE

GARDERIES

Suite de la page A1

une question de survie pour ses membres. La ministre a son plan d'action, les garderies privées auront leurs moyens de pression, poursuit M. Lévesque, et ça n'exclut pas le recours à la grève.

Le contentieux entre le ministère de la Famille et les garderies privées ne date pas d'hier. Mais il a atteint de nouveaux sommets, récemment, lorsque le ministère a commencé à examiner les nombreuses plaintes des parents en ce qui a trait à l'imposition de tarifs excédant 5 \$ par jour. L'an dernier, on a reçu 174 plaintes de parents mécontents, concernant 91 établissements, dont 78 garderies privées.

Des chiffres « préoccupants », estiment les dirigeants du ministère,

puisque ces chiffres démontrent qu'en un an, près d'une garderie sur cinq dans le réseau des 480 garderies privées a fait l'objet d'une plainte, surtout à Montréal et en Montérégie. Les garderies ont le droit d'exiger plus de 5 \$ par jour, mais seulement pour des activités spéciales, auxquelles les parents ne sont pas obligés d'inscrire leur enfant.

« On va enquêter sur chaque plainte de façon systématique », explique Patrick Gilbert, porte-parole de Nicole Léger. « On s'était contentés d'avertissements par le passé. Mais maintenant, on passe à une autre étape, plus coercitive », dit-il. Pour Michel Germain, responsable du développement et de

la qualité au ministère, l'objectif n'est pas de fermer des garderies, surtout dans le contexte actuel où on manque désespérément de places. Mais en dernier recours, cette mesure fait partie des outils du ministère. « Si on fait une intervention drastique, les parents risquent d'en souffrir. Mais il y a quand même des limites. La surtarification, on n'en veut pas. »

Sylvain Lévesque est parfaitement prêt à admettre le problème. Lui-même s'est placé dans l'illégalité en janvier en demandant 8 \$ par jour aux parents qui fréquentent sa garderie. Selon lui, la majorité des garderies privées sont contraintes d'agir ainsi puisqu'elles sont carrément sous-financées. En

moyenne, a calculé l'Association, une garderie privée de 60 places reçoit 14 \$ de moins par enfant par jour qu'un centre de la petite enfance de même taille.

« C'est de la discrimination : on me donne 218 000 \$ de moins par année qu'un CPE. Et on voudrait que je réponde aux mêmes normes ? Pour les garderies privées, c'est la surtarification ou la faillite. Le jour où on règle le problème de financement, il n'y a plus de surtarification », tranche-t-il.

Au ministère, on estime que l'équation entre les tarifs supplémentaires et le sous-financement n'est pas aussi claire. « Les bases ne sont pas comparables », explique M. Germain, soulignant que

certaines normes n'ont pas cours dans les garderies privées. Le ministère n'est cependant pas totalement fermé aux revendications des propriétaires de garderies. « Si la surtarification est vraiment liée à une question de survie, on est prêts à regarder cela », dit-il.

En attendant, les garderies privées se mobilisent. Leur association a fait parvenir une lettre aux 24 000 parents qui ont recours à leurs services pour expliquer la situation. « On s'est déjà retirés de tous les comités du ministère. On va mobiliser nos parents, mobiliser les députés à Québec et si ça ne fonctionne pas, on sortira avec nos parents », conclut M. Lévesque. Le conflit pourrait donc prendre de l'ampleur dans les prochains mois.

TREMBLAY

Suite de la page A1

Bossé, devenu un fidèle lieutenant de M. Tremblay, a expliqué qu'il s'était converti aux vertus de la grande ville : « J'ai vécu à Montréal jusqu'à l'âge de 12 ans ; je ne suis pas un anti-Montréalais, a-t-il dit. Je suis un maire de banlieue qui a défendu sa banlieue. Mais la donne a changé avec la loi 170 ; il faut maintenant défendre les intérêts des gens sur une scène plus large... »

Les autres maires de banlieue entourant M. Tremblay tenaient sensiblement le même discours.

Gérald Tremblay a par ailleurs annoncé qu'il partait, lui aussi, en tournée partout dans l'île pour recueillir les doléances des citoyens de la nouvelle ville. « Nous allons vous visiter chez vous, dans vos ar-

rondissements, dans vos quartiers vers Pyongyang mardi, un Anglais et un Allemand travaillant dans l'aide humanitaire ont confié à La Presse leurs frustrations de ne pouvoir accéder librement au lieu de distribution de nourriture. Un Canadien travaillant en Corée du Nord a évoqué l'angoisse que lui procure la surveillance étroite dont il est l'objet, par un interprète, un conseiller politique ET un chauffeur. Même les Chinois, pourtant des alliés de la Corée du Nord, trouvent le pays mystérieux.

Plus tôt dans la semaine, le portier de l'hôtel pékinois où logeait le journaliste de La Presse a répété la destination lorsqu'on lui a demandé un taxi : « Ambassade de Corée du Nord ! » D'ordinaire si courtois, l'homme à la livrée bleue s'est laissé aller à des petits rires et des commentaires amusés en mandarin. « Surpris ? » lui a-t-on demandé, espérant comprendre ce qui le faisait rire. Quand le taxi est arrivé, le portier a échangé des blagues avec le chauffeur, montrant tout à tour le papier où était écrit « ambassade de Corée du Nord », et le journaliste canadien qui visiblement ne savait pas dans quoi il s'embarquait.

La République démocratique populaire de Corée, pays de 22 millions d'habitants, est surnommée « le royaume ermite ». Royaume, parce que le pays est dirigé par la même famille depuis 1945 : Kim Il Sung jusqu'à sa mort en 1994, puis son fils Kim Jong Il. Ermite, parce qu'il s'agit d'un des États les plus secrets du monde. Les journalistes sont admis au compte-gouttes, les touristes doivent compter avec un « conseiller politique » qui leur dicte leur itinéraire, l'aide humanitaire est sous surveillance

semaines, a présenté les sept grands thèmes qui conduiront son équipe jusqu'aux élections du 4 novembre : démocratie, gestion rigoureuse et décentralisée, prospérité économique, justice sociale, créativité culturelle, aménagement respectueux et confiance renouvelée.

La cérémonie pour annoncer la candidature de l'ancien ministre avait été orchestrée par toute une équipe de communications. M. Tremblay est arrivé sous les applaudissements de la foule et à l'écoute d'une musique plutôt joyeuse.

Une seule fausse note : l'absence de Vera Danyluk et du chef du RCM, Michel Prescott, qui pourraient former un autre tandem pour

affronter Pierre Bourque. « Je tends la main à Vera Danyluk, une femme de valeur, une femme d'expérience. Oui, nous voulons quelle fasse partie de notre équipe, a lancé Gérald Tremblay. Je tends aussi la main au RCM : venez avec nous pour ne pas nous diviser (face à Pierre Bourque). »

Rappelons que, la semaine dernière, c'est Vera Danyluk et Michel Prescott qui invitaient M. Tremblay à participer à la démarche commune qu'ils ont entreprise. « Ça commence à ressembler à un dialogue de sourds, a rétorqué hier le chef du RCM. Quoi qu'il en soit, M. Tremblay vient de confirmer ce que nous croyions, c'est-à-dire qu'il s'est décrété chef d'un parti après une série de rencontres avec un groupe restreint derrière des

portes closes. Ça n'est pas très rassembleur pour moi. »

Georges Bossé a un autre point de vue sur la question : « Nous ne sommes pas un groupuscule de cinq ou six personnes derrière Gérald Tremblay. Tout ça est plutôt l'aboutissement d'une réflexion d'une centaine de personnes qui ont vu des centaines de personnes dans leurs municipalités, dans leurs quartiers montréalais, dans le milieu des affaires, dans le milieu de l'éducation et dans le milieu de la culture. »

cyberpresse.ca Pour suivre la course à la mairie de Montréal et relire les textes importants des derniers mois, consultez notre dossier spécial à www.cyberpresse.ca/monreal

VIDÉOTRON

Suite de la page A1

Télécom et Telus s'étaient montrés intéressés, mais ils ont finalement décidé d'établir leur propre réseau.

VTL est toujours à vendre, précise un porte-parole de Quebecor. « Il n'y a ni délai ni accélération, mais puisqu'on était l'actionnaire majoritaire, c'était notre devoir d'agir parce que la situation se détériorait rapidement », dit Luc LaVoie.

Le nouveau PDG, Eugène Marquis, a travaillé chez VTL depuis la création de l'entreprise, en 1989, jusqu'à 1998. Il avait alors quitté son poste de vice-président à la direction pour devenir consultant en télécommunications. Il a repris du service vendredi dernier.

« Mon objectif est d'effectuer un redressement financier et de créer de la valeur économique pour les actionnaires, que ce soit Quebecor et Carlyle ou d'autres », déclare Eugène Marquis.

La décision de Quebecor n'a même pas semblé faire plaisir aux investisseurs : l'action de catégorie B a perdu 30 cents durant la journée, clôturant à 26,70 \$ à la Bourse de Toronto.

Précision Quoi faire

Le bazar de l'Entraide Émilie aura lieu le jeudi 1^{er} mars de 10 h à 20 h, et non de 19 h à 20 h, comme nous l'écrivions le lundi 26 février en page E4, sous la section Bazar, de la rubrique Quoi faire cette semaine. L'organisme est situé au 5740, rue Saint-Urbain, à Montréal. Renseignements : (514) 270-0527.

semaine, seuls trois journalistes canadiens avaient obtenu un visa pour la Corée du Nord depuis que le pays a ouvert ses frontières au tourisme, en 1986. En octobre dernier, lors de la visite à Pyongyang de la secrétaire d'État américaine Madeleine Albright, les journalistes américains ont souvent été confinés à leur hôtel par leurs « conseillers politiques ». Il est encore trop tôt pour évaluer l'accueil que nous recevrons cette fois-ci.

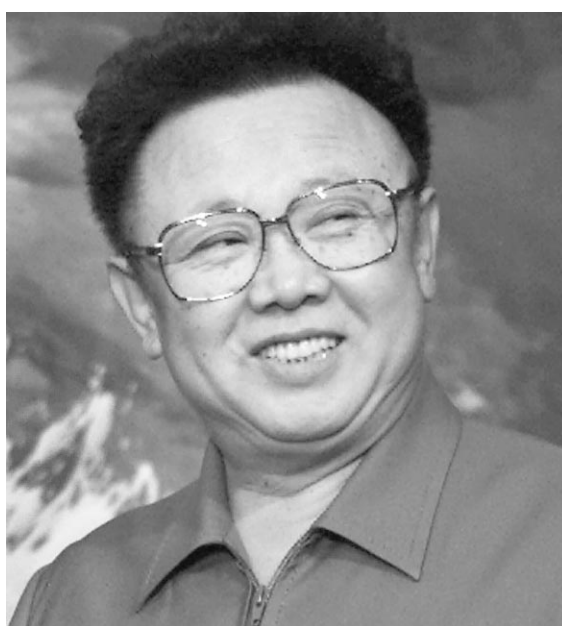
À l'aéroport de Pékin, d'où est parti l'avion vers Pyongyang mardi, un Anglais et un Allemand travaillant dans l'aide humanitaire ont confié à La Presse leurs frustrations de ne pouvoir accéder librement au lieu de distribution de nourriture. Un Canadien travaillant en Corée du Nord a évoqué l'angoisse que lui procure la surveillance étroite dont il est l'objet, par un interprète, un conseiller politique ET un chauffeur. Même les Chinois, pourtant des alliés de la Corée du Nord, trouvent le pays mystérieux.

Plus tôt dans la semaine, le portier de l'hôtel pékinois où logeait le journaliste de La Presse a répété la destination lorsqu'on lui a demandé un taxi : « Ambassade de Corée du Nord ! » D'ordinaire si courtois, l'homme à la livrée bleue s'est laissé aller à des petits rires et des commentaires amusés en mandarin. « Surpris ? » lui a-t-on demandé, espérant comprendre ce qui le faisait rire. Quand le taxi est arrivé, le portier a échangé des blagues avec le chauffeur, montrant tout à tour le papier où était écrit « ambassade de Corée du Nord », et le journaliste canadien qui visiblement ne savait pas dans quoi il s'embarquait.

La République démocratique populaire de Corée, pays de 22 millions d'habitants, est surnommée « le royaume ermite ». Royaume, parce que le pays est dirigé par la même famille depuis 1945 : Kim Il Sung jusqu'à sa mort en 1994, puis son fils Kim Jong Il. Ermite, parce qu'il s'agit d'un des États les plus secrets du monde. Les journalistes sont admis au compte-gouttes, les touristes doivent compter avec un « conseiller politique » qui leur dicte leur itinéraire, l'aide humanitaire est sous surveillance

ROYAUME

Suite de la page A1



Le leader nord-coréen Kim Jong Il

étroite. La Corée du Nord est le dernier vestige de la guerre froide pure et dure.

Famine et missiles

Pourquoi cette dictature communiste s'ouvre-t-elle un peu plus au monde extérieur ? Parce que son économie est en faillite et qu'elle flirte avec la famine depuis une demi-douzaine d'années. La fin de la guerre froide a tari les pipelines de pétrole russe et chinois à prix réduit, paralysant usines et centrales électriques. « Aucune lumière n'est visible la nuit dans les villes de campagne », notait en octobre la sénatrice canadienne Lois Wilson, au retour d'une mission en Corée du Nord. Des inondations ont achevé de déstabiliser le pays : deux millions de personnes sont mortes de faim depuis 1995, selon l'organisme humanitaire World Vision. Depuis 1997, le Canada a envoyé en Corée du

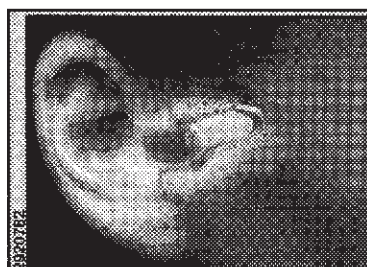
Nord des céréales et de la viande pour une valeur de 30 millions de dollars.

Malgré la famine, le régime de Pyongyang continue à rouler des mécaniques sur la scène mondiale, notamment avec des tests de missiles. En 1998, un missile nord-coréen expérimental a survolé le Japon, créant beaucoup d'inquiétude. Depuis, Washington fait des pieds et des mains pour négocier un arrêt du programme balistique nord-coréen. On soupçonne aussi qu'un programme nucléaire existe.

Le Canada est prêt depuis le milieu de l'automne dernier à établir des liens diplomatiques avec la Corée du Nord, afin de faire tampon en cas de crise entre Pyongyang et Washington. Les élections fédérales de novembre 2000 ont retardé ce processus. La doctrine géostratégique du tampon remonte aux années quatre-vingt, quand Joe Clark était ministre des Affaires étrangères. À l'époque, la marine militaire américaine s'y était opposée. En 2001, tout a changé : 143 pays ont reconnu la Corée du Nord, dont une demi-douzaine de pays européens depuis six mois. Selon les diplomates canadiens, la Corée du Nord accorde plus d'importance aux liens avec le Canada à cause de la proximité des États-Unis, et, curieusement, à cause de l'impression que la technologie canadienne est meilleure que celle de l'Europe.

La dictature nord-coréenne ne tire pas seulement son pouvoir de la répression, mais aussi d'un consensus politique. Il faut défendre la patrie contre les envahisseurs. La Corée a été la proie de puissances étrangères une bonne partie de son histoire millénaire. L'occupation japonaise, de 1910 à 1945, a été particulièrement féroce. Alors que la Corée du Sud s'est défaits de cette obsession nationaliste, la Corée du Nord l'a renforcée à force de propagande.

C'est ainsi que les violations des droits de l'homme notées par Amnistie internationale au fil de ses rapports n'ont pas amené l'apparition d'une dissidence intérieure. Une ingénieure sud-américaine étudiant à Pékin a confié à La Presse que la trentaine de Nord-Coréens qui étudient à sa faculté ont tous les mêmes souliers, les mêmes vêtements, les mêmes bicyclettes.



L'AIDE AUDITIVE
Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.
*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.*

Laflamme & Associés (514) 849-4500
Audioprothésistes
1 800 422-6181

MONTRÉAL 525, rue Sherbrooke Est #1	LONGUEUIL 99, place Charles-Lemoyne, bureau 102	ST-HILAIRE 261, boul. Laurier
ST-JEAN (450) 349-1260 900, boul. du Séminaire, bureau 140	LAVAL (450) 629-9887 1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300	GRANBY 2922374 (450) 378-7337 320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

ACTUALITÉS



Une note mitigée au gouvernement fédéral

Le vérificateur général Denis Desautels termine son mandat

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Ottawa savait depuis près de 20 ans que ses programmes de subventions de Ressources humaines étaient douteux, mais les gouvernements successifs ont préféré ignorer les avertissements répétés des vérificateurs généraux.

Arrivé au terme de son mandat de dix ans au poste de vérificateur général du Canada, Denis Desautels accorde une note mitigée au gouvernement fédéral. Oui, dit-il, des améliorations ont été apportées dans les dépenses des fonds publics depuis dix ans, mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'Ottawa réponde parfaitement aux principes d'une gestion saine et transparente.

Selon M. Desautels, de graves problèmes pourrissent le système depuis des décennies, sans que personne, aussi bien chez les politiciens que dans la fonction publique, n'ait le courage d'imposer des changements.

Denis Desautels, dans un rapport-bilan déposé hier aux Communes, parle de ce manque de leadership qui paralyse des départements entiers. Il s'attarde aussi longuement au problème récurrent du renouvellement d'une fonction publique qualifiée, des engagements non tenus en matière d'environnement et du manque de transparence des ministères et souvent des ministres eux-mêmes.

En faisant le bilan de sa décennie au poste de vérificateur général, M. Desautels note, avec une certaine satisfaction, qu'environ 60 % de toutes ses recommandations ont été appliquées par les ministères concernés.

Cela signifie aussi, par consé-

quent, que 40 % des problèmes soulevés dans ses rapports perdurent. En entrevue à *La Presse* hier après-midi, c'est d'abord le dossier des subventions des Ressources humaines qui est venu à l'esprit de Denis Desautels.

« Nous avons mis le doigt là-dessus, de même que des vérificateurs internes des Ressources humaines, il y a plusieurs années, dit-il. Le Bureau a commencé à faire des rapports sur les subventions et les contributions autour de 1983-84, et cela n'a pas été pris au sérieux. S'il y a un exemple où le gouvernement aurait dû écouter, en voilà un.

« Ces activités comportent des risques, reprend-il. Il y a un manque de discipline et de rigueur de la façon dont c'est fait, il y a souvent de l'improvisation, mais il y a aussi un danger d'influence politique. On est à la croisée des chemins entre l'administration et la politique, c'est pourquoi il y a risque de dérapage. »

Dans son bilan, Denis Desautels plaide en faveur d'une plus grande responsabilité des ministères et des hauts fonctionnaires. « Une partie du problème est attribuable à la nature de la politique au Canada, écrit-il dans son rapport final. On est peu enclin à divulguer au Parlement et au public la façon dont les programmes gouvernementaux fonctionnent, car si les choses vont mal, cela revient à donner des munitions aux adversaires. Et même lorsqu'un ministre n'est pas personnellement touché par un problème, les hauts fonctionnaires tiennent compte de cette possibilité. »

M. Desautels constate que les « rédacteurs des rapports sur le



Le vérificateur général Denis Desautels hier, quittant la colline parlementaire à Ottawa, après avoir déposé son rapport-bilan.

rendement du gouvernement semblent s'efforcer d'en dire le moins possible pour ne pas exposer leur ministère ». Au lieu de prendre des décisions qui s'imposent, ajoute M.

Desautels, les gestionnaires « essaient de concevoir des indicateurs de rendement parfaits ». Le vérificateur général recommande à Ottawa d'adopter une loi obligeant

les ministères à rendre des comptes sur leur rendement devant le Parlement.

En cette ère nouvelle de surplus budgétaires, M. Desautels craint par ailleurs que le gouvernement ne se lance de façon désordonnée dans de nouvelles dépenses sans tenir compte des besoins réels de la population.

« La question, dit-il, n'est pas de savoir si le gouvernement doit augmenter ou non les dépenses de programme, mais s'il existe un processus rigoureux d'examen critique des dépenses. »

La plus grande frustration de M. Desautels réside dans la lenteur que prend la fonction publique à changer ses pratiques de gestion des ressources humaines.

« Les règles et les systèmes sont d'une complexité telle, dit-il, que le gouvernement fédéral a besoin de près de quatre fois plus de professionnels de la gestion des ressources humaines par employé que le secteur privé. »

Malgré quelques frustrations, Denis Desautels quitte ses fonctions avec la satisfaction du travail accompli et estime qu'en général le gouvernement fédéral a amélioré ses pratiques.

« J'invite les personnes qui sont devenues cyniques au sujet de leur gouvernement à changer d'avis, conclut-il dans son rapport. Nos institutions représentent la meilleure défense des citoyens ordinaires contre certaines tendances qui exigent une action collective pour les atténuer. »

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Vous pouvez consulter le texte intégral du dernier rapport de

Denis Desautels à l'adresse www.cyberpresse.ca/verificateur

ÉPREUVE DE FRANÇAIS ÉCRIT

Résultats fluctuants

MARC THIBODEAU

LES RÉSULTATS des élèves de 5^e secondaire à l'épreuve de français écrit administrée par le ministère de l'Éducation varient de façon surprenante d'une année à l'autre.

Des données détaillées remises hier à *La Presse* par le ministère indiquent, à titre d'exemple, que le taux de réussite total à l'épreuve, qui prévoit la rédaction d'un texte de 500 mots à partir d'une question ou d'un énoncé, a bondi de 57,4 % en 1987-1988 à 75,9 % en 1988-1989 avant de tomber à 62,1 % l'année suivante.

Une fluctuation d'une importance similaire, mais inverse, s'est produite au cours des dernières années, le taux de réussite ayant chuté de 88,1 % en 1996-1997 à 71,2 % à 1997-1998 avant de bondir l'année suivante à 86,8 %.

Les taux de réussite obtenus pour le fond (argumentation, clarté, etc.) et la forme (ponctuation, orthographe, vocabulaire, etc.) varient de façon similaire, les fluctuations pouvant atteindre jusqu'à 15 points de pourcentage d'une année à l'autre.

Robert Bisaillon, sous-ministre adjoint au ministère, a indiqué hier que deux facteurs peuvent, à ses yeux, expliquer ces fluctuations : la « qualité » des cohortes d'élèves et l'examen lui-même.

Bien que ces hypothèses aient souvent été évoquées par des détracteurs de l'épreuve ministérielle, le sous-ministre exclut que les fluctuations puissent découler de mo-

difications à la grille de correction, à des lacunes de correction ou aux modalités d'administration de l'examen.

Fait à noter, c'est M. Bisaillon lui-même qui a pris l'initiative de remettre ces données hier à *La Presse* dans le but explicite de désavouer les propos tenus par le directeur de la sanction des études du ministère de l'Éducation, Jacques Tardif, dans un article paru plus tôt cette semaine. « J'ai eu une bonne discussion avec lui à ce sujet », a-t-il déclaré, sourire en coin.

M. Tardif avait indiqué que les résultats des élèves à l'épreuve écrite progressent sur le fond depuis 15 ans, mais non sur la forme, le taux de réussite demeurant dans ce cas à « 50 ou 55 % ».

M. Bisaillon fait valoir, en se basant sur les données présentées hier, que le taux de réussite pour la forme s'établissait à 57,5 % en 1998-1999 comparativement à 39,9 % en 1985-1986, soit un bond de 17,6 points de pourcentage.

La grande variabilité des résultats obtenus d'une année à l'autre soulève cependant des interrogations quant à la valeur de cette conclusion. En comparant par exemple les résultats de 1988-1989 avec ceux de 1997-1998, on en arrive plutôt à une baisse de 3,2 points.

En s'appuyant sur les taux de réussite moyens obtenus pour chaque tranche de cinq ans, M. Bisaillon conclut que la « tendance » est à la hausse, tant pour la forme que le fond. « C'est ce qu'il faut retenir », insiste-t-il.



Photo : ARMAND TROTTIER, La Presse

Camion de la Secur éventré

Des malfaiteurs bien organisés ont effectué un vol audacieux hier après-midi en s'attaquant à un camion blindé de la compagnie Secur alors que les deux agents se trouvaient à l'intérieur du magasin Costco, près du Marché central à Montréal. Les voleurs ont bloqué l'avant et l'arrière du véhicule de la compagnie avec deux camions et ont réussi à faire exploser la porte du camion de Secur avant de s'enfuir avec l'argent, dont la somme n'a pas été dévoilée. Le camion qui bloquait l'arrière du véhicule de Secur a été incendié tandis que les voleurs se sont sauvés à bord d'une camionnette qui a été retrouvée un peu plus loin, incendiée elle aussi.

Les Bandidos s'établiraient dans Hochelaga-Maisonneuve

PASCALE BRETON

LES BANDIDOS chercheraient à acquérir un bâtiment de l'avenue d'Orléans, au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, pour le convertir en local pour leurs membres. Déjà, la Ville de Montréal étudie la possibilité d'adopter un règlement qui empêcherait les motards de transformer l'édifice en forteresse.

Il y a une dizaine de jours, Michel Bertrand, un membre en règle des Bandidos, a établi un contact avec l'agent d'immeuble et une offre d'achat de 139 000 \$ a été déposée, affirme la propriétaire de la bâtisse, Gloria Salzari. Le futur acquéreur du 2699, avenue d'Orléans, à l'angle de l'avenue Pierre-de-Coubertin, doit rendre sa décision finale dans quelques semaines.

« Je n'ai pas rencontré l'individu

en question et je ne savais pas qui il était. C'est sûr que ça m'inquiète : personne ne veut des motards à côté de chez lui. Par contre, ça fait quatre ans que le bâtiment n'est pas loué, et que je dois payer les taxes. C'est la première offre sérieuse qui m'est faite depuis longtemps et il a dit à l'agent d'immeuble qu'il voulait en faire deux logements », a expliqué M^{me} Salzari, qui avait déboursé 170 000 \$ à l'époque pour la bâtisse.

La Ville de Montréal tentait hier de se procurer les règlements qui existent dans différentes municipalités de la région, entre autres à Blainville, concernant des bâtiments fortifiés. Pour l'instant, la Ville ne possède pas de règlement à ce sujet, mais songe à en adopter un.

« Notre contentieux est en train de l'étudier (le règlement de Blain-

ville). Nous verrons dans les prochaines semaines s'il sera nécessaire de réagir vite ou non. Pour l'instant, la vente n'est pas finalisée et nous espérons qu'elle ne se concrétisera pas », a déclaré Saulie Zajdel, membre du comité exécutif et responsable du développement économique.

Si les acquéreurs du bâtiment veulent y faire des rénovations, ils devront se procurer un permis auprès de la Ville, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Avant de construire un bunker, les Bandidos devront aussi se conformer au règlement d'urbanisme et au Code du bâtiment qui interdisent entre autres les barbelés. Les fenêtres pare-balles ne sont pas illégales, mais elles doivent être à l'intérieur et situées à quelques pieds de la fenêtre de façon à ce que les pompiers puissent entrer si un incendie éclatait.

Inquiétude dans le quartier

La possibilité que des Bandidos, anciennement les Rock Machine, s'installent dans le quartier déjà contrôlé par les Hells Angels inquiète les résidents du secteur, d'autant plus que le collège de Maisonneuve est situé un coin de rue plus loin. Chaque jour, des milliers de cégépiens empruntent l'avenue Pierre-de-Coubertin, pour se rendre du métro Pie-IX au collège et passent devant ce qui pourrait être le futur bunker.

« C'est inconcevable, on ne devrait pas accepter ça. On voit ça dans les petites villes, mais pas un bunker au cœur de Montréal. Je ne comprends pas qu'on tolère ces situations. Personnellement, je suis en faveur d'une loi antigang », a lancé Claude Bélanger, qui habite tout à côté de la bâtisse convoitée.

« C'est certain que ça nous fait

un peu peur. Ce n'est pas le seul bâtiment du quartier qui appartient aux motards, mais là, ça nous touche davantage », a dit Catherine Gauvreau, une élève du collège.

De son côté, la direction affirme qu'elle va surveiller avec vigilance le développement du dossier avec les divers intervenants du quartier.

Au SPCUM, les policiers savaient depuis peu que les Bandidos avaient des visées sur la bâtisse pour la convertir en repaire de motards. « S'ils s'installent là, nous allons augmenter les patrouilles pour rassurer les citoyens et tenter de dissuader de possibles attentats », a assuré le commandant André Durocher.

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Tous les textes importants du procès des ex-Rock Machine sont disponibles à l'adresse

www.cyberpresse.ca/antigang

| GROUPES DE MÉDECINE DE FAMILLE |

Les omnipraticiens savent déjà comment procéder

ALEXANDRE SIROIS

SI LE MINISTÈRE de la Santé demeure encore vague sur le fonctionnement des groupes de médecine de famille, dont la création a été annoncée, lundi, par la ministre Pauline Marois, les médecins omnipraticiens savent déjà, pour leur part, comment ils souhaitent fonctionner pour mettre ce projet sur pied.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a indiqué, hier, qu'elle avait transmis ses recommandations à ce sujet au ministère, en janvier, dans « un projet d'entente qui permettrait l'implantation des groupes de médecine de famille ».

« C'est un document de travail qu'on a déposé à la table de négociations, et pour lequel on va avoir des rencontres techniques dans le courant du mois de mars », a déclaré le directeur des communications de la fédération, Jean Rodrigue.

Plus de services

Les omnipraticiens ne veulent « pas imposer de modèle identique à la grandeur du Québec » pour inviter les médecins à se regrouper sur une base volontaire. Ils ne souhaitent pas non plus que les médecins soient obligés d'occuper les mêmes lieux lorsqu'ils formeront officiellement un groupe de médecine familiale. « Ce n'est pas le sens de la démarche, a dit M. Rodrigue. On pense qu'il est possible, sur un même territoire, que les gens puissent partager un panier de services sans être nécessairement sous le même toit. »

Un cadre de base similaire existera cependant pour permettre qu'entre six et dix médecins d'un même secteur se regroupent afin de partager « leur temps et leurs tâches ». M. Rodrigue cite le cas où six médecins généralistes d'un même cabinet s'associeraient à trois médecins généralistes d'un autre cabinet, qui s'occupent d'obstétrique, et à un médecin qui fait des visites à domicile et offre des soins aux personnes âgées.

Regroupés, les médecins pourront s'entendre, par exemple, pour référer les patientes enceintes aux trois généralistes qui s'occupent d'obstétrique, et ainsi de suite. Les patients en sortiront gagnants, avec une accessibilité et un panier de services plus grand, a expliqué le porte-parole des omnipraticiens.

Et une meilleure accessibilité, car, si un médecin de famille est en vacances, le patient n'aura pas à chercher bien loin. Il pourra rencontrer un autre médecin du groupe, aussi en possession de son dossier. « Et s'il y a des besoins qui dépassent le cadre de pratique habituel du médecin de famille d'un patient, un autre médecin du groupe pourra prendre le relais », a dit M. Rodrigue, au sujet de l'augmentation prévue des services disponibles pour un patient.



Pauline Marois

PHOTOTHÈQUE La Presse ©

Le ministère discret

Au ministère de la Santé, on ne veut pas révéler les options envisagées dans le dossier des groupes de médecine de famille. « Une équipe s'est penchée sur différents scénarios. (...) Il y a des choses qui sont prêtes là-dessus depuis plusieurs mois », s'est borné à déclarer le porte-parole du ministère, Alain Vézina. On ne veut pas se faire dire par les fédérations ou les autres partenaires du réseau que le ministère décide seul dans son coin. »

Ce qu'on sait, c'est qu'une équipe de soutien à l'implantation des groupes de médecine de famille se chargera « d'actualiser (le projet) de façon plus pragmatique, sur le terrain », a précisé M. Vézina. Or, au ministère, on affirme qu'aucun des membres de l'équipe n'a été sélectionné, et on ne connaît pas encore la date à laquelle elle sera formée, même si on assure que c'est pour bientôt.

Ni M. Rodrigue ni Daniel Corbeil, secrétaire général du Regroupement des CLSC de l'île de Montréal, ne croient cependant que l'état embryonnaire du projet mette en péril son aboutissement. « La ministre en a tellement parlé, c'est tellement bien identifié dans le rapport Clair, et la majorité des partenaires sont d'accord », a dit hier M. Corbeil, précisant qu'il trouvait normal que ça prenne « quelques mois avant la formation d'un groupe d'implantation » et la création de premiers groupes de médecine de famille.

| PLANS DE RÉUSSITE |

Plusieurs commissions scolaires se font tirer l'oreille

MARC THIBODEAU

LE MINISTRE de l'Éducation, François Legault, a dû tirer l'oreille de bon nombre de commissions scolaires de la province pour les convaincre de se doter d'objectifs quantitatifs en matière de réussite scolaire.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Montréal pour faire le bilan de cette opération, il a indiqué que près de 40 % des commissions scolaires, soit 27 sur 70, avaient jusqu'à maintenant omis d'inscrire dans leurs plans de réussite les objectifs réclamés.

En réponse aux demandes répétées du ministère, 26 des 27 auraient finalement accepté de présenter des cibles précises d'ici quelques semaines, a indiqué M. Legault. « Il a fallu les convaincre de l'utilité de ces indicateurs », note-t-il.

Seule la Commission scolaire de Montréal refuse de se plier aux demandes du ministère. Nombre de directions de ses écoles avaient refusé d'identifier des objectifs chiffrés, notamment parce qu'elles jugeaient que cette approche quantitative allait à l'encontre des fondements de la réforme du curriculum et risquait de mener à une forme de compétition entre les établissements.

Le ministre voit les choses d'un tout autre oeil. L'élaboration des plans constitue, à ses yeux, l'une des initiatives « les plus ambitieuses » à ce jour pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Les commissions scolaires s'étant dotées jusqu'à maintenant d'objectifs quantitatifs souhaitent globalement réduire le taux de décrochage au secondaire de 26,9 % en

1998-1999 à 22,8 % en 2002-2003 par une série de mesures qui varient d'un établissement à l'autre. Le ministre, même s'il juge la cible « ambitieuse », a indiqué qu'il faudrait éventuellement aller plus loin.

M. Legault fait aussi grand cas du fait que les écoles souhaitent réduire d'ici deux ans le taux de retard scolaire au niveau primaire de 22 % à 11 %.

Une telle évolution est pourtant prévisible d'emblée, plans de réussite ou pas, puisque le ministre répète que le redoublement, jugé inefficace et dommageable, doit devenir « exceptionnel » dans le cadre de la réforme et qu'il vaut mieux avoir recours à des mesures alternatives pour venir en aide aux jeunes en difficulté.

Afin de s'assurer que les exigences des écoles ne seront pas révisées à la baisse pour atteindre les objectifs de réussite définis, le ministre a réitéré hier, après l'avoir dévoilé en décembre, qu'il envisage d'introduire un nouvel examen national en 6^e année.

Une évaluation d'un échantillon d'élèves répartis à l'échelle de la province pourrait aussi être réalisé à la fin des premier et deuxième cycles de primaire pour vérifier comment ils progressent.

Il a aussi indiqué que le personnel des établissements devrait évaluer ses façons de faire si les résultats escomptés ne sont pas à l'horizon. Ses propos ont été accueillis agressivement par la Fédération des syndicats de l'enseignement et la Centrale des syndicats du Québec, qui soupçonnent le ministre de vouloir faire porter par les enseignants « l'odieuse fardeau » de l'échec scolaire.

Un jeune recteur à la tête de l'Université de Sherbrooke

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Ce fut une course épouvantablement serrée jusqu'à la toute fin.

Dans le troisième et dernier tour de scrutin, par une seule voix de majorité, Bruno-Marie Bécharde a soufflé hier soir la victoire à Jean Goulet dans la course au rectorat de l'Université de Sherbrooke. M. Bécharde a remporté la dernière manche au compte de 33-32.

Le vainqueur devait obtenir une majorité claire des 65 membres présents de l'assemblée universitaire. Aussitôt le dernier décompte effectué, l'élection de M. Bécharde a été entérinée par le chancelier de l'université, M^{re} André Gaumond.

« C'est tout un honneur que l'assemblée universitaire me fait, a déclaré M. Bécharde avec beaucoup d'émotion. Le premier sentiment qui m'anime, c'est le plaisir de me voir confier cette responsabilité. »

Plus tôt dans la soirée, le docteur Roch Bernier avait subi l'élimination dès le premier tour. Meneur après le vote préliminaire au début janvier, Mario Laforest a été écarté au tour suivant.

À seulement 36 ans, Bruno-Marie Bécharde devient le plus jeune recteur de l'histoire de l'institution. Actuel vice-recteur à l'administration, cet ingénieur succède à Pierre Reid, qui terminera son deuxième et dernier mandat le 31 mai.

Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie de l'École polytechnique de Montréal, M. Bécharde a d'abord fait carrière dans l'industrie aéronautique avant de se joindre au corps professoral de l'Université de Sherbrooke en 1992.

À ce titre, il a renouvelé et créé plusieurs



Bruno-Marie Bécharde

cours en génie-qualité au baccalauréat et aux cycles supérieurs, en plus d'encadrer de nombreux projets étudiants, notamment en recherche au deuxième cycle.

Auteur de plusieurs ouvrages, conférences et articles scientifiques, Bruno-Marie Bécharde a également lancé les premières activités de recherche formelle en génie-qualité au pays.

FAITES FORTUNE AVEC L'IMMOBILIER

UNE FORTUNE ACCESSIBLE À TOUS, MÊME SANS AUCUN COMPTANT

Les millionnaires ne sont pas 100 fois, ni même 10 fois plus brillants que vous, toutefois dans les faits, ils gagnent 10 fois, 50 fois et même 100 fois plus d'argent que vous. Travaillent-ils beaucoup plus que vous? **D'AUCUNE FAÇON.** Même si vous ne travaillez que 20 heures par semaine, il est physiquement impossible que ces personnes s'affairent 10 fois plus que vous (il n'y a que 168 heures dans une semaine, et personne ne peut en avoir plus).

Saviez-vous que parmi les gens qui ont fait fortune, la plupart l'ont fait en investissant dans l'immobilier. Ce genre de placement vous offre la plus grande stabilité existante sur le marché et règle générale, suit l'inflation. Il n'est pas soumis aux fluctuations émotives du marché comme les autres genres d'investissements disponibles. L'immobilier est le genre de placement qui a toujours le mieux traversé toutes les crises économiques. Il est possible d'acheter des immeubles avec aussi peu que 5 % du prix d'achat et dans certains cas, **SANS AUCUN COMPTANT.** Profitez de ce cycle, l'immobilier est le secteur de l'activité économique qui nous offre actuellement d'excellentes opportunités.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE :

Les gens qui ont à cœur leur sécurité financière, qui veulent s'assurer une retraite dorée, qui en ont assez de vivre d'une paie à l'autre, qui veulent profiter de la vie immédiatement, s'assurer de pouvoir payer des études à leurs enfants, se payer de beaux voyages, avoir plus de temps libres, travailler moins, bref avoir une vie plus agréable et surtout en avoir le contrôle.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES :

Comment : se construire un excellent crédit - identifier des immeubles jusqu'à 50 % en bas de leur valeur - déterminer la valeur d'un immeuble - choisir le bon immeuble - faire un profit instantané à l'achat - négocier vos acquisitions - augmenter votre avoir net de 100 % par année - acheter avec le minimum de comptant - identifier les sources d'argent - les différentes techniques de profit - faire du profit avec des propriétés en detresses - les reprises bancaires - se construire une fortune - gérer ses immeubles ou ne serait-ce qu'acheter une résidence au prix du gros pour y habiter.

LE SAMEDI 3 MARS 2001
HÔTEL DES GOUVERNEURS
ÎLE CHARRON, LONGUEUIL

PRIX : 250 \$ + TAXES (MATÉRIEL DE COURS INCLUS)
Réservez immédiatement : (450) 679-0261

Formateurs : Jacques Lépine M.B.A.
 Ginette Méroz, avocate
 GROUPE FORSYTHE INTERNATIONAL INC.

2804891

La Grande-Bretagne en état de siège

Apparemment hors de contrôle, la fièvre aphteuse continue de s'étendre

ISABELLE HACHEY

LONDRES — Des campagnes anglaises interdites d'accès, des manifestations publiques et sportives annulées, des parcs et des écoles fermés jusqu'à nouvel ordre : la Grande-Bretagne est en état de siège. L'ennemi à abattre est un virus microscopique dont la propagation suscite les pires craintes dans un pays déjà frappé par une crise agricole sans précédent.

L'épizootie de fièvre aphteuse continue de s'étendre, hors de contrôle. Six nouveaux cas ont été découverts hier dans des régions jusque-là épargnées par la maladie, portant à 18 le nombre de cheptels contaminés d'un bout à l'autre d'une Angleterre paralysée et traumatisée par cette nouvelle catastrophe.

Près de 7000 porcs, bovins et moutons ont jusqu'à maintenant été abattus et jetés dans les immenses bûchers dressés par les autorités sanitaires britanniques. Mais on estime que plus de 25 000 animaux ont été exposés au virus, et qu'il faudra au moins six mois pour enrayer complètement l'épizootie.

Au sortir d'une réunion d'urgence tenue hier soir au 10, Dow-



ning Street, le ministre de l'Agriculture, Nick Brown, a annoncé que 335 millions de dollars seront dégagés pour indemniser les agriculteurs touchés. L'argent sera sans doute accueilli avec un soupir de soulagement, mais ne couvrira qu'une fraction de l'ensemble des pertes, évaluées à près de trois milliards de dollars.

Tout déplacement de bétail à l'intérieur du pays sera interdit pour « au moins » deux autres semaines, a ajouté le ministre Brown. Mais pour permettre aux éleveurs de respirer un peu — et prévenir une pénurie de viande dans les supermarchés britanniques —, le gouvernement a promis d'établir un plan d'action pour transporter, sous « étroite supervision », les animaux sains aux abattoirs.

Les sentiers pédestres

Plus tôt dans la journée, le gouvernement a donné son aval aux autorités locales pour boucler les sentiers pédestres des zones rurales du pays. Cette mesure draconienne pourrait ni plus ni moins transformer une simple excursion à travers les champs — l'un des passe-temps préférés des Britanniques — en délit criminel, passible de lourdes amendes.

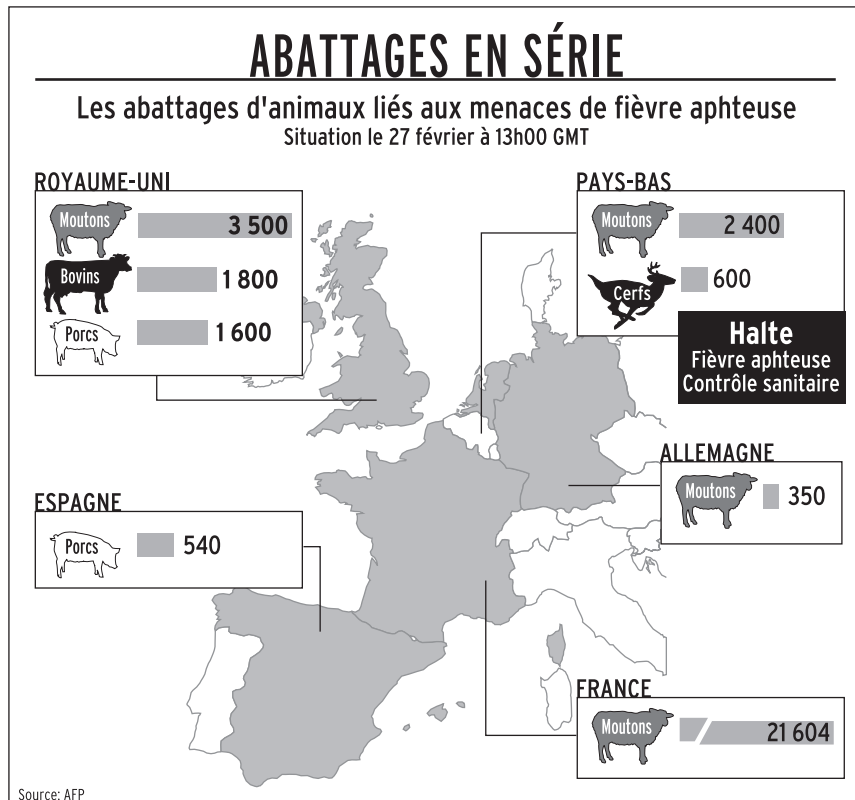
Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été signalé ailleurs en Europe, et plusieurs pays ont pris les grands moyens pour qu'il en reste ainsi. La France a annoncé hier qu'elle abattra pas moins de 20 000 moutons importés de Grande-Bretagne depuis le 1^{er} février afin de réduire les risques de propagation du virus outre-Manche.

Les Pays-Bas ont abattu 4300 animaux et l'Allemagne en éliminera près de 2000. Les viandes et le lait britanniques ont aussi été bannis des tablettes dans plusieurs supermarchés européens. Dans les aéroports allemands, les passagers en provenance de Londres sont scrupuleusement fouillés, le moindre sandwich au jambon étant confisqué sur-le-champ !

Constatant que l'épizootie est loin d'être sous contrôle, la Commission européenne a de son côté déclaré que l'embargo général décrété sur les viandes et les produits dérivés britanniques sera prolongé jusqu'au 9 mars.

La fièvre aphteuse est une maladie virale très contagieuse, qui s'attaque surtout aux porcs, moutons, boeufs et chèvres. Elle n'est pas mortelle et n'est que très rarement transmissible à l'homme. Mais le virus s'accroche aux bottes et aux vêtements des promeneurs. Il se déplace aussi facilement dans l'air, en plus d'être transporté par les oiseaux et les animaux sauvages.

Pour éviter d'accroître la crise, les lucratives courses de chevaux



Ces vaches appartiennent à l'un des deux élevages du Devon où la présence de la fièvre aphteuse a été confirmée hier, portant à 18 le nombre de cheptels contaminés.

Les Quinze tentent de contenir l'épizootie outre-Manche

PAUL AMES
Associated Press

BRUXELLES — Le Comité vétérinaire européen a décidé hier de proroger jusqu'au 9 mars l'embargo sur le bétail britannique et ses sous-produits afin d'empêcher que l'épizootie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne ne franchisse la Manche et ne contamine le cheptel continental.

Cet embargo, qui devait expirer demain et qui est donc prorogé de huit jours, concerne les exportations britanniques de bêtes sur pied, de viande et de produits laitiers. Toutefois, cette extension n'est que de pure forme dans la mesure où la Grande-Bretagne a

d'ores et déjà imposé ses propres restrictions aux exportations, prohibant même le transport intérieur d'animaux afin de limiter la contagion.

Le Comité vétérinaire fera un nouveau point de la situation le 9 mars. « C'est une situation dangereuse qui suscite la plus vive inquiétude », a déclaré le Dr Wolf-Arno Valder, expert en cheptel auprès du ministère allemand de l'Agriculture.

Lundi soir, le ministre britannique de l'Agriculture Nick Brown avait assuré ses collègues européens que Londres faisait le maximum pour empêcher la propagation du virus.

Les partenaires européens ont salué les actions de la Grande-Bretagne avec notamment

l'abattage et l'incinération de milliers d'animaux mais ils continuent de s'inquiéter du fait que la maladie pourrait tout de même s'étendre. « Nous avons particulièrement peur que le virus puisse traverser la Manche grâce au vent ou encore aux oiseaux ou aux mouettes », a expliqué Véronique Bellemain, vétérinaire en chef du ministère français de l'Agriculture. « Nous pouvons instaurer des contrôles à l'entrée du tunnel sous la Manche mais nous ne pouvons pas contrôler les vents ».

Les 15 pays de l'Union européenne étaient exempts de fièvre aphteuse depuis l'épizootie qui a touché la Grèce il y a dix ans.

Que pourrait-il nous arriver de pire ?

ERIC THOMAS
Agence France-Presse

CORRINGHAM, Angleterre — En 1996, en pleine crise de la vache folle, tous ses bovins de plus de 30 mois avaient dû être abattus. Aujourd'hui, l'épizootie de fièvre aphteuse menace ses vaches et ses moutons. Ian Froom, 53 ans, agriculteur dans l'Essex (est), est au bout du rouleau.

« On a eu la vache folle, la livre forte, l'embargo sur les exportations de boeuf, du mauvais temps l'an dernier, alors aujourd'hui avec la fièvre aphteuse, on se demande ce qui pourrait nous arriver de pire », lâche cet éleveur installé dans la région depuis 1978.

Depuis que les premiers cas de l'épizootie ont été décelés dans un abattoir du comté, à moins de 10 km de son exploitation, la vie quotidienne s'est singulièrement compliquée pour Ian Froom, sa femme et ses deux enfants, ainsi que pour ses employés.

Comme la plupart des fermes du pays, Old Hall Farm, située en bordure de la petite bourgade de Corringham, à quelques dizaines de kilomètres à l'est de Londres, a dû se transformer en véritable forteresse.

« Mesures de précaution en raison de la fièvre aphteuse : accès interdit », prévient une petite pancarte sur le chemin qui mène à la ferme. À chaque entrée, les véhicules doivent passer sur un tapis de paille imprégné d'un puissant désinfectant, pour éviter que les roues ne transportent le virus tant redouté.

Idem à l'entrée des bâtiments : pas question d'entrer et de sortir sans se tremper les bottes dans une bassine de produits chimiques.

« On n'a plus le droit de transporter nos animaux, même d'un bâtiment à un autre », explique le fermier, casquette à carreaux

vissée sur le crâne, l'air fatigué derrière sa petite moustache grisonnante.

Mais au-delà de ces petites tracaseries quotidiennes, c'est l'avenir de son exploitation qui le préoccupe le plus. Pour l'instant, ses quelque 350 bovins et 300 moutons ont été épargnés par l'épizootie. Mais chaque nouvelle journée apporte son lot d'angoisse.

« Il faut examiner les bêtes deux fois par jour, témoigne-t-il. On est terriblement inquiet tout le temps. Dès qu'un animal ne vient pas manger tout de suite, on va l'examiner, on recherche les signes de la fièvre, c'est très stressant. On est là à attendre que la maladie arrive, que le couperet tombe. »

Un couperet qui, selon lui, pourrait s'avérer fatal pour nombre d'agriculteurs. « Presque toutes les personnes qui m'appellent me disent que s'ils sont touchés par la fièvre, ce sera la fin pour eux, ils feront n'importe quoi mais ils ne reviendront pas à l'agriculture. »

Même ceux qui ne sont pas directement touchés pâtissent de la situation actuelle : à l'embargo sur les exportations — 30 % de ses revenus — s'ajoute l'impossibilité d'emmener à l'abattoir ses 50 boeufs en âge d'être vendus.

« En attendant, il faut les nourrir. Et il va falloir payer le loyer au propriétaire fin mars, je devais vendre des bêtes pour cela. La situation est vraiment sombre. »

D'autant plus qu'avec l'ampleur que prend l'épizootie, une levée rapide de l'embargo s'éloigne un peu plus chaque jour. Sa principale crainte : que la situation n'empire dans l'ouest, principale terre d'élevage du pays.

Sa seule lueur d'espoir dans l'immédiat : que le gouvernement autorise certains agriculteurs à vendre et acheminer des animaux vers des abattoirs proches de leurs fermes.

CONTEMPORAINE®

LE VESTON
NOIR ET BLANC GRAPHIQUE 195.00

Le blanc souligne la nouvelle silhouette du printemps, le blanc raffiné ornant tous les contours du veston court, ajusté par des pinces, revers crantés, rabats carrés. Pantalon sans plis, taille ceinture aussi gansée de blanc. 150.00. Mélange souple, stretch. 4 à 16.

la maison
simons

234680A
QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2001 les grands constructeurs

Ne manquez pas ce cahier spécial aujourd'hui dans

La Presse

Fox s'engage à fond pour les exclus

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

CANCUN — La cause des exclus vient de trouver un nouveau défenseur : le président mexicain Vicente Fox dont on connaissait surtout, jusqu'ici, le goût pour les affaires. En clôturant le sommet économique de Cancun, organisé par la même équipe que le célèbre sommet mondial de Davos, en Suisse, Fox s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur d'une « croissance avec qualité humaine et environnementale ».

« On ne peut plus fermer les yeux devant la brèche croissante qui sépare ceux qui ont tout, et ceux auxquels tout manque », a dit le président mexicain qui veut dresser un pont entre la vieille et la nouvelle économie. Fox considère la mondialisation comme une occasion, mais à la condition qu'on y associe « qualité humaine et développement ». « Il faut donc démocratiser le marché et l'accès à l'économie internationale en y ajoutant de nouvelles politiques publiques efficaces. Pas des mesures populistes, précise-t-il, mais des mesures de qualité incluant l'attention aux jeunes et aux marginaux. »

Le président mexicain veut restaurer le monde des PME, aider les Mexicains à se lancer en affaires grâce à l'appui de la banque sociale, des caisses populaires et d'un nouveau programme de microcrédits. Pour lui, une politique sociale de « compensation » n'est pas suffisante. « Il faut mettre sur pied, précise-t-il, de vastes programmes d'insertion sociale. »

Bref, le président mexicain lance une « croisade » pour aider les plus nécessiteux et convaincre les entrepreneurs d'y participer. M. Fox s'est même permis de féliciter la

marque de Marcos du Chiapas à Mexico (à douze heures de Cancun) — manifestation qui « dénonce l'oppression et la marginalité des Indiens ». Il a toutefois profité du Forum économique de Cancun pour lancer un avertissement au seul personnage mexicain qui porte ombrage à sa popularité : le chef des insurgés zapatistes. Le président prévient Marcos que « le temps de la paix est arrivé ». Et d'ajouter sur le ton de la fermeté : « La société n'admet plus les prétextes et les conditions qui ne font que retarder la paix. »

Les « mondialiphobes », comme on appelle au Mexique les résistants à la mondialisation, ont finalement pu se faire entendre par les organisateurs du Sommet économique de Cancun. Débat suivi uniquement par les médias, pratiquement au sortir du lit : 7h30. Hector de la Cueva, président du Forum des peuples qui tiendra son deuxième rassemblement à Québec avant le Sommet des Amériques, n'a pas manqué de signaler combien Cancun et l'État du Quintana Roo s'étaient « ridiculisés avec leurs excessives mesures de sécurité ».

Très peu de femmes avaient été invitées au sommet économique, réputé pourtant pour les idées nouvelles qu'il brasse. Mais la nouvelle conseillère du président Fox pour la question indigène, Xochitl Galvés, a eu droit à la seule ovation de ces trois jours de réflexion civilisatrice sur la mondialisation. Cette femme remarquable d'origine otomi (tribu de la vallée de Mexico), qui s'est illustrée dans l'équipement informatique d'immeubles dits intelligents, accompagnera sûrement son patron, M. Fox, à Québec.

Des ateliers sur la désobéissance civile pour les militant anti-libre-échange

Presse Canadienne

OTTAWA — Des ateliers de formation sur la désobéissance civile destinés aux militants opposés au libre-échange seront offerts à Ottawa en prévision du Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec, du 20 au 23 avril.

George Lakey, un animateur de Philadelphie qui préconise les manifestations non violentes, sera le principal conférencier des rencontres du 1^{er} avril, qui sont organisées par le Réseau solidarité.

Ce réseau regroupe des organismes ontariens et québécois qui estiment que les citoyens n'ont pas été suffisamment consultés sur les ententes commerciales internationales.

Le groupe se propose également de tenir une manifestation au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, si le gouvernement ne donne pas de détails sur les négociations portant sur un accord de libre-échange des Amériques.

Le Sommet des Amériques est devenu un centre d'intérêt pour de

nombreux militants nord-américains qui veulent s'assurer que les négociateurs tiennent compte de questions telles que le travail, les droits de la personne, les soins de santé et l'éducation.

Certaines organisations participeront à un sommet parallèle tenu immédiatement avant le sommet officiel, alors que d'autres arriveront en grand nombre à Québec pour y tenir des manifestations. D'autres encore parlent d'un rassemblement massif le long de la frontière canado-américaine.

Les autorités prévoient qu'environ 5000 policiers seront présents au sommet.

M. Lakey croit que les manifestations créatives et non violentes permettent de sensibiliser la population à certains problèmes. Lorsque les autorités tentent de réprimer une manifestation, dit-il, cela incite parfois les gens à se renseigner sur un problème social. « Je n'encourage pas la destruction de la propriété. Ce n'est que de la provocation et cela n'exprime pas notre vision d'une société meilleure. »

DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Le Québec tarde à agir, estiment des défenseurs des droits de la personne

REYNALDO MARQUEZ

LE QUÉBEC tarde à respecter ses engagements internationaux en matière de droits économiques et sociaux, estiment des représentants d'organismes de droits de la personne.

Telle est la conclusion à laquelle sont parvenues la semaine dernière la Ligue des droits et libertés et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) lors d'un colloque portant sur la question, à Montréal.

Résultat : « La pauvreté est devenue un fléau difficile à éradiquer malgré le haut niveau de richesse collective de la société québécoise », affirme Hélène Tessier, membre de la CDPDJ.

Les droits économiques et sociaux sont des droits reconnus et inscrits dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. Sous l'égide de l'ONU, le pacte a été ratifié par 140 partenaires, dont le Québec. En vertu du pacte, les parties signataires s'engagent à reconnaître les droits de leurs citoyens à la sécurité sociale, à la protection et à un niveau de vie suffisant.

Or, la mise en oeuvre de ces engagements sur le plan juridique tarde au Québec, selon les partici-

pants. « Les tribunaux ne reconnaissent toujours pas le droit au logement des citoyens », déplore Lucie Lamarche, professeure au département de sciences juridiques à l'UQAM. Ce faisant, croit M^{me} Lamarche, les tribunaux commettent une violation du principe de protection des citoyens, inscrit dans le pacte et dans la Charte québécoise des droits et libertés. « Un sans-abri est-il protégé ? » demande-t-elle.

Un projet de loi antipauvreté

Le Québec compte sur un nombre de mesures qui visent à éradiquer la pauvreté : un programme d'assurance sociale et d'assurance-médicaments ainsi qu'un fonds de lutte contre la pauvreté. Il s'agit de moyens « nécessaires mais non suffisants », selon Pierre Bosset, membre de la CDPDJ. Celui-ci croit qu'il faut légiférer afin d'instaurer des moyens de lutte plus efficaces. « La responsabilité de l'État ne doit pas se limiter à donner de l'argent aux citoyens, dit-il. Il faut faire des lois. »

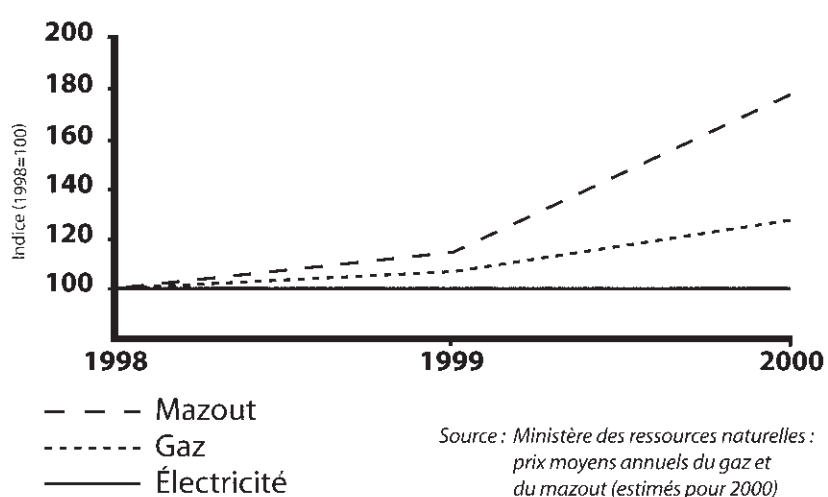
Une initiative en ce sens a déjà été prise par le dépôt d'un projet de loi antipauvreté à l'Assemblée nationale, en mai dernier. Ce projet de loi propose un plan qui s'étale sur 10 ans.



DEPUIS 3 ANS, MON ÉLECTRICITÉ EST STATIQUE.

Contrairement à celui des autres sources d'énergie, le prix de l'électricité au Québec n'est généralement pas soumis aux fluctuations du marché. Voilà pourquoi vous pouvez compter sur la stabilité des tarifs d'Hydro-Québec pour une troisième année consécutive. De plus, Hydro-Québec vise à poursuivre un objectif de stabilité des prix de son électricité pour les prochaines années. Une autre raison qui fait de l'électricité une source d'énergie de premier choix.

Évolution annuelle des prix de l'énergie de 1998 à 2000



L'électricité, c'est bien moins cher.
Étiez-vous au courant ?



Chrétien ferme toujours au Québec la porte du Sommet des Amériques

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le Sommet des Amériques, fin avril à Québec, devrait déboucher sur un engagement « clair et vigoureux » en faveur de la démocratie et de l'équité, a déclaré hier le premier ministre Jean Chrétien, selon qui l'exercice devrait « donner plus de pouvoir aux administrations locales et protéger les droits des minorités ».

M. Chrétien n'a toutefois pas ouvert la porte à une participation accrue du gouvernement québécois à la réunion des 34 chefs d'État.

Après avoir souligné l'importance des questions sociales et politiques au Sommet des Amériques, devant 500 invités de la chambre de commerce du Québec métropolitain, M. Chrétien a refusé de répondre aux questions des journalistes.

En vitesse, les organisateurs avaient ajouté, sur un prolongement de la tribune, un fleurdelisé et le drapeau de la Ville de Québec, au bout de l'alignement des drapeaux de tous les pays invités.

Le gouvernement québécois demande toujours que le premier ministre puisse s'adresser aux chefs d'État, mais en coulisses, le chef de cabinet de M. Chrétien, Jean Pelletier, dans un entretien avec la ministre Louise Beaudoin, a déjà fermé catégoriquement la porte à une telle participation. Clairement, il « n'entrait pas dans les vues d'Ottawa que M. Landry puisse s'adresser aux chefs d'État », expliquait-on au gouvernement du Québec.

De passage hier à Jonquière, le

premier ministre Lucien Bouchard a dit « espérer encore que le gouvernement fédéral aura, envers l'institution qu'est l'État du Québec, la courtoisie minimale de permettre au premier ministre du Québec d'intervenir de façon acceptable durant les délibérations » du Sommet.

De son côté, son successeur, Bernard Landry, voit dans le refus d'Ottawa « une belle occasion de réfléchir aux inconvénients, pour une nation, de ne pas être souveraine. Les nations des trois Amériques vont converger vers notre capitale nationale, et on sera exclus des débats. C'est tout à fait déplorable », a-t-il dit.

Selon lui, « le gouvernement du Canada nie une réalité fondamentale en considérant que le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan, c'est la même chose ».

« J'espère qu'Ottawa changera d'avis ; s'ils ne le font pas, j'espère que les Québécois tireront comme conclusion que notre nation est entravée dans son rayonnement international par l'appartenance au système canadien tel qu'il est », de lancer le vice-premier ministre.

Pas question de boycott toutefois : « Quand on n'est pas invité, on n'a pas beaucoup de puissance de boycott », a déclaré M. Landry, ironique. « Je vais tenter de sauver ce qui est sauvable. M. Chrétien est un Québécois, il est issu de notre nation... J'essaierai de lui faire valoir ça. »

Tout au plus, comprend-on à Québec, le fédéral acceptera-t-il que le premier ministre québécois soit présent à l'aéroport, à l'arrivée et au départ des chefs de gouverne-

ment ainsi que, comme entendu au préalable, à un cocktail où les chefs d'État et de gouvernement se retrouveront.

« C'est toujours une présence sans droit de parole ; on offrait un cocktail, on ajoute l'aéroport ; de plante verte on devient plante verte à roulettes », insiste-t-on à Québec.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a catégoriquement refusé de s'immiscer dans le débat entre Québec et Ottawa. « Ce n'est pas de mes affaires », a-t-il laissé tomber.

« Ni l'enfer ni le paradis »

Devant ses hôtes de la chambre de commerce, le premier ministre Chrétien a décrit la mondialisation comme n'étant « ni l'enfer ni le paradis ». Il a rappelé que le Sommet de Québec ne se tiendrait pas seulement pour parler de la création d'une zone de libre-échange dans les Amériques.

« L'accent y sera mis sur des initiatives conçues pour promouvoir les intérêts de tous nos concitoyens. Ces initiatives pourraient inclure l'amélioration de l'efficacité des marchés financiers, la protection des droits des travailleurs et de l'environnement et la recherche d'une forme de coopération pour mieux répartir les bienfaits de la croissance économique », a dit M. Chrétien.

Le premier ministre a rappelé que le libre échange avait permis au Canada d'augmenter de 170 % ses échanges commerciaux avec le reste de l'Amérique, pendant que ceux avec l'Europe n'augmentaient que de 60 % et ceux avec l'Asie de 66 %.



Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, a parlé du Sommet des Amériques et de libre-échange, hier, devant quelque 500 invités de la chambre de commerce du Québec métropolitain. photo PC

Code du travail: le patronat réclame l'intervention de Landry

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les porte-parole patronaux demandent au prochain premier ministre, Bernard Landry, d'intervenir pour convaincre la ministre d'État au Travail, Diane Lemieux, de modifier le projet de loi 182 sur la réforme du Code du travail, trop pro-syndicale à leur goût. Le premier à faire appel à M.

Landry a été le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ) Gilles Taillon, après avoir témoigné devant la Commission de l'économie et du travail, en affirmant qu'il préférerait et de loin le statu quo au projet de loi dans sa forme actuelle.

« Plutôt que ce projet de loi, a-t-il affirmé au cours d'un point de presse, oui, on préfère le statu quo,

même si on réclame des modifications au code actuel à l'égard de la sous-traitance.

« Que des entreprises du Québec puissent faire de la sous-traitance, a-t-il précisé, qu'elles soient en mesure de confier à d'autres des mandats et des fonctions, c'est essentiel au développement de la nouvelle économie. C'est l'avenir du Québec qui en dépend. »

M. Taillon a tenu à rappeler que M. Landry a souvent dit « qu'il fallait s'ouvrir à une modification de l'article 45 et que c'était essentiel au développement économique ».

« Nous interpellons le futur premier ministre sur cette question, a ajouté le président du CPQ. C'est à la ministre d'agir et nous comptons que M. Landry pourra l'encourager à prendre de bonnes décisions. »

Le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet, a tenu les mêmes propos dans une lettre qu'il a expédiée, mardi, à M. Landry, l'incitant à ne pas perdre de vue que les modifications au Code « ne doivent pas aller à l'encontre des efforts déployés par les entreprises québécoises et par votre gouvernement pour attirer des investissements au Québec ».

SEARS

DANS LA LIMITE DES STOCKS

INCROYABLE LIQUIDATION DE RÉFRIGÉRATEURS KENMORE^{MD}

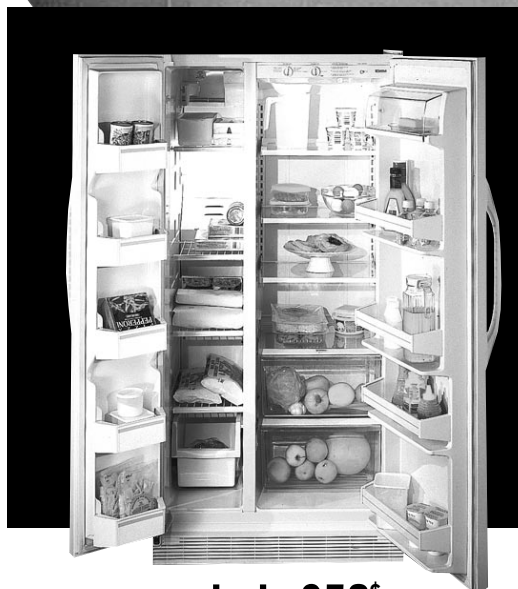
À DES PRIX QUI NE VOUS LAISSERONT PAS FROIDS!

Ces modèles Kenmore 2000 se vendent à une vitesse incroyable, alors venez vite choisir celui qui répond à vos besoins! Nous avons un choix impressionnant de réfrigérateurs à congélateur en haut et en bas, de modèles côte-à-côte et de congélateurs. En voici quelques exemples:

799⁹⁹

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 20,6 PI³

N° 60142. Rég. Sears 1099,99.
Rabais 300 \$.



rabais 350\$
RÉFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTE KENMORE DE 19,8 PI³
N° 48062. Rég. Sears 1449,99.
1099,99



877\$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 17,8 PI³
N° 69892. Rég. Sears 1149,99.
En blanc, biscuit et noir

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Amos

Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451

Deux-Montagnes

Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville

Les Promenades Drummondville (819) 478-1381

Granby

Les Galeries de Granby (450) 375-5770

Joliette

Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900

Mont Laurier

Magasin-concession de MontLaurier (819) 623-4100

Montréal

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou Langelier et Jean Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon (450) 678-9066

Carrefour Angrignon LaSalle (514) 364-7310

Carrefour Laval (450) 682-1200

Centre commercial Champlain Brossard (450) 465-1000

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Place Vertu (514) 335-7770

Promenades St-Bruno (450) 441-6603

Magasin de meubles St-Bruno Autoroute 30 et autoroute 116 (450) 653-4064

St-Jérôme (450) 432-2110

Pointe Claire

Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

Repentigny

Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532

Rouyn-Noranda

Place Rouanda (819) 797-2321

Sorel

Les Promenades de Sorel (450) 746-2508

St-Hyacinthe

Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601

St-Jean

Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651

St-Jérôme

Le Carrefour du Nord (450) 432-2110

Val d'Or

Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181

Valleyfield

Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vieSM

Les optométristes veulent garder les examens gratuits

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

APPRÉHENDANT la désassurance des examens de la vue pour les moins de 18 ans et les 65 ans et plus, les optométristes demandent au public de les soutenir dans leur campagne de protestation auprès du gouvernement.

Cette rumeur de désassurance n'est toutefois pas confirmée. Interrogée à ce sujet lundi, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, avait affirmé qu'aucune décision à ce sujet n'avait encore été prise et que, de toute façon, le panier des services assurés était régulièrement passé en revue.

Néanmoins, les optométristes ne veulent pas attendre d'être placés devant le fait accompli. Ils viennent d'entreprendre une campagne, au coût de 200 000 \$, pour convaincre le gouvernement de ne pas choisir cette option.

Un examen de la vue coûte 38 \$ à la Régie de l'assurance-maladie pour un bénéficiaire du système public et entre 45 \$ et 50 \$ pour un bénéficiaire d'une assurance privée, indiquait en conférence de presse M. Langis Michaud, président de l'Association des optométristes du Québec.

Dans un bureau d'optométriste, entre 50 et 60 % de la clientèle est bénéficiaire du système public, ce qui inclut les prestataires de la sécurité du revenu, en plus des personnes âgées et des jeunes.

Si le projet de désassurance voyait effectivement le jour, les optométristes subiraient donc une perte d'environ 40 à 60 % de leur revenu, a évalué M. Michaud.

Il a aussi affirmé que si les examens actuellement payés par le système public ne l'étaient plus, les optométristes se verraient dans l'obligation de hausser le tarif des examens pour compenser la perte inévitable de clientèle. Ces examens coûteraient désormais entre 55 \$ et 60 \$, a-t-il estimé.

Désireux de faire pression sur le gouvernement, les 1200 optométristes du Québec sollicitent donc l'appui du public.

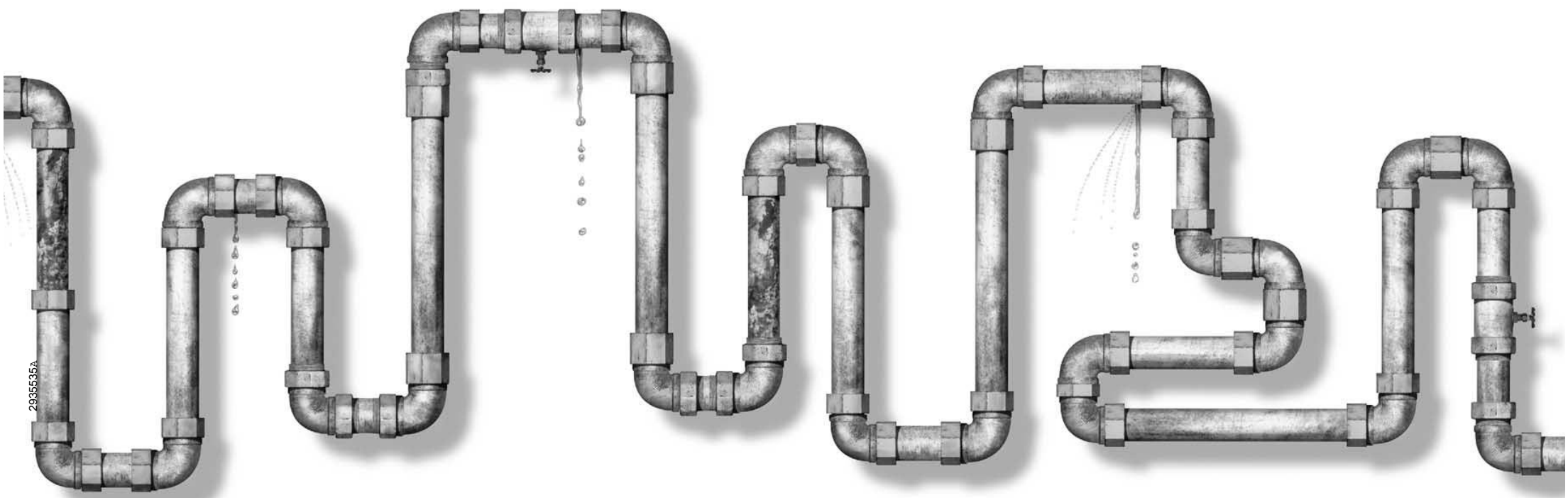
Ils invitent les gens à téléphoner ou à écrire à leur député. Des « cartes postales » seront aussi disponibles dans les bureaux d'optométristes pour les citoyens qui veulent adresser leur message au gouvernement.

L'Association des optométristes aura également recours à des affiches illustrant un enfant ou une personne âgée, avec un texte affirmant, par exemple, que les yeux d'un enfant ne sont pas importants pour le gouvernement.

loto-québec		résultats	
Tirage du 2001-02-27		Tirage du 2001-02-27	
05	13	3	4
14	22	242	3719
29			
30	33	Tirage du 2001-02-27	
34	36	NUMÉRO: 472823	
37		Le jeu doit rester un jeu	
39	49	<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.</small>	
50	53	T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC	
54			
56	59		
62	64		
65			

NP0311201

Copyright 2001, Sears Canada Inc.



Dernière sortie publique du premier ministre Bouchard

Jonquière, Chicoutimi et La Baie formeront la sixième ville en importance au Québec

MARTIN PELCHAT

JONQUIÈRE — Avant de tirer sa révérence, Lucien Bouchard lancera aujourd'hui une deuxième vague de fusions municipales qui ciblera, cette fois, les régions sans épargner son fief saguenéen, même si le débat y déchire la famille souverainiste.

C'est dans son comté, qui sera touché par la fusion des municipalités de Jonquière, Chicoutimi et La Baie au sein de ce qui deviendra la sixième ville en importance au Québec après Hull-Gatineau, que M. Bouchard en a fait l'annonce, hier, à l'occasion de sa dernière sortie publique en tant que premier ministre.

Il a aussi indiqué que le gouvernement entendait accepter les recommandations des mandataires en faveur de fusions à Sherbrooke et à Trois-Rivières, qui permettront

de constituer deux autres agglomérations de plus de 100 000 habitants.

« Ville de Saguenay », la plus populeuse des trois, aura 154 000 habitants. La fusion, qui impliquera au total sept municipalités, sera officialisée par décret du Conseil des ministres aujourd'hui en vue de la création de la nouvelle ville en janvier 2002. L'élection du nouveau conseil aura lieu le 4 novembre prochain. Il bénéficiera d'une aide de cinq millions sur cinq ans afin d'assumer les coûts de transition.

« Il faut que nous, du Saguenay, posions un geste concret pour enrayer le sous-développement de la région et relancer le Saguenay dans le rôle qu'il sera si capable de remplir », a dit M. Bouchard, entouré de son successeur, Bernard Landry, de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, et du ministre responsable de la région, Jacques Brassard.

M. Bouchard a qualifié la fusion saguenéenne de « geste historique ». Évoquant la mémoire de son père, qui a sillonné chaque rue de Jonquière avec son camion, et celle des 21 pionniers du « royaume » du Saguenay, le premier ministre s'est dit ému de léguer cette grande ville, inscrite « dans la nature des choses », à une région menacée par le déclin démographique. « C'est pour les jeunes que je le fais », a-t-il insisté.

« Quand on travaille dans la vie publique depuis 13 ans et qu'on termine sa carrière politique par une décision aussi monumentale, on ne peut éprouver autre chose que de l'émotion et de la fierté. »

Bernard Landry, qui devrait prendre la tête du gouvernement la semaine prochaine après son couronnement, vendredi, à la direction du Parti québécois, a tenu à préciser qu'il comptait poursuivre la réorganisation municipale menée à grand train par Louise Harel depuis l'automne. « Le prochain gouvernement aura une politique de continuité absolue en cette matière », a-t-il dit.

La fusion déchire cependant la famille péquiste du Saguenay. Présent à la table de M. Bouchard, le député de Dubuc, Jacques Côté, n'a pas caché qu'il n'y était pas de tout favorable et que ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il se ralliait à la décision de son gouvernement. « Il serait superflu de vous dire que je vis depuis quelques semaines les moments les plus déchirants de ma carrière politique », a-t-il laissé tomber.

À La Baie, des péquistes connus comme l'ex-député Gérard-Raymond Morin et une ancienne dirigeante du parti sous René Lévesque, Lise Bouchard, militent au sein d'un comité, Citoyens du Fjord, opposé à la fusion. Il menace de présenter des candidats « souverainistes indépendants » dans les cinq comtés de la région aux prochaines élections, dont Jonquière, où une élection complémentaire désignera le successeur de M. Bouchard.

Le maire de La Baie, Réjean Simard, a aussi rappelé hier midi, après une rencontre des maires avec le premier ministre, qu'il avait présidé le comité du Oui au dernier référendum et livré une majorité de 72 % pour la souveraineté. Dans *Le Quotidien*, hier matin, sa ville a fait publier une pleine page de publicité intitulée : « Appel au Parti québécois » et soulignant que le déluge de 1996 n'avait pas réussi à faire disparaître La Baie. « En 2001, il n'y a pas de raison que ce soit notre gouvernement qui fasse disparaître la ville fondatrice de la région ! » dit le texte.

Des trois maires des villes principales touchées par la fusion, seul celui de Chicoutimi, Jean Tremblay — qui est libéral ! — est sorti ravi de la rencontre au cours de laquelle le premier ministre a annoncé sa décision. « Je ne suis pas un membre du Parti québécois et pourtant, dans ce dossier-là, je les admire beaucoup parce qu'ils ont l'énergie d'aller jusqu'au bout », de dire M. Tremblay.

SOLDE

du 22 février
au 4 mars 2001

15% à 50%

de rabais

sur la marchandise sélectionnée.
Jusqu'à épuisement de la marchandise.

- Vélos
(Tous les modèles 2000)
- Skis
- Vêtements
- Chaussures



LA CORDÉE

2159, rue
Sainte-Catherine Est
Montréal H2K 2H9



Métro Papineau

Tél. :
(514) 524-1106

Novell pour emporter

La gestion entière de vos affaires tient dans le creux de votre main. Grâce à votre téléphone numérique, vous pouvez désormais envoyer et recevoir vos courriels, planifier vos réunions et rechercher vos documents. Le service **Téléfureteur™** de Bell Mobilité vous ouvre les portes d'une foule d'applications d'affaires, dont Novell GroupWise. Composez le **1 888 551-8743** ou visitez www.bell.ca/bureaumobile

Bell
Mobilité



Téléfureteur est une marque de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc. Le service est offert uniquement là où la technologie le permet. Novell et GroupWise sont des marques déposées de Novell Inc. aux États-Unis et dans certains autres pays.

Vices cachés?

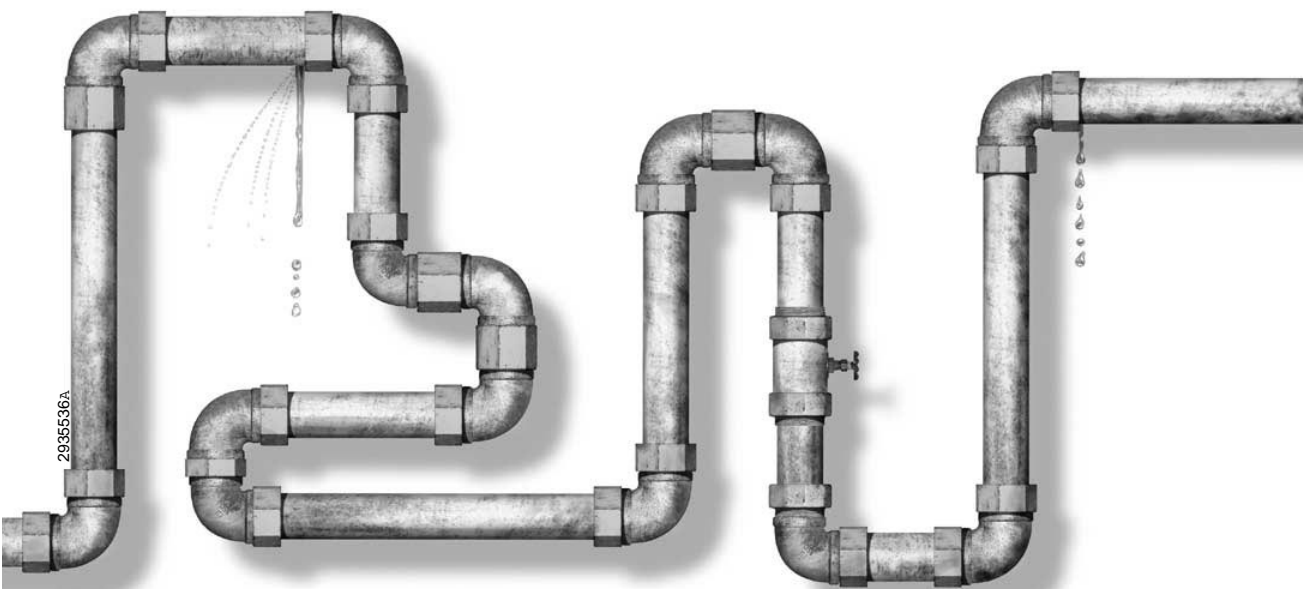
À peine installé dans la maison de vos rêves, vous découvrez un sérieux problème d'infiltration d'eau... et l'ancien propriétaire s'en lave les mains. « Si j'avais su... », soupirez-vous. Pas de panique! Vous avez souscrit à l'assurance protection juridique justement pour garder la tête hors de l'eau en pareille situation.

Grâce à cette protection — ajoutée à coût minime à votre assurance habitation ou auto —, vous accédez à l'aide et aux conseils d'un expert en la matière : l'avocat de votre choix. Faire valoir vos droits n'aura jamais été aussi simple. Devenez maître des imprévus juridiques de la vie : souscrivez dès aujourd'hui à l'assurance protection juridique.

Composez le **1 888 522-2748** ou visitez le site www.barreau.qc.ca

La Capitale
assurances générales

Barreau du Québec



Québec doit augmenter la mise contre les ravages du jeu

MARTINE ROUX

Québec doit intervenir de façon plus musclée afin de prévenir les ravages du jeu, de traiter les joueurs pathologiques, de restreindre l'accès aux loteries vidéo et d'éduquer la population sur la dépendance qu'entraînent les jeux de hasard.

Telles sont les principaux constats qui se dégagent d'un colloque sur les jeux de hasard tenu hier à Montréal sous la houlette du député libéral de Nelligan, Russell Williams. Réunissant une centaine de personnes, dont huit conférenciers venus exposer les impacts sociaux du jeu au Québec, l'échange visait à formuler des recommandations que le député souhaite déposer à l'Assemblée nationale.

Trente-trois suicides reliés au jeu

ont eu lieu au Québec en 1999, a rappelé l'épidémiologiste Sonia Termina, du Bureau du coroner. Par ailleurs, le taux de joueurs pathologiques adultes est passé de 1,2 % en 1989 à 2,1 % en 1996, a fait valoir la vérificatrice générale adjointe, Doris Paradis. Mais les intervenants gouvernementaux concernés par le jeu agissent en vase clos, une situation que le vérificateur général avait dénoncée dans ses rapports de 1996 et de 2000.

« La main droite ne doit pas ignorer les gestes de la main gauche, a déclaré M^{me} Paradis. Actuellement, très peu sinon aucune information ne nous permet d'évaluer les coûts sociaux reliés aux jeux de hasard et d'argent. »

Les jeunes joueurs sont deux fois plus nombreux que les joueurs adultes, a souligné Jeffrey Derovensky, professeur à la faculté d'éducation et de psychologie de l'Université McGill. Selon lui, les paris impliquant des sommes d'ar-

gent qui commencent dans les cours d'école conduiront éventuellement au casino. Ou au suicide...

« Il est clair que le jeu peut créer une dépendance au même titre que la drogue, l'alcool et la cigarette », dit-il. Pourtant, les parents, les enseignants ou les jeunes eux-mêmes ne sont pas conscients que les paris peuvent mener à des problèmes de jeu sérieux, déplore-t-il en insistant sur le besoin de campagnes de prévention accrues et de publicité « responsable ».

Comme pour les paquets de cigarettes, Québec devrait apposer des autocollants sur les appareils de loterie vidéo mettant en garde les utilisateurs contre la dépendance liée au jeu, a soutenu pour sa part Claude Bilodeau, président et fondateur de la maison du même nom pour traiter les joueurs. Et d'ici à ce que le ministère de la Santé ait évalué les impacts sociaux liés à ces machines, Québec devrait suspendre leur exploitation, a-t-il recommandé.

Temporaire ou pas, le retrait des appareils de loterie vidéo est « impensable », estime le président de la Corporation des propriétaires de bars, de brasseries et de tavernes du Québec, Renaud Poulin. « Ce serait la pire chose à faire même pour les joueurs compulsifs, car ils seraient à la merci du crime organisé », a-t-il confié en rappelant que 98 % des Québécois jouaient aux jeux de hasard « d'une façon normale ». Les tenanciers d'établissements sont néanmoins prêts à joindre toute initiative visant à contrer les effets néfastes du jeu, a assuré M. Poulin.

Au bureau du ministre responsable de la Protection de la jeunesse, Gilles Baril, on rappelle que 44 millions sur cinq ans ont été dévolus au traitement et à la prévention du jeu compulsif, dont 6 millions débloqués en janvier dernier. Cette somme permettra au gouvernement d'établir une « stratégie globale » pour venir en aide aux joueurs pathologiques, a précisé son attaché de presse, Thierry Audin.

La Cour d'appel rejette la requête des compagnies de tabac

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LES COMPAGNIES de tabac canadiennes JTI Macdonald, Imperial Tobacco et Rothmans ont échoué, hier, à faire stopper pour un temps les procédures devant mener à un recours collectif contre elles.

La juge Louise Otis de la Cour d'appel a rejeté la demande de délai qui lui était présentée par les trois compagnies qui voulaient que la requête d'autorisation d'un recours collectif ne puisse se mettre en branle avant que leur demande pour permission d'en appeler en Cour suprême n'ait été accordée ou refusée.

Après avoir écouté les arguments des représentants des compagnies de tabac et ceux du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), la juge Otis a souligné l'importance que les procédures en vue d'un recours collectif se déroulent « avec célérité ».

Cette décision a été accueillie avec soulagement et enthousiasme par le président du CQTS, Marcel Boulanger, qui cherche à tenter un recours collectif au nom d'environ 25 000 à 35 000 fumeurs québécois atteints du cancer du poumon, du larynx, du pharynx ou souffrant d'emphysème.

« Enfin nous allons pouvoir prendre une grande inspiration. En somme, ça nous donne une chance de faire faire le premier pas à notre requête. Rien n'a bougé depuis le dépôt de notre requête en autorisation d'un recours collectif, en novembre 1998.

« Jusqu'ici tout a été bloqué continuellement par toutes sortes de procédures », a-t-il signalé.

La décision de la juge Otis va forcer l'avocat d'Imperial Tobacco, M^e Jean Bertrand, et ses collègues, à consulter les compagnies de tabac pour voir ce qu'il y a lieu de faire avec les procédures pendantes devant la Cour suprême.

« Si on considère qu'elles n'ont plus de rôle à jouer, on va réévaluer la situation », a-t-il dit.

Le jugement que cherche à faire invalider en Cour suprême les compagnies de tabac est intervenu en novembre 2000 et a donné le feu vert pour que soient réunis le recours du CQTS et un autre semblable afin qu'un juge de la Cour supérieure détermine ce qu'il y a lieu de faire.

Le premier groupe cherche à tenter un recours collectif au nom de gens qui, après avoir commencé à fumer, sont devenus dépendants du tabac. Ils réclament des dommages exemplaires.

Le recours du CQTS veut représenter ceux qui, en raison de l'usage de produits du tabac, ont développé des cancers et de l'emphysème. Ils réclament des dommages pour atteinte à la santé.

« Le processus peut s'engager », a déclaré le D^r Boulanger.

« Maintenant que cet obstacle est écarté. On va demander à la juge en chef de la Cour supérieure d'établir un échéancier pour que nous puissions faire entendre notre requête le plus vite possible, dans les prochains mois », a indiqué M^e Yves Lauzon, au nom de CQTS.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ à 145 \$/semaine 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h*

*Matériel pédagogique inclus, pas de taxes, deductible d'impôt, frais d'inscription : 40 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

La
THALASSOTHÉRAPIE
à Paspébiac

dans ce magnifique manoir victorien surplombant la mer, consiste à se reposer "ré-el-le-ment" et à récupérer toute son énergie. Donc autant pour les hommes que les femmes. Ni esthétique. Ni granola.

La table est prétexte de bonne chère, de convivialité et de rires!
Les jours s'égrènent au rythme des glaces qui dansent sur la Baie!

Définitivement un lieu et un temps privilégiés...
à l'AUBERGE DU PARC
1 800 463-0890

2937104
www.aubergeduparc.com

Pour des économies du printemps... surveillez notre circulaire du printemps dans l'édition d'aujourd'hui!

L'Équipeur
Vêtements performants



Le vice-premier ministre Bernard Landry à Chicoutimi hier.

Photo: CP

Péréquation égale incapacité à répartir la richesse, déplore Landry

DENIS LESSARD
avec la Presse Canadienne

PÉRÉQUATION rime avec pauvreté, déplore le vice-premier ministre et futur chef du Parti québécois Bernard Landry. « C'est déshonorant », a-t-il lancé hier à Jonquière, quelques minutes après que son homologue fédéral des Finances, Paul Martin, eut annoncé un versement additionnel de péréquation de 1,5 milliard au Québec, dans les prochains mois. Selon M. Landry, ce « transfert charitable » du gouvernement fédéral n'est pas un « cadeau » d'Ottawa, mais plutôt une démonstration de la déficience du système fédéral.

« Ce cadeau, nous le recevons annuellement depuis 1957. C'est une des preuves les plus flagrantes de l'incapacité du système canadien et du gouvernement central à répartir véritablement la richesse. Il y a deux provinces vraiment industrialisées au Canada, le Québec et l'Ontario. Le Québec a une économie plus diversifiée, plus avancée sur le plan technologique, alors je trouve qu'il est déshonorant en un sens d'être considérée durant 40 ans d'affilée comme une province pauvre, alors que nous devrions être un pays riche », a déclaré M. Landry.

Selon lui, ce « cadeau apparent est la conséquence d'une négligence à nous donner ce qui nous revient, à nous accorder nos droits ». Chiffres en mains, il a signalé que le Québec, qui compte pour 25 % de la population canadienne, ne bénéficiait que de 22 % des achats en biens et services du gouvernement fédéral. Le déséquilibre est similaire pour les dépenses fédérales en investissements fédéraux (19 %), en fonds destinés à la recherche et au développement (20 %), en subventions aux entreprises et en dépenses intramurales fédérales (15 %) comme les laboratoires fédéraux.

« Qu'on nous donne les moyens de gagner notre vie avec justice et équité et on n'aura pas besoin de la péréquation », a conclu Bernard Landry.

La solidarité canadienne

Paul Martin a confirmé hier à Ottawa que le Québec allait, pour l'an dernier et l'année en cours, recevoir un total de 1,5 milliard de plus au chapitre de la péréquation, conséquence de la décision annoncée par Jean

Chrétien en septembre dernier de hausser le plafond de 10 milliards par année en versement de péréquation.

« Le Québec va recevoir presque 1,5 milliard, cela fait partie de la solidarité canadienne où les régions du pays s'entraident par l'entremise du gouvernement canadien », a soutenu le ministre Paul Martin. « C'est de l'argent que le Québec va pouvoir dépenser partout, pour la santé et l'éducation », a-t-il ajouté.

Dans les officines gouvernementales à Québec, on explique que l'arrivée de Bernard Landry et les recettes plus fortes que prévu venant d'Ottawa auront pour effet de faire disparaître subitement les douloureuses compressions envisagées par le gouvernement Bouchard en début d'année.

Des sources dans les ministères concernés tout comme des proches du futur premier ministre affirment que M. Landry repoussera catégoriquement les décisions impopulaires qui étaient au menu du gouvernement Bouchard quand ce dernier a annoncé sa démission.

Premier dossier à prendre le chemin de la déchiqueteuse : le projet d'abolition de l'allocation familiale minimum pour 261 000 familles, un chèque annuel de 80 \$. Québec comptait engranger 41 millions par année avec cette mesure.

Un mémoire préparé pour le Conseil des ministres n'y sera jamais acheminé s'il faut en croire des hauts fonctionnaires. Les collaborateurs de Bernard Landry disent que le nouveau premier ministre doit combattre son image de néolibéral et que sabrer les programmes sociaux serait

ramer à contre-courant.

Le Conseil des ministres a déjà renoncé officiellement à son projet de « désassurer » les services optométriques, soit l'examen annuel de la vue accordé gratuitement aux moins de 18 ans et aux plus de 65 ans, une mesure qui aurait permis d'économiser 18 millions par année.

L'idée de hausser les tarifs des places en centre d'accueil et des chambres d'hôpital n'est pas encore officiellement évacuée, mais dans les cabinets politiques on s'attend à ce qu'elle soit rapidement passée à la trappe.

Ces intentions révélées par *La Presse* début février avaient provoqué une vive réaction chez les militants du PQ en région.



Le ministre fédéral des Finances Paul Martin hier, à la Chambre des communes durant la période de questions.

Photo: CP

La part du lion pour le Québec: solidarité ou... iniquité de base?

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — La hausse des paiements de péréquation au Québec, annoncée hier par le ministre fédéral des Finances Paul Martin, est due à une révision des calculs d'attribution des paiements, qui tient compte de l'évolution de l'économie en 1999 et 2000, et à l'effet d'un projet de loi remaniant la formule du programme de péréquation, déposé hier aux Communes.

Le projet découle d'un engagement que le premier ministre Jean Chrétien a pris lors de la signature de l'entente sur la santé avec les provinces, en septembre dernier. Il enlève le plafond de 10 milliards qui existe actuellement sur les paiements de péréquation aux provinces.

Le Québec obtiendra la part du lion de l'augmentation versée à l'ensemble des provinces, en décrochant 1,5 milliard des 1,8 milliard en nouveaux paiements.

Un premier chèque de 983 millions sera envoyé au gouvernement du Québec d'ici la fin de mars. Il reflète la révision des calculs d'attribution. Le ministre Martin a indiqué que les calculs tiennent compte du rendement de l'économie des provinces et du fait que celle du Québec a fait moins bonne figure.

Un autre chèque de 489 millions parviendra par la suite à Québec, une fois que le projet de loi sera adopté, soit probablement d'ici le mois de juin.

Si on additionne ces augmentations, le Québec aura, en tout et pour tout, 5,3 mil-

liards d'Ottawa en paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000 et 5,4 milliards pour 2000-2001. Elle est la province qui profite le plus, et de loin, de ce programme fédéral, qui vise à atténuer les différences entre les provinces riches et les provinces pauvres. L'Ontario et la Colombie-Britannique n'en bénéficient pas.

Selon le ministre Martin, le système de péréquation démontre que la solidarité canadienne fonctionne. « Ça fait partie de la solidarité canadienne que des régions du pays, par l'entremise du gouvernement canadien, s'entraident », a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes.

Il a affirmé que le Québec pourra dépenser cet argent comme il le veut : pour la santé, l'éducation, la recherche ou le développement.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement fédéral tient à relever le fait que le Québec est avantagé par le programme de péréquation. Au début de 1999, le ministre Martin ne s'était pas gêné pour annoncer haut et fort le versement à Québec d'un chèque de 1,4 milliard, découlant d'une révision des calculs de péréquation.

En réaction, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a soutenu qu'il était regrettable que le Québec soit à la remorque d'un programme semblable. Selon lui, si le fédéral attribuait une part équitable en investissements structurants, par exemple en recherche et développement, l'économie québécoise s'en porterait mieux. « Si on avait cela, on n'aurait sûrement pas besoin de la péréquation », a-t-il fait valoir.

Mini-Lotus

Votre bureau dans la poche, c'est maintenant possible. Grâce à votre téléphone numérique, vous avez désormais accès à votre courriel, votre agenda ainsi qu'à votre carnet d'adresses. Lotus Mobile Notes n'est qu'une des nombreuses applications maintenant offertes avec le service **Téléfureteur™** de Bell Mobilité. Composez le **1 888 551-8743** ou visitez www.bell.ca/bureaumobile

Bell
Mobilité



Téléfureteur est une marque de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc. Le service est offert uniquement là où la technologie le permet.

Les infections courantes aussi à l'origine de l'artériosclérose

Associated Press

DALLAS — Une nouvelle étude confirme l'hypothèse selon laquelle les infections courantes, gingivite, bronchite et sinusite notamment, aggravent le risque d'artériosclérose, ces dépôts graisseux qui réduisent l'orifice des artères provoquant des maladies cardiovasculaires.

L'étude menée par des chercheurs italiens et autrichiens, et publiée dans le dernier numéro de *Circulation*, le journal de l'Association américaine du cœur, souligne que l'artériosclérose est plus fréquente chez les personnes souffrant de maladies infectieuses chroniques. Elle précise que de telles infections chroniques peuvent multiplier par trois le risque d'artériosclérose.

Ces résultats pourraient expliquer pourquoi certaines personnes sont sujets à des maladies cardiovasculaires, même en l'absence de facteurs de risque classi-

ques : hypertension artérielle, obésité, diabète, sédentarité, a déclaré le Dr Valentin Fuster de l'école de médecine de Mount Sinai à New York. Selon ce spécialiste, ces résultats démontrent l'importance du rôle joué par le médecin qui doit se montrer plus convaincant avec ses patients, notamment en martelant auprès des fumeurs la nécessité d'arrêter leur consommation, en incitant les patients en général à une bonne hygiène bucco-dentaire, et à avoir une alimentation équilibrée.

Un des chercheurs, le Dr Stephan Kiechl, de la clinique universitaire d'Innsbruck en Autriche, souligne tout l'intérêt de ce travail dans la prise en charge de certains accidents cardiovasculaires, notamment dans leur prévention.

Pour expliquer leurs conclusions, les chercheurs suggèrent que la réaction inflammatoire consécutive à l'infection contribue à fabriquer la plaque d'athérome

(dépôts graisseux). Des études complémentaires sont toutefois nécessaires pour se rendre compte de l'effet éventuel des antibiotiques ou des anti-inflammatoires sur l'évolution du processus.

Pour mener à bien leur travail, les chercheurs ont observé les modifications des artères carotides, les principales artères cérébrales, de 826 hommes et femmes. Les volontaires étaient tous blancs, âgés de 40 à 79 ans, et un tiers d'entre eux souffrait d'infections chroniques.

Cinq ans après le début de l'étude, 41 % d'entre eux avaient de nouveaux dépôts graisseux dans les artères carotides. Ces dépôts étaient trois fois plus fréquents chez ceux qui présentaient des infections chroniques.

Le Dr Stephan Kiechl explique que la possibilité d'avoir de nouvelles plaques est associée à des affections bactériennes chroniques, notamment des bronchites et des sinusites, mais pas à des affections virales comme l'herpès ou l'hépatite B.

Des commutateurs moléculaires pour stocker les souvenirs

Agence France-Presse

PARIS — Une équipe de chercheurs français et britanniques vient de montrer qu'un gène, baptisé Zif268, est essentiel à la formation de la mémoire à long terme et qu'il existe dans le cerveau des « commutateurs moléculaires » indispensables à la conservation des souvenirs.

Ces travaux, menés sous la direction de Serge Laroche par le laboratoire de neurobiologie de l'apprentissage, de la mémoire et de la communication (CNRS-Université Paris Sud à Orsay), et par des neurobiologistes du Medical Research Centre (MRC) à Londres, sont publiés dans le numéro de mars de la revue *Nature Neuroscience*.

Les chercheurs ont étudié des souris génétiquement modifiées afin que le gène Zif268 ne soit plus exprimé dans les neurones.

L'analyse électro-physiologique des circuits d'une région du cerveau, l'hippocampe, chez ces souris génétiquement modifiées a montré que les connections entre neurones, les synapses, leur permettaient toujours de mémoriser des faits, mais pas au-delà de quelques heures.

Des analyses de comportement ont confirmé que la mémoire à court terme des rongeurs demeurait intacte mais qu'ils étaient incapables de retenir une information au-delà de plusieurs heures. Les souris devenaient ainsi incapables de se repérer, de reconnaître des objets familiers ou de retenir des goûts ou des odeurs.

Du cartilage réalisé à partir de graisse

Agence France-Presse

WASHINGTON — Du cartilage a été réalisé en laboratoire à partir de cellules de graisse, ce qui crée un espoir pour les personnes dont ce tissu a pu être endommagé, a annoncé hier l'Université Duke, en Caroline du Nord.

Les chercheurs ont fait subir plusieurs opérations à des cellules de graisse provenant de tissus retirés par liposuction, avant de les traiter avec un cocktail biochimique particulier.

« Après deux semaines de culture, les cellules traitées ressemblaient et se comportaient » comme des cellules normales de cartilage, a souligné l'un des auteurs de l'étude, le professeur Geoffrey Erickson.

Du cartilage a déjà été obtenu à partir de cellules souches, ou indifférenciées, tirées de moelle osseuse.

Vélo

liquidation 2000



Grand solde

de vélos, accessoires et vêtements



Obtenez jusqu'à 40% de rabais

- Hybride, route, montagne, junior, BMX
- Aussi rabais sur modèles 2001
- Spéciaux sur tous les accessoires
- Choix incomparable
- Plan de mise de côté

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Solde en vigueur jusqu'au 4 mars 2001

36^e **FINALE** Du 2 au 10 mars 2001



des Jeux du Québec à Rimouski

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

27 février 2001

Page A13 manquante

Nouveaux indices d'une forme de vie sur Mars

GUY CLAVEL
Agence France-Presse

WASHINGTON — La recherche de la vie sur Mars a pris un nouveau tournant avec la découverte de cristaux « d'origine biologique » dans une météorite, quelques semaines avant le lancement d'une nouvelle sonde vers la planète rouge.

Ce que « nous avons découvert est d'origine biologique », a affirmé hier Imre Friedmann, un chercheur de la NASA au centre de recherches d'Ames à Moffett Field (Californie) qui s'est penché sur le désormais mythique météorite ALH-84001.

Ce petit rocher de moins de deux kilos trouvé en 1984 sur la banquise de l'Antarctique avait déjà fait la une de l'actualité il y a cinq ans lorsqu'une équipe dirigée par David McKay y avait décelé des substances minérales qui ont souvent des origines biologiques sur la Terre.

Cette fois-ci, les scientifiques de la NASA ont observé des chaînes de cristaux de magnétite, un oxyde magnétique naturel du fer. Leur disposition, selon eux, n'a pu être mise en place que par des organismes vivants.



La météorite ALH-84001

« Une telle chaîne d'aimants hors d'un organisme s'effondrerait immédiatement pour former des groupes compacts en raison des forces magnétiques », souligne Imre Friedmann dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Ces ensembles, pour les chercheurs, se seraient ainsi formés à l'intérieur d'organismes, dont la structure a permis de les garder en ordre.

Une autre équipe, dirigée au centre spatial Johnson à Houston (Texas) par Kathie Thomas-Keptra, a montré pour sa part que ces minuscules particules sont similaires à celles trouvées dans des bactéries vivantes à l'heure actuelle sur Terre et qui se dirigent grâce à des cristaux magnétiques dans leur corps.

Ces nouvelles découvertes laissent donc entrevoir une planète Mars à la vie autrefois florissante.

En effet, soulignent les chercheurs, ces bactéries « magnétiques » ont besoin pour vivre d'un peu d'oxygène. Leur présence sur Mars signifierait donc que des organismes utilisant la photosynthèse, comme les plantes, étaient alors présents sur la planète rouge il y a 3,9 milliards d'années.

Enfin, les photos transmises en permanence par la sonde Mars *Global Surveyor* sur orbite autour de la planète rouge révèlent régulièrement des reliefs laissant penser que des lacs ou des océans ont existé dans le passé sur l'astre. Or l'eau est essentielle pour l'apparition de la vie telle que nous la connaissons sur Terre.

En commentant ces deux dernières études, Michael Meyer, responsable du programme d'astrobiologie à la NASA, a rappelé que « trouver la preuve d'une forme de vie sur Mars était un des principaux problèmes de la recherche en astrobiologie à l'heure actuelle ».

Un nouveau pas pourrait être réalisé en ce sens grâce à la prochaine mission d'une sonde américaine, qui sera lancée en avril. Baptisée *2001 Odyssée vers Mars*, elle se mettra sur orbite cet automne autour de la planète pour tenter notamment d'y détecter de l'eau, dans le sous-sol.

La présence d'eau sous forme liquide remplirait d'espoir les biologistes qui espèrent un jour trouver des organismes encore vivants sur Mars, même si ce sont seulement des bactéries et non les « petits hommes verts » des ouvrages de science-fiction.

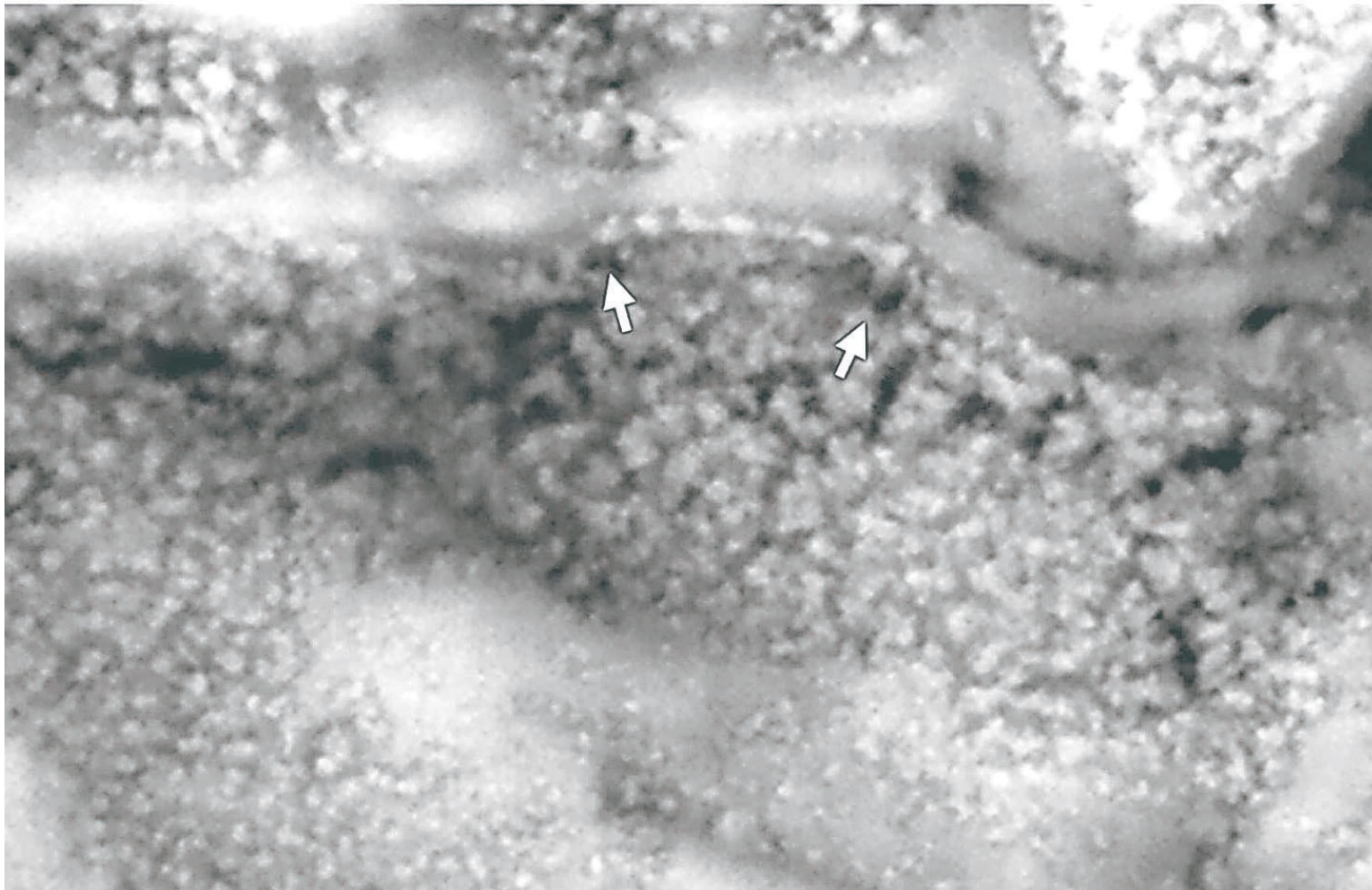


Photo AP/NASA

Les flèches indiquent l'une des chaînes de cristaux magnétiques, vue au microscope électronique, découverte dans la météorite ALH-84001.

METTEZ-VOUS À JOUR ET ÉCONOMISEZ !

COMPREND : MONITEUR COMPAQ 15 po ET IMPRIMANTE HP !

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 648C 429199

800 MHz

COMPAQ PRESARIO 5000CA

- Processeur AMD Duron 800 MHz
- Mémoire vive 64 Mo
- CD-ROM 40X
- Disque dur 20,0 Go
- Modem 56 K

449326/437561

*D'après un taux de change de 50 %

Notre prix 1492,45
Rabais postal 50 \$ US -75,00*
Rabais postal -50,00
PRIX DE L'ENSEMBLE APRÈS LE RABAIS : 1367,45

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 1467,45 !

IMPRIMANTE DESKJET 932C

- Résultats fidèles à la photo originale avec la superposition de couleurs améliorée HP
- Plateau pour papier pratique et pliant - idéal pour les endroits restreints
- Imprime 9 pages/minute 428977

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 299,86 !

229⁸⁶

GRAVEUR 9510i

442536

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 379,95 !

299⁹⁵

GRAVEUR 9350i

- 10 x 4 x 32

442535

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 329,45 !

269⁴⁵

IMPÔTMATIQUE 450010

Notre prix 29,95
Rabais postal -10,00
PRIX APRÈS RABAIS : 19⁹⁵

COMPREND : MONITEUR MX50 HP 15 po ET IMPRIMANTE HP !

933 MHz

PAVILION 7850

- Processeur Pentium III 933 MHz
- Mémoire vive 128 Mo
- Disque dur 40,0 Go
- LECTEUR CD-RW
- CD-ROM 48X
- Modem téléc. 56 K
- Capacité de mise sur réseau 450219/450240

450219/450240

*D'après un taux de change de 50 %

Notre prix 2217,95
Rabais postal 200 \$ US -300,00*
PRIX DE L'ENSEMBLE APRÈS LE RABAIS : 1917,95

PRIX RÉDUIT ! ÉTAIT 2027,95 !

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN

TEL. : 1-800-668-6888
TELEC. : 1-800-567-2260

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
www.bureauengros.com



Voyez triple*

Triplez vos « Gold Points ». Profitez de la promotion exceptionnelle offerte aux membres du programme Radisson Gold Rewards. Obtenez 2000 « Gold Points » lors de votre 1^{er} séjour à l'hôtel et 6000 « Gold Points » lors de chaque séjour additionnel dans les hôtels Radisson. 20000 « Gold Points » sont échangeables pour une nuitée** ou 5000 milles Aéroplan ou plus encore. Cette promotion est en vigueur du 1^{er} janvier au 31 mars 2001.



Nuitées gratuites, des primes en or
ADHÉREZ DÈS AUJOURD'HUI.

www.radisson.com
1-800-333-3333 ou communiquez avec votre agence de voyage



*Lors d'un premier séjour dans un hôtel et villégiature Radisson situés aux États-Unis, au Canada et aux Caraïbes, pendant la période promotionnelle du 1^{er} janvier au 31 mars 2001, les membres se verront attribuer 2000 « Gold Points » et se qualifieront pour obtenir en plus des 2000 « Gold Points » réguliers, 4000 « Gold Points » additionnels pour chaque séjour ultérieur. Nombre de bons illimité. Aucun achat n'est requis pour recevoir votre carte Radisson Gold Rewards. Vous trouverez une liste complète des modalités et conditions du programme au : www.radisson.com ou à un hôtel et villégiature Radisson participants. Cette offre est valide dans les hôtels participants. Non valide pour les tarifs d'industrie ou d'employés ou lors d'un séjour utilisant les « Gold Points » accumulés.
**Dans les hôtels participants.

Le View-Master® utilisé est une courtoisie de Fisher-Price, Inc.

Les talibans persistent et signent: les bouddhas seront détruits

AMIR SHAH
Agence France-Presse

KABOUL – Indifférents aux appels de la communauté internationale et notamment de l'UNESCO, les talibans au pouvoir en Afghanistan ont réaffirmé hier leur intention de détruire toutes les statues du pays, y compris les deux plus grands bouddhas du monde, témoins de la période pré-islamique du pays et classés au patrimoine mondial de l'humanité.

Sculptés dans une falaise de la vallée de Bamiyan, au centre du pays, les deux colosses mesurent respectivement 53 et 37 mètres de haut. Ils ont été érigés au V^e siècle de l'ère chrétienne, lorsque l'Afghanistan se trouvait au carrefour de l'Orient et l'Occident sur la route de la soie. Ils sont exceptionnellement sculptés non pas assis en tailleur mais debout. Les deux statues ont été défigurées par Gengis Khan à la fin du XII^e siècle et l'un des deux bouddhas a également été endommagé par des tirs au lance-grenades, et noirci par des feus de pneus.

S'ils sont détruits, ce sera « une énorme perte, une tragédie pour le peuple afghan et pour le monde. C'est un trésor historique, un héritage culturel qui appartient au monde entier », a estimé l'ambassadeur italien au Pakistan, Angelo Gabriele de Ceglie, venu à Kaboul en tant que représentant de la Société de sauvegarde de la culture et du patrimoine afghans. L'organisation, principalement financée par des fonds italiens, a été créée pour protéger ce qu'il reste du patrimoine culturel afghan après 20 ans de guerre civile.

Un travail menacé par le décret promulgué lundi par le mollah Mohammed Omar, le chef suprême des talibans, qui ordonne la destruction de toutes les statues, qualifiées d'« idoles » et jugées contraires à l'islam. Des pays comme l'Inde et le Sri Lanka ont condamné ce projet.

« Le peuple d'Afghanistan est musulman et nous n'avons pas besoin de ces choses », explique à Islamabad l'ambassadeur au Pakistan de l'« Émirat islamique d'Afghanistan », Abdul Salam Zaeef. « Soyez certains que l'ordre (d'éliminer les statues) sera exécuté. »

« Détruire tout vestige, tout monument, toute statue ne fera que prolonger le climat de conflit », a déclaré le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, exhortant les talibans à respecter leurs engagements de protéger les bouddhas. Il a estimé que la préservation de l'héritage, à la fois islamique et non islamique du pays lui donnerait « la plus solide fondation pour un avenir meilleur, plus pacifique et plus tolérant ».

À Paris, le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay Bernard Valero a jugé « consternante » la décision du Mollah Omar et appelé Kaboul à y renoncer.

L'opposition afghane a exprimé sa consternation. Pour Hamid Karzai, ancien vice-ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Burhanuddin Rabbani, aujourd'hui chef de l'opposition armée, les statues n'appartiennent plus tant à une religion qu'à l'histoire du pays, comme les pyramides d'Égypte. « L'Afghanistan est un pays musulman depuis 1200 ans et les mollahs n'ont jamais tenté de détruire » les bouddhas, a-t-il souligné. « Ils veulent détruire l'histoire de l'Afghanistan, sa mémoire. »

Ce à quoi l'ambassadeur Abdul Salam Zaeef rétorque : « Peu nous importe qu'elles n'aient pas été détruites par le passé. Nous avons maintenant un État religieux et nous voulons mettre un terme à tout ce qui est contraire à l'islam. »

Plusieurs centaines de bouddhas conservés au Musée national afghan devraient également être éliminés, le régime des talibans (littéralement « étudiants en théologie ») interprétant la loi coranique de la façon la plus étroite. La photographie, la télévision et toutes les autres images sont interdites. Les minorités religieuses, telles que les hindous et les sikhs, ne sont en revanche pas concernées et pourront continuer de pratiquer leur culte, assure l'ambassadeur taliban Abdul Salam Zaeef.



Photo REUTERS
Les talibans au pouvoir en Afghanistan ont réaffirmé hier leur intention de détruire toutes les statues du pays, y compris les deux plus grands bouddhas du monde (celui-ci fait 53 mètres, l'autre 37), témoins de la période pré-islamique du pays et classés au patrimoine mondial de l'humanité.

| SOUDAN |



À bord d'un avion des Nations unies, ces jeunes garçons, enthousiastes (ci-contre), observent par un hublot leur nouvelle destination, Rumbek (sud du Soudan), où ils seront hébergés dans des centres d'accueil. Ci-dessus, une cérémonie de démobilisation au cours de laquelle des enfants soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan ont bien pris soin de déposer leurs armes.

SPÉCIAL
Achetez tôt!

OBTENEZ À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSEE UNE PRIME DE 1300\$

SOIT : un ensemble de 2 lumières intégrées et un système d'épuration Nature.

Faites vite ! L'offre se termine le 4 MARS

CLUBE PISCINE

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

HEURES D'OUVERTURE :
LUN AU MER: 9 à 18 h
JEU ET VEN: 9 à 21 h
SAMEDI: 9 à 17 h
DIMANCHE: 10 à 17 h

BLAINVILLE 1150, boul. Cori-Labelle
BROSSARD 6655, boul. Taschereau
CHATEAUGUAY 279, boul. d'Anjou
CHICOUTIMI 1657, boul. Saint-Paul
DRUMMONDVILLE 3725, rue G.-Couture
GATINEAU 550, boul. La Gappe
GRANDBY 960, rue Principale
JOLIETTE 340, boul. R.-Barrette
LAFOURNAIE 2391, boul. Labelle
LAVAL 4925, boul. des Laurentides
LAVAL CHIMÉREY 3615, Autoroute Laval O.
LAVAL ST-VINCENT-DE-P. 4583, boul. Levesque Est
LEVIS 5220, boul. Rive-Sud
LONGUEUIL 620, place Trans-Canada
MANTWARY 120, rue Principale Nord
MONTBELLLO 548, Henri-Bourassa
MONT-LAURIER 386, rue Hébert
PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds
PLAISANCE 259, rue Principale
PTE-AUX-TREMBLES 11750, rue Sherbrooke Est
QUEBEC-VANIER 687, boul. F.-Bertrand Sud
REPERTIGNY 545, rue Notre-Dame
RIMOUSKI 905, rue Levesque
ROCK-FORÊST 4796, boul. Bourque
ST-EUSTACHE 232, rue Dubois
ST-G.-DE-BEAUCE 18655, boul. Lacroix
ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier
ST-JOVITE 1525, route 117
STE-JULIENNE 1447, route 125
ST-LUC-ST-JEAN 122, rue Moreau
SOREL/TRACY 206, rue du Collège
TERREBONNE 1715, chemin Gascon
THETFORD-MINES 842, boul. Smith Sud
TROIS-RIVIÈRES O. 3825, boul. Royal
VAL-D'OR 1387, 6e Rue
VALLEYFIELD 885, boul. Langlois
VAUDREUIL 910, boul. Herwood
VICTORIAVILLE 54, rue Girouard

2500 enfants soldats démobilisés

Agence France-Presse

7 % vont effectivement au combat, précise-t-il.

RUMBEK, Soudan — Bak Turjong, 12 ans, a laissé derrière lui les corvées d'eau et les entraînements qui ont fait son quotidien pendant deux ans dans les rangs de la rébellion sudiste soudanaise, pour une éducation dans un centre financé par les Nations unies.

Cet orphelin vient d'arriver à Rumbek, dans le sud de l'État du Bahr el-Ghazal (sud-ouest du Soudan), comme près de 2500 autres enfants soldats — âgés de 8 à 18 ans — qui recevront une éducation de base, un soutien psychologique et une formation professionnelle dans des centres d'accueil dans les environs de la ville.

Ayant perdu ses parents à l'âge de 10 ans dans une attaque de milices pro-gouvernementales, le jeune garçon s'était réfugié dans un camp voisin de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). « Dans le camp, nous allions chercher de l'eau et du bois, on nous apprenait à manier les armes, à marcher et à courir », a-t-il raconté.

Depuis le 23 février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a évacué par avion tous ces garçons démobilisés par l'armée rebelle, qui se trouvaient dans des zones de conflit, dans le nord du Bahr el-Ghazal.

Bak Turjong a passé une grande partie de son enfance dans un contexte de guerre et ne parvient pas à imaginer une vie sans violence. Il parle de vengeance.

« Je suis content d'aller à l'école, explique-t-il. Je vais acquérir des connaissances et ensuite, je retournerai dans l'armée pour venger la mort de mes parents. »

La SPLA s'est engagée auprès de l'UNICEF à démobiliser tous ses soldats âgés de moins de 18 ans, qui composent un tiers de ses troupes, selon Elijah Malok, le directeur exécutif de l'agence humanitaire de la SPLA, l'Association soudanaise pour l'aide et la réhabilitation (SRRA). Parmi eux, seuls

Dans le sud du Soudan, les jeunes garçons sont souvent livrés à leur propre sort lorsqu'ils perdent leurs parents ou sont séparés de leurs familles. Dans des situations similaires, les filles trouvent plus facilement refuge chez des parents lointains ou des membres de leur communauté, notamment parce qu'elles pourront ensuite être mariées et rapporteront ainsi à leur famille d'accueil du bétail — synonyme de richesse.

« Dans le futur, aucun enfant ne sera autorisé dans les camps militaires », a assuré Isaac Makur, responsable administratif de Rumbek pour le SPLM, l'aile civile de la rébellion.

Nelson, 16 ans, a rejoint la SPLA en 1993 et a participé à plusieurs batailles « contre les Arabes ». Aujourd'hui, il est content de quitter la vie militaire et de pouvoir étudier.

« Je veux travailler avec les Nations unies, mais si la guerre continue, je reviendrai dans l'armée », assure-t-il, avant de déposer ses armes devant des commandants de la SPLA, dans un camp militaire près de Rumbek.

« Personne ne sait combien de temps la guerre va durer, mais allez apprendre des choses utiles pour votre avenir », a déclaré aux enfants Majak d'Agoot, commandant du 3^e bataillon rebelle.

« Allez dans la société et respectez les civils. Je veux que vous échangiez vos armes contre des stylos », a lancé le commandant d'Agoot. « Je vous remercie pour tout le travail que vous avez fait avec l'armée pendant toutes ces années », a-t-il ajouté.

Selon l'UNICEF, les différents groupes armés impliqués dans le conflit sud-soudanais comptent environ 9000 mineurs.

Première Chaîne de Radio-Canada

95,1

Homier-Roy
DEMAIN 5H15

Cet été, la mode est aux deux...!

Réalisation : Louise Carrière

www.radio-canada.ca/radio

Plusieurs ressortissants de l'Union européenne briguent les suffrages à Paris

Agence France-Presse

PARIS — Des Portugais, des Italiens, un Grec, un Belge, une Suédoise... Cette année, des ressortissants de pays de l'Union européenne sont candidats aux élections municipales à Paris.

Pour la première fois en effet, tout citoyen de l'UE vivant en France a le droit non seulement de voter aux municipales des 11 et 18 mars prochains dans la ville où il habite mais aussi de briguer un poste de conseiller municipal.

Représentant la plus importante communauté étrangère d'Europe en France, les Portugais ont été les plus courtisés dans la capitale.

Joaõ Nave Dos Santos, 54 ans, chauffeur d'un homme d'affaires, figure en 23^e position sur la liste socialiste dans le XIV^e, un arrondissement — « celui où il y a le plus de Portugais » — qu'il habite depuis 23 ans.

Paris est divisé en 20 arrondissements, sorte de quartiers, qui élisent chacun leur maire et leurs conseillers. L'ensemble de ces élus élisent à leur tour en leur sein le maire de la capitale.

Ce Portugais qui a « toujours été socialiste dans (son) cœur, avec tout ce qui s'est passé au Portugal sous Salazar », entend bien apporter aux socialistes « des centaines de voix portugaises qui feront la différence ».

Il devra toutefois se passer de celle de sa compatriote Fernanda de Carvalho Martins, 35 ans, qui a préféré la liste de droite de Nicole Catala. « Pas particulièrement gaulliste », elle croit au « potentiel humain » de M^{me} Catala, « femme de terrain et de conviction ».

Un autre Portugais, Armando Lopes, 57 ans, président d'une holding et patron de la radio franco-portugaise Alfa, a été « personnellement contacté » par le candidat de la droite à Paris, Philippe Séguin, pour figurer

sur la liste du XII^e. Son objectif, s'il est élu : créer un centre social, culturel et sportif européen à Paris.

« Il faut en finir avec le clientélisme introduit par Tiberi ! » Militante féministe de gauche, Maria-Grazia Tajé, une Italienne de 63 ans, a choisi d'entrer dans la bataille dans le V^e, aux côtés de la candidate socialiste Lyne Cohen-Solal qui fait face au maire de droite sortant Jean Tiberi.

« Ici, ça me rappelle l'Italie du Sud des années 50, avec les cadeaux, les faveurs en échange du vote : on donnait une chaussure avant l'élection et la deuxième après, si la liste avait gagné. Jamais je n'aurais pensé retrouver cette atmosphère à Paris, ville de la culture, de l'intelligentsia », confie cette amoureuse du Quartier Latin, découverte il y a 21 ans.

Ce quartier, Jean-Miguel Pire, un Belge de 32 ans, le connaît bien lui aussi : il a étudié à l'Université Jussieu, située dans le V^e et ha-

bite le VI^e, l'arrondissement voisin. Profondément Européen, ce docteur en sociologie a choisi le candidat de droite auprès duquel il aimerait travailler sur la politique culturelle.

Nikos Bossinakos a, lui, « toujours été à gauche ». Arrivé en 1981 à Paris, ce réceptionniste grec de 45 ans est en lice dans le XVIII^e, sur la liste des Verts, « le meilleur parti dans l'arène politique en France actuellement ».

Les écologistes ont également eu la préférence d'Agnetta Nilsson, une traductrice suédoise de 50 ans, candidate dans le V^e.

« Beaucoup d'Européens ne sont pas du tout au courant qu'ils peuvent voter aux municipales. Aucun parti, à part les Verts, ne s'intéresse vraiment à eux », déclare Agnetta, en confiant « certaines tracasseries administratives » au moment de l'inscription.

Selon des chiffres officiels, moins de 10 % des quelque 100 000 ressortissants de l'UE habitant Paris se sont inscrits sur les listes électorales.

Tout ce que vous devez savoir sur votre Régime public d'assurance automobile est ici.

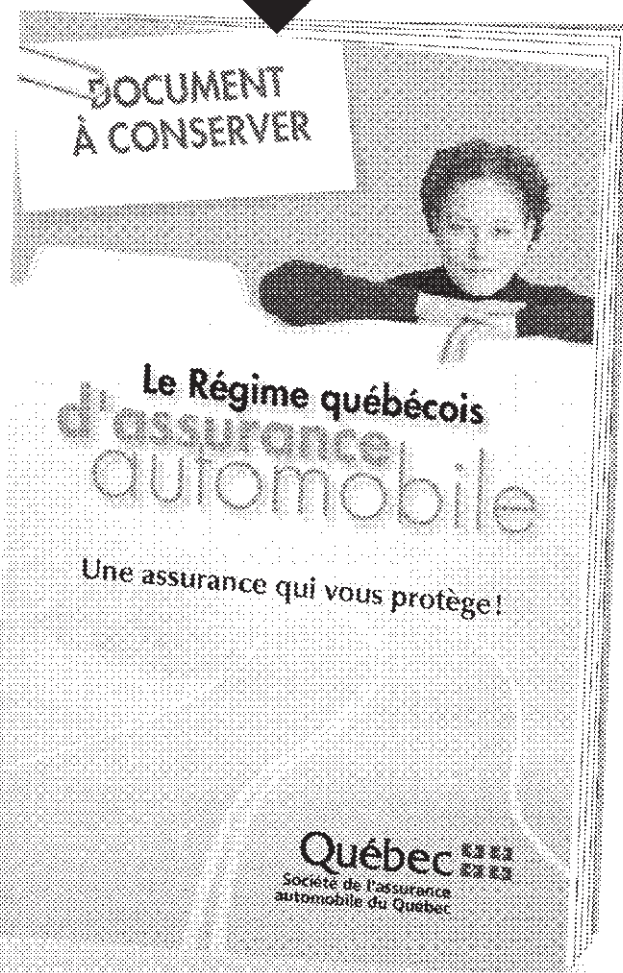
Pourquoi a-t-on créé un régime public ?

Avant 1978, l'indemnisation des accidentés de la route se faisait sur la base de la responsabilité. Pour être indemnisé, il fallait poursuivre le responsable de l'accident. Cela occasionnait des inconvénients :

- un accidenté sur quatre ne touchait aucune indemnité;
- les victimes n'étaient jamais entièrement indemnisées pour leurs pertes économiques;
- les procès pouvaient durer de deux à dix ans;
- les accidentés devaient s'occuper eux-mêmes de leur réadaptation.

Quel est son rôle ?

Le Régime public d'assurance automobile est là pour indemniser les personnes accidentées, non pour les punir. Son rôle ne doit pas être confondu avec le Code criminel ou le Code de la sécurité routière, des lois qui punissent et qui sanctionnent.



Suis-je protégé par cette assurance en cas de blessures ?

Responsables ou non de l'accident, tous sont protégés sans exception : conducteurs, passagers, piétons, cyclistes ou motocyclistes. Cette protection couvre les 7,3 millions de citoyens du Québec ici et partout dans le monde.

Quelles seraient les conséquences de permettre un droit de poursuite ?

D'abord, aucune indemnité ne pourrait être versée aux personnes blessées avant de connaître le responsable de l'accident. Cela nous ramènerait à l'époque des procès longs et coûteux qui avaient des conséquences financières importantes sur les proches des personnes poursuivies. Par ailleurs, si on permettait un droit de poursuite, les automobilistes devraient peut-être payer une assurance additionnelle de crainte d'être poursuivis en justice.

Ces jours-ci, vous recevrez, par la poste, une brochure sur le Régime public d'assurance automobile du Québec.
Prenez donc quelques minutes pour la lire, vous en saurez encore plus sur cette assurance qui vous protège.

Québec 
Société de l'assurance automobile du Québec

Sur la route,
la vie passe en premier.

MONDE

Bush veut baisser les impôts pour relancer l'économie

PHILIPPE DEBEUSSCHER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président George W. Bush a appelé hier soir un Congrès divisé et des Américains hésitants à se rallier à la réduction massive des impôts qui sera la pièce centrale de son budget, pour relancer une économie désormais chancelante.

M. Bush, qui a pris ses fontions le 20 janvier, prononçait son premier grand discours de politique générale devant les deux chambres du Congrès réunies en séance solennelle.

Fréquemment applaudi durant cette intervention de près d'une heure retransmise en direct par les grandes chaînes de télévision, M. Bush a exposé les grands axes de son budget et ses priorités politiques: renforcement du système

scolaire, amélioration de la santé, viabilité des caisses fédérales de retraite et d'assurance médicale vieillissante, élimination d'une grande partie de la dette publique, renforcement de la défense et réduction massive des impôts de 1600 milliards de dollars sur dix ans.

« Un allègement de la pression fiscale est à la fois juste et urgent », a souligné M. Bush en affirmant que l'expansion économique qui dure depuis dix ans est chancelante.

« Et il nous faut agir vite », a poursuivi M. Bush en rappelant que le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, avait récemment noté que les baisses d'impôts intervenaient souvent trop tard pour stimuler la reprise économique.

M. Bush s'est inscrit dans la lignée de deux de ses prédécesseurs

qui avaient également préconisé des baisses d'impôts, John Kennedy et Ronald Reagan.

« Ils savaient alors ce que nous devons faire maintenant, a-t-il dit. Pour créer de la croissance économique et des opportunités, nous devons remettre de l'argent dans les mains des gens qui consomment et créent des emplois. »

M. Bush a récemment envoyé son projet de réduction d'impôts au Congrès, et a préconisé une entrée en vigueur de ce plan rétroactivement au 1^{er} janvier 2001 pour en hâter l'impact économique.

Mais l'adoption de ce plan est loin d'être assurée compte tenu de l'étroite majorité républicaine au Congrès, qui n'est que de trois voix à la Chambre basse, alors que républicains et démocrates ont chacun 50 sièges au Sénat.

Certains parlementaires républi-

cains jugent le projet de M. Bush insuffisant compte tenu des énormes excédents budgétaires projetés sur dix ans, et souhaitent qu'il comprenne des incitations fiscales aux entreprises.

À l'inverse, les démocrates jugent ce plan risqué parce qu'il est fondé sur des projections de ressources budgétaires qui pourraient ne pas se matérialiser. Et ils reprochent au président d'accorder l'essentiel de ses largesses fiscales aux Américains les plus riches.

M. Bush a souligné pour sa part que son plan représenterait une baisse annuelle des impôts de 1600 \$ pour une famille américaine moyenne.

Pour tenter d'amadouer les démocrates, M. Bush a annoncé son intention de préserver 1000 milliards de dollars sur les 5600 milliards d'excédents budgétaires pré-

vus, pour créer un fonds de réserve en cas de dépenses exceptionnelles ou de nouvelles priorités.

Il a aussi annoncé son intention de créer une commission à haut niveau pour lui présenter à l'automne un plan de réforme pour assurer la viabilité des caisses de retraite fédérales, menacées de faillite dans quelques années par l'arrivée au troisième âge de la génération du « baby boom » de l'après-guerre.

En matière de politique étrangère, il a affirmé sa volonté de déployer un bouclier antimissile (NMD), très controversé, pour protéger les Américains et leurs alliés.

Le président américain s'est aussi efforcé tout au long de cette intervention de projeter une image de modéré et de conservateur au grand coeur. Il a ainsi promis d'agir pour mettre fin aux contrôles policiers qui ciblent en priorité les minorités noire et hispanique.

Les discussions ONU-Irak sur les sanctions dans une impasse

Colin Powell tente de rassurer les alliés européens

d'après AP et AFP

NATIONS UNIES — Les délicates négociations ONU-Irak destinées à renouer le dialogue sur les sanctions et les inspections de l'armement irakien se sont achevées hier soir dans l'impasse, les principaux interlocuteurs s'engageant toutefois à se rencontrer une nouvelle fois dans les semaines à venir.

À la demande de l'Irak, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a demandé au ministre des Affaires étrangères irakien Mohammed Said al-Sahhaf de réfléchir aux deux dates proposées par l'ONU pour reprendre le « dialogue ».

Mohammed Said al-Sahhaf n'a donné aucun détail sur l'éventualité d'une nouvelle rencontre, mais selon lui, la reprise des négociations pourrait avoir lieu « d'ici à quelques semaines » et probablement à New York. Ce qui reviendrait à programmer cette nouvelle ronde de pourparlers après la tenue fin mars d'un sommet arabe dans la capitale jordanienne, Amman.

Powell à Bruxelles

Toutefois, le secrétaire d'État américain Colin Powell a souhaité que l'Irak fixe une date avant la tenue de ce sommet.

Ce dernier souhaite des

sanctions mieux ciblées, qualifiées de « sanctions intelligentes », qui pourraient permettre à des biens tels que des pompes à eau d'arriver en Irak, pour soulager les populations, tout en gardant de strictes sanctions militaires. C'est ce qu'il a fait savoir au cours de sa première tournée proche-orientale.

Par ailleurs, Colin Powell a cherché à rassurer ses alliés européens, en écartant une politique extérieure américaine isolationniste et unilatérale, tant dans les Balkans et en Irak que sur le bouclier antimissile et la défense européenne.

Le nouveau chef de la diplomatie américaine a profité de sa première rencontre à Bruxelles avec ses dix-huit homologues de l'Alliance atlantique pour leur promettre que Washington ne retirerait pas unilatéralement ses soldats des Balkans.

« Nous nous sommes engagés à ce que l'examen de l'engagement de nos forces dans les Balkans se fasse en pleine consultation avec nos alliés de l'OTAN. Nous y sommes arrivés ensemble, nous en repartirons ensemble », a déclaré M. Powell.

Cette mise au point rompt avec des déclarations de campagne électorale faites par des membres de la nouvelle administration américaine, évoquant un départ des 10 000 GI des Balkans, où l'OTAN

dirige deux forces de paix, la SFOR en Bosnie et la KFOR au Kosovo.

Après le président George W. Bush lui-même, qui a déclaré vendredi à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre britannique Tony Blair être « favorable » à la défense européenne, Colin Powell a aussi rassuré les alliés de Washington sur ce sujet sensible.

« Plutôt que d'affaiblir l'Alliance, (cela) va la renforcer, si l'on prend en compte les capacités militaires » que l'Europe va ainsi acquérir pour la gestion des crises, a déclaré M. Powell.

Une position américaine chaudement accueillie par le chef de la diplomatie française Hubert Védrine, dont le pays est l'un des principaux promoteurs d'une défense européenne autonome. « Blair a obtenu de Bush un certain nombre de phrases très importantes sur la défense européenne (...), c'est une attitude plutôt confiante », a-t-il dit.

Concernant un autre sujet sensible, le projet des États-Unis de se doter d'un bouclier national antimissile (NMD) pour faire face à la menace d'États comme la Corée du nord ou l'Irak, Colin Powell a promis à ses alliés des « consultations étroites (...) avant de prendre des décisions sur des technologies spécifiques ou l'architecture » du NMD.

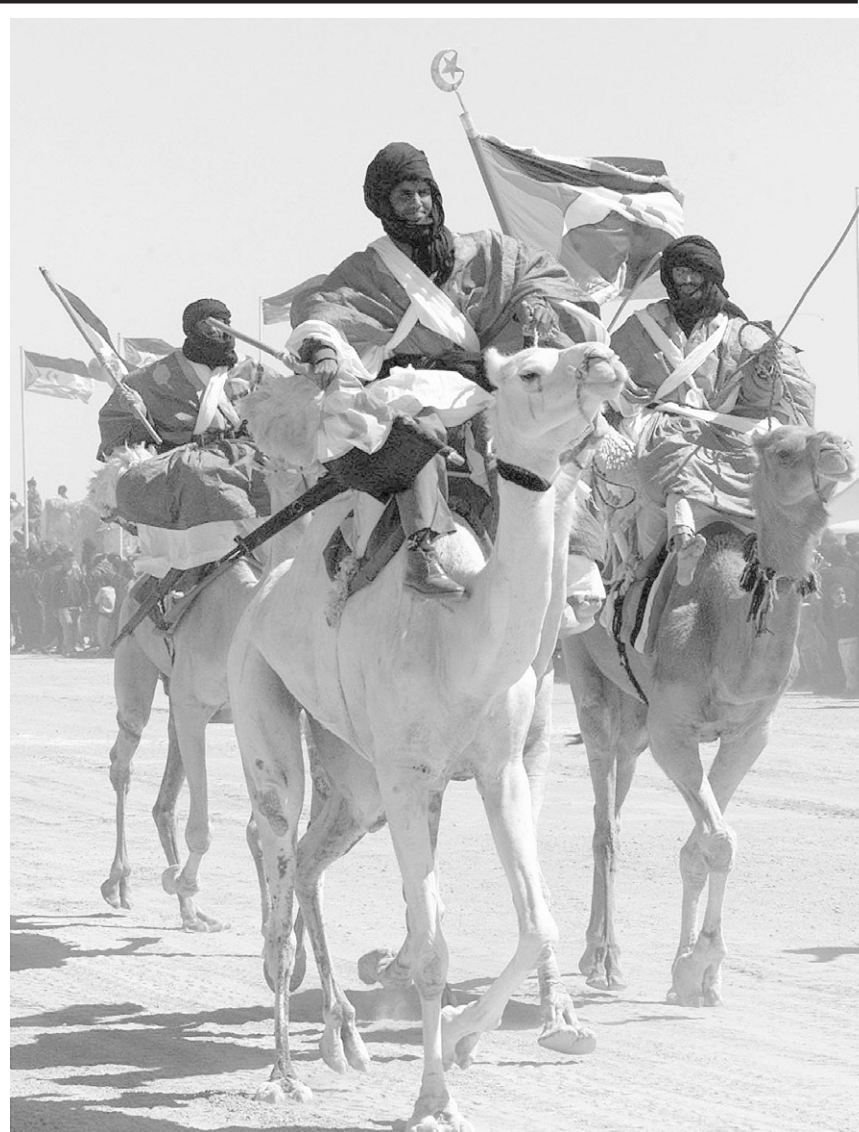


Photo Reuters

Défilé du Front Polisario

Des soldats du Front Polisario ont défilé hier au camp de réfugiés d'El Ayoun, dans le sud de l'Algérie, pour célébrer le 25^e anniversaire de la lutte pour l'indépendance de ce territoire revendiqué par le Maroc. Les Sahraouis ont livré une guerre de guérilla de 1976 à 1991 et ils poursuivent depuis d'interminables négociations avec Rabat pour la tenue d'un référendum sur leur avenir.

Les Dayaks massacrent 118 réfugiés d'un convoi à Bornéo; la police tire à vue

Agence France-Presse

PALANGKARAYA, Indonésie — Cent dix-huit réfugiés ont été mutilés et décapités lors d'une embuscade menée par 600 Dayaks « ivres de rage » dans la partie indonésienne de Bornéo, ce qui constitue le plus terrible massacre depuis le début des violences, a annoncé hier la police.

Cette tuerie porte à près de 400 le nombre de morts confirmés, pour la plupart des Madurais, depuis que les violences ont éclaté le 18 février.

La police a annoncé avoir commencé à désarmer les Dayaks dans la capitale provinciale Palangkaraya, où les pillages se poursuivaient hier, et à tirer à vue contre des émeutiers, faisant un mort et quatre blessés.

Quelque 300 réfugiés étaient escortés par la police depuis des villages reculés vers la ville de Sampit (700 km au nord-est de Jakarta) lorsqu'ils ont été attaqués dans la nuit de dimanche à lundi par environ 600 Dayaks, armés de sabres et de haches, selon la police.

« Les Dayaks sont devenus amok (du malais amuk, désignant un accès de folie meurtrière), la panique a été totale », a raconté le porte-parole de la police Dede Widayadi.

Les 10 à 15 policiers présents ont « été complètement débordés, ils ont fui vers Sampit pour demander de l'aide », a-t-il poursuivi. Quelque 200 réfugiés, des habitants originaires de l'île de Madura, près de Java, ont pu s'échapper.

Les réfugiés abandonnés ont été horriblement massacrés. Les victimes « ont été taillées en pièces. Ce n'étaient pas des personnes impliquées dans les combats, elles ont été décapitées, massacrées », a déclaré le commandant Tato Suharto.

Des Dayaks avaient érigé la semaine dernière des barrages sur l'axe routier entre Sampit et la capitale, et prévenu qu'ils mettraient

à mort tous les Madurais qui s'aventureraient sur la route.

Par ailleurs, un journaliste de l'AFP a vu sept autres corps, dont trois décapités, à la morgue de Palangkaraya.

Dans cette ville, les Dayaks ont continué hier à piller et à incendier des maisons abandonnées par les Madurais.

« Si le gouvernement provincial n'appuie pas notre campagne en expulsant les Madurais pacifiquement, nous les chasserons, par la force, en trois mois », a dit un émeutier, le front ceint du bandeau rouge, signe de reconnaissance des Dayaks.

À Sampit, des Madurais terrorisés qui se sont cachés dans les forêts pendant des jours continuent d'arriver hier, selon le Dr Qomaruddin Sukhami. Un réfugié désespéré s'est suicidé. « C'est une situation sauvage, connue nulle part ailleurs dans le monde », a-t-il affirmé.

Le nombre de réfugiés atteint 30 000, et 5000 ont été évacués par bateau hier. Lors de l'embarquement, une fusillade a opposé policiers et militaires, faisant au moins six blessés.

Toujours à Sampit, la police a organisé avec les chefs dayaks une séance d'exorcisme pour libérer les esprits qui « possèdent » les membres de ces tribus et les ont poussés à massacrer, selon le service d'information en ligne *Satunet*.

Le président indonésien Abdurrahman Wahid, qui se trouve en Égypte, a rejeté les appels à un retour anticipé. Il doit poursuivre sa tournée au Nigeria et accomplir ensuite le pèlerinage à la Mecque, avant de rentrer à Jakarta le 7 mars.

M. Wahid, dans des propos rapportés par les médias locaux, a expliqué avoir été informé par le gouvernement que la situation à Sampit « était complètement sous contrôle ».

SPÉCIAL
Achetez tôt!

OBTENEZ À L'ACHAT D'UN SPA ATLANTIS, VESUVIUS OU NASSAU*

UNE PRIME DE 900\$

SOIT : une remise au comptant de 500 \$ et un couvercle pour votre spa.

***S'APPLIQUE SEULEMENT SUR LES SPAS DE LA COLLECTION 2000.**

L'OFFRE SE TERMINE LE 4 MARS

ENSEMBLE DE JARDIN LAUSANNE

6 CHAISES ET UNE TABLE

PRIX RÉGULIER 899 \$

SPÉCIAL ACHETEZ TÔT

599\$

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE.

PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU MER: 9 à 18 h
JEU ET VEN: 9 à 21 h
SAMEDI: 9 à 17 h
DIMANCHE: 10 à 17 h

CLUB PISCINE

BLAINVILLE 1150, boul. Caré-Labelle
BROSSARD 6655, boul. Taschereau
CHATEAUGUAY 279, boul. d'Anjou
CHICOUTIMI 1657, boul. Saint-Paul
DRUMMONDVILLE 3725, rue Co-Couture
GATINEAU 550, boul. La Goppe
GRANDY 960, rue Principale
JOLIETTE 341, boul. A-Barrette
LAFONTAINE 2391, boul. Labelle
LAVAL **AUTEUIL** 4925, boul. des Laurentides
LAVAL **CHOMEDY** 3615, Autoroute Laval O.
LAVAL **ST-VINCENT-DE-P.** 4585, boul. Levesque Est
LÉVIS 5220, boul. Rive-Sud
LONGUEUIL 620, place Trans-Canada
MAIRWAKI 120, rue Principale Nord
MONTEBELLO 548, Mont-Bourassa
MONT-LAURIER 366, rue Hébert
PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds
PLAINANCE 259, rue Principale
PTE-AUX-TREMBLES 11750, rue Sherbrooke Est
QUÉBEC/VANIER 687, boul. P.-Bertrand Sud
REPERTIGNY 545, rue Notre-Dame
RIMOUSKI 905, rue Lausanne
ROCK-FORÉST 4796, boul. Bourque
ST-EUSTACHE 232, rue Dubois
ST-G.-DE-BEAUCE 18655, boul. Lacris
ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier
ST-JOVITE 1525, route 117
ST-JULIENNE 1447, route 125
ST-LUC-ST-JEAN 172, rue Marceau
SOREL/TRACY 206, rue du Collège
TERREBONNE 1715, chemin Gosson
THETFORD-MINES 842, boul. Smith Sud
TROIS-RIVIÈRES O. 5825, boul. Royal
VAL-D'OR 1587, de Rue
VALLEYFIELD 6855, boul. Langlois
VAUDREUIL 910, boul. Herwood
VICTORIAVILLE 54, rue Girouard

| COLOMBIE |

Washington ne veut pas participer aux négos de paix

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis n'ont pas l'intention de participer au processus de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie, a indiqué hier le président George W. Bush à l'issue d'entretiens avec son homologue colombien Andrés Pastrana à la Maison-Blanche.

« C'est un problème que le peuple et le président colombien peuvent traiter. Nous serons heureux

d'aider par tous les moyens la Colombie à faire la paix et à aider l'économie colombienne à travers les échanges commerciaux. Mais je ne serai pas présent à ces discussions », a déclaré M. Bush.

Engagé le 24 octobre 1999, puis suspendu le 14 novembre 2000 par les rebelles, le dialogue entre le gouvernement colombien et les FARC a repris grâce à l'accord survenu lors d'un sommet, les 8 et 9 février, entre Andrés Pastrana et le chef des FARC, Manuel Marulanda.

Cette rencontre des deux frères ennemis, la troisième depuis l'élection du chef de l'État en juillet 1998, a notamment débouché sur un appel commun à la communauté internationale à participer aux pourparlers avec les FARC.

Vingt-sept pays, dont le Canada ainsi que l'ONU et l'Union européenne, ont été invités vendredi par le pouvoir et les FARC à assister le 8 mars aux pourparlers à Los Pozos.

M. Bush, qui a reçu M. Pastrana pendant près de quarante-cinq mi-

nutes pour faire le point sur la situation dans son pays, a qualifié le président colombien de « dirigeant courageux qui s'attaque à des problèmes très difficiles ». Et il a salué sa capacité à prendre de « dures décisions ».

Les deux présidents ont longuement évoqué la lutte contre la drogue. Le Congrès américain a accordé une aide de 1,3 milliard de dollars à la Colombie pour soutenir ses efforts contre les narcotrafiquants.

M. Bush a renouvelé le soutien

américain au président Pastrana et affirmé qu'il était de l'intérêt mutuel des deux pays de travailler ensemble.

« Nous savons que la drogue est produite dans son pays, mais j'ai également expliqué qu'une grande quantité de drogue ne serait sans doute pas produite si elle ne trouvait pas des consommateurs américains. C'est la raison pour laquelle nous devons oeuvrer ensemble non seulement pour aider la Colombie, mais aussi pour aider notre pays », a affirmé M. Bush.

| ISRAËL |

Sharon entame des tractations avec les partis religieux

JEAN-LUC RENAUDIE
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Désormais assuré de l'appui des travaillistes à son gouvernement, le premier ministre israélien élu Ariel Sharon a entamé hier soir des tractations avec les partis religieux, de droite et d'extrême droite pour achever de mettre sur pied sa coalition.

« La décision du Parti travailliste de donner son feu vert à l'union nationale a levé un obstacle important. Désormais nous devons aussi conclure un accord avec nos alliés du camp national », a déclaré Raanan Gissin, un porte-parole de M. Sharon, à propos de la décision du Parti travailliste, de participer au gouvernement Sharon.

« Le premier ministre élu espère pouvoir présenter son gouvernement au début de la semaine prochaine », a ajouté M. Gissin.

Après le « oui » des travaillistes, une délégation du Likoud a donc rencontré, hier soir, des représentants du puissant parti ultra-orthodoxe Shass (17 députés), troisième formation du pays, et de la Liste unifiée de la Torah (ultra-orthodoxe, 5 députés).

Elle devait aussi discuter avec des alliés de droite potentiels comme le Parti national religieux (PNR, porte-parole des colons, 5 députés), le parti russophone Israël Be Aliya (4 députés) et deux formations d'extrême droite, Israël Beteinou (4 députés) et l'Union nationale (4 députés).

M. Sharon souhaite également obtenir le soutien d'un député du Parti du centre, Dan Meridor, ainsi que des frères David et Maxime Lévy, du parti Gesher.

Selon la radio publique, le Likoud entend proposer 10 ministères aux différents partis du « camp national ».

Le Shass devrait hériter de quatre ministères et d'un poste de ministre sans portefeuille et l'alliance Israël Beteinou-Union nationale d'un total de deux ministères, tandis que le PNR et Israël Be Aliya devraient obtenir chacun un portefeuille, tout comme M. Meridor.

Le chef du PNR, Yitzhak Lévy, a, pour sa part, exigé deux ministères, dont celui de l'Éducation, que M. Sharon entend conserver pour le Likoud.

Une autre difficulté potentielle pourrait intervenir avec les travaillistes, dans la mesure où c'est le comité central qui doit désigner en début de semaine prochaine les huit ministres du parti.

Or, le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, un responsable du Likoud, a souligné que M. Sharon n'accepterait pas automatiquement n'importe quel responsable travailliste aux postes clés de la Défense et des Affaires étrangères.

Sur le terrain, la situation restait très tendue, de nouveaux incidents ayant fait neuf blessés.

En Cisjordanie cinq Palestiniens ont été blessés lors de heurts avec l'armée, et dans la bande de Gaza, un Palestinien âgé de 13 ans Mohammad Helis a été grièvement blessé à la tête par des tirs israéliens.

Par ailleurs, au nord de Jérusalem, trois Israéliens ont été blessés dont une femme grièvement lorsque des tireurs embusqués ont ouvert le feu sur leur véhicule, un minibus transportant des ouvriers israéliens.

Les assaillants se sont enfuis en direction de la ville autonome de Ramallah, sous contrôle palestinien, a-t-on précisé de même source.

Attrapez le taux quand il passe.

7,00%*
CPCG
Option
garantie

Année	Taux
1	5,00 %
2	4,25 %
3	4,75 %
4	5,00 %
5	7,00 %

Admissible au REER, rachetable après deux ans et ensuite aux dates anniversaires.
Offert pour un temps limité.

Appelez un conseiller de la Banque Laurentienne.



BANQUE
LAURENTIENNE

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com

*Taux moyen garanti de 5,196 % sur cinq ans. Certaines conditions s'appliquent. Taux sujet à changement sans préavis.

Le ministre espagnol de l'Intérieur descend dans l'arène électorale basque

ROLAND DE COURSON
Agence France-Presse

MADRID — Le ministre espagnol de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, a démissionné hier pour se lancer dans la bataille électorale au Pays basque, et tenter de conquérir cette région en proie à la violence de l'ETA.

Jaime Mayor Oreja, 49 ans, a été remplacé par Mariano Rajoy, jusqu'à présent ministre de la Présidence et numéro deux de l'exécutif. Ce remaniement a suivi la désignation de M. Mayor Oreja comme candidat à la présidence du gouvernement régional basque par le Parti populaire (PP), la formation de droite au pouvoir en Espagne.

L'ex-ministre conduira la liste du PP lors des élections basques anticipées du 13 mai, dans l'espoir de battre le Parti nationaliste basque (PNV), au pouvoir dans la région depuis vingt ans.

Le PNV, de tendance modérée, est accusé par Madrid de connivence avec les séparatistes radicaux proches de l'organisation armée ETA. À l'issue des dernières élections régionales en 1998, il s'était maintenu au pouvoir grâce à une alliance avec les indépendantistes. Mais, lâché par ces derniers, le « lehendakari » (président régional) Juan José Ibarretxe a été accusé à la convocation d'élections anticipées.

Basque d'origine, Jaime Mayor Oreja était jusqu'ici invariablement sacré par les sondages ministre le plus populaire du pays. Les Espagnols apprécient son intransigeance dans la lutte contre l'ETA, dont 254 membres ont été arrêtés en Espagne pendant qu'il était ministre de l'Intérieur.

Considéré comme un des meilleurs connaisseurs du conflit bas-

que, rescapé d'un attentat de l'ETA en 1982, M. Mayor Oreja est aussi la bête noire du PNV, qui l'accuse d'être un partisan du « tout répressif » et de s'opposer à une solution dialoguée au problème de la violence politique.

L'entrée en scène du pire ennemi du PNV dans la course à la présidence basque augure donc une campagne électorale féroce.

En sacrifiant un des principaux piliers de son équipe pour l'envoyer dans la bataille électorale au Pays basque, M. Aznar poursuit un vieux rêve: chasser le PNV de l'exécutif régional, préalable, selon lui, à la mise en place d'une politique de fermeté qui éradiquera le terrorisme.

Mais la tâche ne s'annonce pas simple. D'après les derniers sondages, aucun parti n'obtiendra la majorité absolue. Et l'impasse politique ne pourra être évitée, que grâce à un complexe jeu d'alliances.

Une enquête publiée dimanche par le quotidien ABC prévoit une montée en puissance du PP lors du scrutin du 13 mai. Mais le parti de M. Mayor Oreja n'obtiendrait au mieux que 20 sièges sur 75, tandis que les nationalistes arriveraient en tête avec 26 ou 27 députés.

Pour conquérir le Pays basque, le PP est prêt à s'allier avec le Parti socialiste (PSOE), lui aussi très critique à l'égard du PNV. Mais les socialistes n'écartent pas complètement la possibilité de gouverner en coalition avec le PNV s'il renonce définitivement à toute tentative indépendantiste.

Le PNV, pour sa part, n'exclut pas une nouvelle alliance avec les radicaux proches de l'ETA que ces derniers n'accepteraient que contre la mise en place d'une politique clairement séparatiste.



Le sous-commandant Marcos (au micro) profite de sa marche pour s'en prendre au président mexicain Vicente Fox et rassembler ses partisans. Les guérilleros zapatistes, qui faisaient une halte hier à Tehuacan entre autres, voyagent sans armes, mais portent leurs fameux passe-montagnes noirs.

Photo Reuters

La marche des zapatistes au Mexique prend l'allure d'une croisade

Agence France-Presse

ORIZABA, Mexique — Le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla du Chiapas s'en est pris de nouveau au président Vicente Fox au troisième jour de sa marche sur Mexico à laquelle il donne plus en plus l'allure d'une campagne de prosélytisme.

« Nous réclamons la justice et on nous offre des petits boulots », a dit Marcos lors d'un meeting à Orizaba, à environ 200 km au sud-est de Mexico, dans une allusion au projet du président Fox de lutter contre le chômage en accordant des « micro-crédits ».

Auparavant lors d'une halte à Tehuacan (proche d'Orizaba) l'un des compagnons de Marcos, le commandant « Bulmaro », a souligné que le président Fox n'avait pas rempli les conditions posées par les zapatistes pour reprendre des négociations, interrompues depuis septembre 1996.

Les guérilleros exigent l'approbation d'une loi en faveur des Indiens, la fermeture de tous les camps militaires au Chiapas et la libération des tous les prisonniers zapatistes estimés à une centaine. Jusqu'à présent, le chef de l'État n'a que partiellement rempli ces conditions.

« La seule chose qui intéresse Fox est de parler aux médias pour faire croire qu'il veut la paix », a dit « Bulmaro » devant environ 2000 personnes pour la plupart acquises de longue date aux idées zapatistes.

L'autocar blanc qui transporte Marcos et ses 24 lieutenants a poursuivi sa route sans incident au troisième jour de la marche zapatiste.

Des risques d'attentat continuaient toutefois d'être évoqués. Selon un député de gauche qui participe au voyage « des groupes et des personnes hostiles à l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont été détectés » dans deux États du Mexique que Marcos et ses hommes doivent traverser prochainement.

Les guérilleros voyagent sans armes mais portent leur célèbres passe-montagnes noirs, sauf un, dont l'identité, Fernando Yanez, est connue et qui voyage par conséquent à visage découvert.

Après un périple de près de 3000 km, Marcos doit arriver à Mexico le 11 mars pour défendre devant le Parlement une loi accordant une relative autonomie aux Indiens du Chiapas et que le président Fox a déposée en décembre dernier.

Mais le chef guérillero compte surtout sur sa « marche » pour rassembler ses partisans et démontrer ainsi que son mouvement, sept ans après le début du conflit du Chiapas, reste une force politique réelle.

Le président Fox qui s'attire constamment les foudres des guérilleros, a approuvé la marche estimant qu'elle devrait permettre sinon de parvenir à la paix, du moins de reprendre des négociations avec les zapatistes.

Le chef de la guérilla a toutefois avant son départ, dimanche dernier, exclu l'éventualité d'une solution rapide au conflit du Chiapas.

L'armée rwandaise commence à se retirer du Katanga

Agence France-Presse

PWETO, RDC — L'Armée patriotique rwandaise (APR) commencera à se retirer ce matin de ses positions défensives de la localité de Pweto, dans la province du Katanga, au sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris hier soir de source officielle.

L'armée rwandaise se redéploiera à 200 kilomètres au nord-est, autour de la localité de Pepa, a indiqué au cours d'un point de presse à Pweto le colonel Karenzi Karake, chef des opérations militaires de l'APR.

Ce redéploiement est la première étape du retrait unilatéral des forces de l'APR de l'est de la RDC, sur 200 km par rapport à ses positions actuelles.

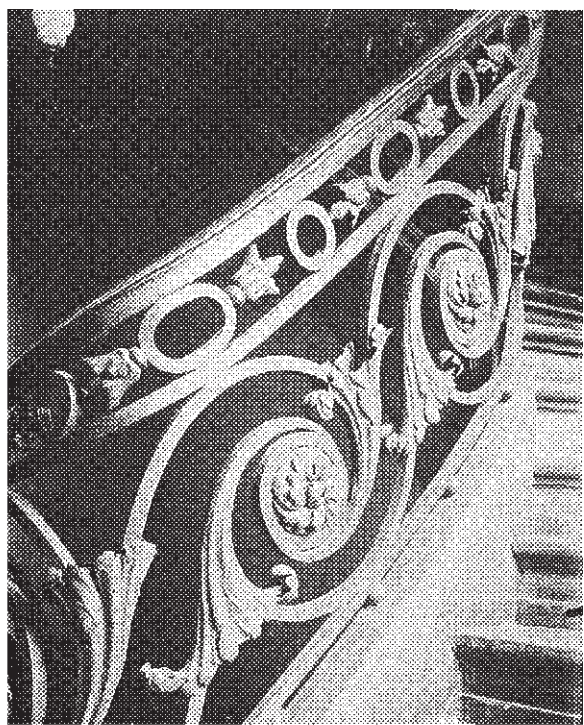
Trois bataillons, soit l'équivalent de 2000 à 3000 hommes, se retireront ce matin pour se redéploier en près de cinq jours à hauteur de la localité de Pepa, également dans la province du Katanga, a précisé le colonel Karenzi.

Une équipe de cinq officiers de la Mission d'observation de l'ONU en RD Congo (MONUC) est présente depuis lundi soir à Pweto pour superviser ce retrait, a-t-il par ailleurs indiqué.

« Pweto restera sous le contrôle des troupes du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) », principal mouvement rebelle en RCD, allié du Rwanda dans sa guerre contre le gouvernement de Kinshasa, a-t-il ajouté.

« Nous avons le droit de revenir et d'aider nos alliés », a souligné le colonel Karenzi, évoquant le cas d'une éventuelle offensive des forces fidèles au président Joseph Kabila, ou de ses alliés angolais, zimbabwéens ou namibiens.

Située au sud-est de la province du Katanga sur l'axe de Lubumbashi, la deuxième ville de RDC, Pweto, avait été prise le 4 décembre par les rebelles du RCD et leur alliés rwandais.



Itinéraires parisiens

Photographies d'Eugène Atget

Commanditaire
Château des Charmes

28 février au 27 mai 2001

Musée des beaux-arts de l'Ontario
317 rue Dundas ouest, Toronto 416-979-6648 www.ago.net

29385422

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à

50%

Nous payons les deux taxes

Du 21 au 28 février 2001



Tables, jusqu'à 16 pi. de long

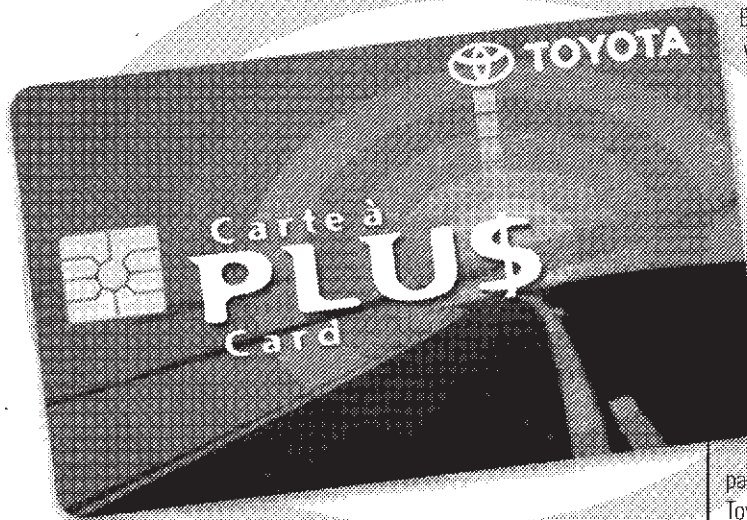
MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière

(514) 344-1400

VOUS AVEZ UNE TOYOTA
VOUS ÊTES PLUS
QU'UN CLIENT.



PLUS DE
200 \$ DE RABAIS

En devenant propriétaire d'un véhicule Toyota, vous vous êtes procuré bien plus qu'un véhicule. Alors, pour nous, vous êtes bien plus qu'un client. Voici donc la Carte à PLUS Toyota. Cette carte intelligente vous donne accès à une foule de privilèges. Vous profitez d'offres exclusives. Vous bénéficiez de plus de 200 \$ de rabais applicables sur des pièces d'origine Toyota, sur le service effectué par des mécaniciens certifiés Toyota et bien plus encore! Autrement dit, vous économisez de la vidange d'huile à l'entretien de vos freins. Lors de votre prochaine visite chez votre concessionnaire Toyota, procurez-vous votre Carte à PLUS tout à fait gratuitement... Parce que vous êtes plus qu'un client.

L'EXPÉRIENCE TOYOTA
Ça ne se remplace pas

L'ASSOCIATION D'AFFAIRES DES PREMIERS PEUPLES

250, Place Michel Laveau,
#202, Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone: (418) 843-4535
Télécopie: (418) 843-1529
Courriel: nappfpba@qc.aira.com

4^e Gala d'excellence Mithapew

le 4 mars 2001 au Palais des Congrès de Montréal

Sous la coprésidence d'honneur de Messieurs Matthew Coon Come, chef national de l'Assemblée des Premières Nations et Robert Gagnon, propriétaire de l'Auberge Hatley, cet événement particulier de reconnaissance entrepreneuriale, vous permettra de vivre une soirée empreinte de la culture et de la gastronomie autochtones, d'établir des contacts et de développer des partenariats avec la communauté d'affaires nationale et internationale.



Devenez membre de l'Association d'affaires des Premiers Peuples, seul réseau d'affaires autochtone et non-autochtone.

Pour réserver votre place ou votre table au Gala, communiquez avec l'Association au
1 (418) 843-4535

MERCI À NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES!



Un « apprenti espion » américain arrêté en Russie

Agence France-Presse

MOSCOU — Les Russes ont affirmé hier avoir arrêté un « apprenti espion » américain, un étudiant qui buvait et se droguait, saisissant l'occasion pour se moquer du manque de sérieux du recrutement des services de renseignement américains.

Les services de sécurité (FSB, ex-KGB) ont donné un large écho à cette arrestation, qui intervient peu après le scandale de l'affaire Hanssen, ce haut responsable du contre-espionnage américain qui a espionné pendant 15 ans pour les Russes sans être démasqué, ridiculisant le FBI.

John Edward Tobbin, étudiant de 24 ans en sciences politiques à l'Université de Voronej (500 km au sud de Moscou) a été arrêté le 1^{er} février alors qu'il était en train d'acheter de la drogue, a affirmé le FSB.

Les liens de l'étudiant avec les services de renseignement américain, qui ne justifient cependant pas une inculpation pour ce motif, ont été découverts au cours de l'enquête, selon la même source.

« L'enquête a permis de découvrir qu'avant son arrivée en Russie, il avait fait ses études à l'Institut de défense américain à Monterey, où il a appris le russe, et qu'il avait également étudié à l'école de renseignement militaire de Fort Huachuca (Arizona) », selon le FSB.

Depuis 1997, l'étudiant « a été autorisé à travailler sur des documents secrets », selon la même source.

« Il se préparait à travailler en Russie ou en Europe de l'Est. C'était un futur collègue », a déclaré le porte-parole du FSB à Voronej, Pavel Bochounov.

Mais si l'on en croit les Russes, l'étudiant menait une vie plutôt tapageuse pour un fu-

tur espion, bien loin de celle de père de famille modèle de Robert Hanssen.

Avant son arrestation pour possession de drogue, il avait été interpellé pour tapage en état d'ivresse.

Quinze doses de marijuana ont été découvertes sur lui au moment de son arrestation et 30 autres doses dans l'appartement qu'il louait à Voronej, qualifié de « repaire de toxicomanes » par ses voisins, selon *Iftar-Tass*.

« Ce type avait reçu un enseignement d'un niveau très élevé et il se droguait. C'est un raté dans la politique de recrutement des services spéciaux américains », a ironisé le porte-parole du FSB.

L'étudiant a comparu hier devant un tribunal de Voronej qui a refusé sa demande de mise en liberté provisoire, selon les agences. L'air visiblement inquiet, le jeune homme aux cheveux courts a comparu derrière les barreaux du box des accusés, selon les images diffusées par la chaîne de télévision publique ORT. Selon le Code pénal russe, le jeune

homme risque un maximum de trois ans de camp.

L'ambassade des États-Unis a été informée de son arrestation et il a reçu lundi la visite d'un responsable du consulat, selon le FSB. L'Américain était porteur d'une lettre de recommandation du département d'État américain pour appuyer sa demande d'inscription à l'Université de Voronej.

L'ambassade des États-Unis à Moscou a confirmé que l'étudiant se trouvait en Russie dans le cadre d'« un programme d'échange » entre les deux pays.

« Le FSB a voulu démontrer qu'il faisait preuve de vigilance et attrapait les espions avant même qu'ils ne commencent à travailler », a commenté Pavel Felgenhauer, expert des questions de défense.



Photo Reuters/NTV
Le jeune étudiant américain John Edward Tobbin a comparu derrière les barreaux du box des accusés, selon les images diffusées par la chaîne de télévision publique russe.

Amnistie dénonce la torture en Égypte

Agence France-Presse

LAUSANNE — Les postes de police et les centres de détention en Égypte se livrent à des actes de torture et à de mauvais traitements généralisés, assure Amnistie internationale dans un rapport publié aujourd'hui.

La majorité des victimes, parmi lesquelles des femmes, des mineurs et des personnes âgées, « font l'objet de ces violences alors qu'elles sont détenues dans des postes de police dans le cadre d'une enquête judiciaire », souligne un communiqué de la section suisse d'Amnistie basée à Lausanne.

Ce rapport, intitulé *Égypte : les tortionnaires continuent de sévir en toute impunité*, est publié peu avant le début de la session annuelle de la commission des droits de l'homme de l'ONU qui s'ouvre le 19 mars prochain à Genève.

Les types de torture les plus fréquentes, selon Amnistie, sont notamment les décharges électriques, les flagellations, la suspension par les poignets ou les chevilles, mais aussi les viols « ou autres atteintes sexuelles », les menaces de mort « visant personnellement les détenus ou leurs parents ».

Les auteurs de ces sévices « sont rarement traduits en justice », note le document. Quelques-uns l'ont été comme ce fut le cas de six gardiens de prison condamnés en février 2001 pour avoir tué sous la torture un détenu, Muhammad Issa, à la prison de Wadi al Natrun.

Amnistie constate que « la fréquence des cas de torture de détenus politiques a nettement diminué, essentiellement en raison de la réduction du nombre d'arrestations de membres présumés de groupes islamistes au cours des dernières années ».

Néanmoins, Amnistie dénonce le fait que « des centaines, voire des milliers, de plaintes pour torture » sont déposées auprès des autorités sans être suivies « d'enquêtes dignes de ce nom ».

« Cette situation contribue à maintenir un climat d'impunité qui favorise la poursuite d'actes de torture », note l'Organisation.

Amnistie souligne les efforts accomplis par le gouvernement égyptien ayant officiellement interdit en 2000 la flagellation et les bastonnades dans les prisons.

Pour autant, Amnistie appelle le gouvernement à respecter scrupuleusement ses engagements internationaux et « à protéger ses citoyens contre les graves violations de leurs droits fondamentaux ». Ainsi l'organisation demande que les détenus puissent consulter immédiatement un avocat, rencontrer un médecin et voir leurs proches.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, av. McArthur
Code postal _____ Bureau 612
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

HOLT RENFREW

la liberté d'être.

ET DIRE QUE PONCE DE LEÓN
A PARCOURU MERS ET MONDES
À LA RECHERCHE DE LA
FONTAINE DE JOUVENCE.
PAS LA PEINE DE CHERCHER SI LOIN.

De Sisley, Paris, le soin crème global anti-âge Sisleya. 50 ml, 440 \$.
La crème contour des yeux et des lèvres. 15 ml, 198 \$.



2936782A

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY, [418] 656-6783 • MONTRÉAL : RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, [514] 842-5111
CENTRE ROCKLAND, [514] 738-3500 • www.holtrenfrew.com

L'armée algérienne nie toute participation aux massacres de civils

Agence France-Presse

ALGER — L'armée algérienne, accusée par un de ses anciens officiers d'implication dans des massacres de civils, est sortie de sa réserve pour dénoncer une tentative de « saper la cohésion dans ses rangs ».

Ces accusations sont portées par un ancien sous-lieutenant des forces spéciales en première ligne contre les maquis islamistes, Habib Souaïdia, dans un livre, *La Sale Guerre*, publié début février aux éditions La Découverte à Paris.

Le livre, très médiatisé, a suscité de vives réactions en Algérie où des personnalités et la presse ont dénoncé une « campagne » orchestrée par l'Internationale socialiste et destinée à « ternir l'image » de leur pays.

En France, une dizaine d'intellectuels, dont le directeur des éditions La Découverte François Gèze, avaient demandé l'envoi en Algérie d'une mission internationale.

Dans un « ordre du jour » destiné à ses troupes et rendu public lundi, le chef d'état-major de l'armée, le général de corps d'armée Mohamed Lamari, a vivement fustigé « une campagne médiatique délirante émanant de l'extérieur » présentant « comme vérités des assertions assimilant l'action de l'armée et des services de sécurité à des actions criminelles comparables à celles des groupes terroristes ».

« L'auteur de ces révélations, un ex-officier de l'ANP, est érigé à l'occasion en écrivain afin de remettre d'actualité le mythe de *qui tue qui ?*, a ajouté le général Lamari, dans une allusion aux soupçons déjà lancés par des ONG internationales des droits de l'homme sur les responsabilités dans les massacres à

grande échelle qui ont endeuillé l'Algérie entre 1995 et 1998.

Laissant entendre que ces accusations sont le fait d'un officier aigri, le général Lamari a précisé que « cet individu, abusant de sa qualité de militaire, s'adonnait parallèlement au vol de véhicules et de pièces détachées » et qu'il avait été condamné à « une peine d'emprisonnement ferme, cassé de son grade, et remis au rang de djoundi » (homme de troupe). « Que ce soit dans les douars isolés, dans les zones urbaines ou partout ailleurs dans le pays, nul ne nourrit de doutes sur l'identité véritable des hordes sanguinaires, ni d'ailleurs, sur celles de leurs défenseurs, soutiens et relais traditionnels, ici ou ailleurs », a-t-il estimé.

Le général Lamari a ajouté que « dans le cadre de la loi, nous demeurons engagés dans ce combat contre les forces du mal qui, n'eût été notre participation active à l'effort national, auraient détruit l'État, l'unité nationale et la démocratie. »

La Sale Guerre a été accueillie avec suspicion en Algérie en raison de nombreuses informations erronées et infondées qui y sont contenues et dont l'auteur n'est même pas le témoin oculaire mais s'est contenté de rapporter les déclarations d'autres militaires.

Le célèbre écrivain Yasmina Khadra, pseudonyme d'un ancien commandant de l'armée à la retraite depuis l'an dernier, s'est quant à lui déclaré « écoeuré » par le « tissu de mensonges » contenu, selon lui, dans ce livre.

Il a reconnu que quelques militaires, par esprit de vengeance à la suite d'assassinats de leurs proches par des groupes armés, s'étaient livrés à des exactions, et précisé que l'armée a puni sévèrement ses hommes reconnus coupables.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 MARS DANS LA LIMITE DES STOCKS

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

ÉPARGNEZ 68-100\$ AU TOTAL
à l'achat de 4 pneus
Response RST Touring '2000'.



GARANTIE DE
120 000 km
CONTRE L'USURE*

À partir de **57⁹⁹** chacun.
P175/70R13. Rég. Sears 74,99.
Épargnez 17-25 \$ par pneu.
Sculpture toutes saisons pour adhérence sur chaussée mouillée, sèche ou enneigée. Garantie contre les avaries routières* et permutation gratuite des pneus tous les 10 000 km.
Série n° 59000.
*Détails complets de la garantie chez Sears

Pneus Response RST Touring '2000'

Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P175/70R13	74,99	57,99
P185/70R14	83,99	66,99
P195/70R14	86,99	68,99
P205/70R15	95,99	75,99
P215/70R15	99,99	79,99
P175/65R14	88,99	70,99
P185/65R14	92,99	73,99
P195/65R15	97,99	77,99
P205/65R15	99,99	79,99
P225/60R16	123,99	98,99

Autres formats aussi en solde

FAITES VITE! LES JOURS SONT COMPTÉS!

ANJOU* 353-7770
BROSSARD* 465-1000
LASALLE* 364-7310
LAVAL* 682-1200
ST-BRUNO 441-6603
ST-LAURENT* 335-7770

PAS DE PAIEMENT AVANT JUIN 2001
pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$

Détails en magasin

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

NP031100*COMPOSEZ LE POSTE 228

FORUM

La Presse

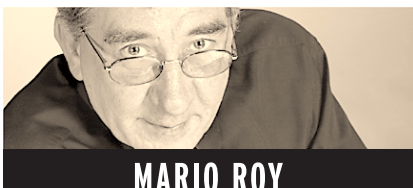
ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Violence assurée



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Il y aura de la violence au Sommet des Amériques, qui réunira 34 chefs d'État et de gouvernement ainsi que 9000 délégués et journalistes, à Québec, les 20, 21 et 22 avril. On peut considérer la chose comme certaine. Et ce, pour deux raisons.

D'abord, parce que, depuis Seattle, pas un seul forum international, où que ce soit dans le monde, n'a été tenu sans que les rues soient transformées en champs de bataille.

Ensuite, parce que l'opposition à la mondialisation est nourrie à parts égales par deux courants. Un premier constitué d'inquiétudes rationnelles, légitimes, qui trouvent, la plupart du temps à l'intérieur même des structures officielles, des canaux pacifiques et efficaces pour s'exprimer. Un second inscrit sous le signe du délire, primaire au niveau de la pensée, mais redoutablement efficace dans le domaine de l'agit-prop et des formes mineures de guérilla urbaine — ce qui, ironiquement, constitue la négation même de toute démarche démocratique.

Bien entendu, en vertu d'une sorte de Loi de la Nuisance Maximale, ce second courant est à la fois le plus stupide, le plus voyant et le plus séducteur.

De sorte que, même en cultivant un optimisme béat, il ne faut s'attendre à rien d'autre, à Québec, qu'à des affrontements au cours desquels des « éléments extérieurs indésirables et incontrôlés » seront victimes de la « répression policière sauvage », pour employer le vocabulaire de la rectitude politique rigoureusement de mise en pareilles circonstances.

Cela dit, personne, d'un côté ou de l'autre de la barricade, n'a fait beaucoup d'efforts pour refroidir les esprits.

D'une part, en faisant bien à l'avance l'étalage — fortement médiatisé — d'un plan de sécurité dont l'ampleur peut paraître monstrueuse, les autorités ont négligé l'impact psychologique probable d'un tel déploiement : cela sera vu par certains manifestants (ils seront entre 10 000 et 20 000, prévoit-on) comme de la provocation.

Mur de confinement, vaste secteur réservé, système kafkaïen de laissez-passer, troupe policière de 5000 hommes, mise en disponibilité des 618 places de la prison d'Orsainville... « Des mesures excessives peuvent produire un effet contraire à celui qui est recherché et fournir aux manifestants du matériel de propagande qu'ils utiliseront contre le gouvernement et les forces de sécurité elles-mêmes », avait pourtant prévenu, l'autonne dernier, le Service canadien

du renseignement de sécurité (SCRS).

Il aurait peut-être fallu écouter les spécialistes et mettre une sourdine à ce que plusieurs ont interprété comme une déclaration de guerre.

Car, évidemment, ça n'a pas manqué.

« Québec fera oublier Seattle ! » promet Jaggi Singh, membre de la Convergence des luttes anticapitalistes — la... CLAC, tout un programme ! — qui déjà, l'été dernier, faisait savoir qu'une centaine de personnes travaillaient à faire dérailler la rencontre internationale.

« On va prendre modèle sur les Palestiniens, on va mener notre propre Intifada ! » lance un participant au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), tenu à Québec au début du mois.

« On sait ce que les gens ont fait du mur de Berlin... », dit Daniel Lachance, un syndicaliste impliqué dans le Sommet des peuples des Amériques, qui aura également lieu à Québec du 17 au 21 avril, en faisant allusion à la clôture de sécurité qui ceinturera la vieille ville.

L'enflure verbale n'a apparemment pas de limites.

Peut-être, ajoute ainsi Lachance, faudra-t-il loger les 2000 participants à ce forum parallèle dans « un vaste camp de réfugiés » ? Et, si les choses tournent vraiment mal, en « appeler au Comité sur la torture de l'ONU », comme le recommandent certains groupes d'observation ?

Et les Casques bleus ?

Quelqu'un a pensé à recourir aux Casques bleus ?

Cette semaine, Alexa McDonough, leader du Nouveau Parti démocratique — une formation qui, décidément, file un mauvais coton ces temps-ci — a ajouté son grain de sel en se présentant à un point de presse avec un foulard couvrant son visage : il s'agissait de protester ainsi contre la décision de la police de Québec de ne pas tolérer, pendant le Sommet, la présence de gens masqués près des zones sensibles.

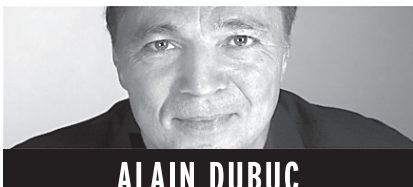
« Il y a des gens qui portent le foulard pour des raisons culturelles ou traditionnelles », a expliqué madame McDonough avec ce qu'il faut bien appeler de la mauvaise foi caractérisée.

Voilà où cette escalade nous aura conduit : précisément à ce point où un vieux et respectable parti de gauche plaide la légitimité culturelle du port du foulard en tant que déguisement, en un lieu et à un moment où il va forcément se produire des actes de violence...

« Ce n'est pas ce que l'humanité pensante a, à ce jour, eu de mieux à nous offrir.

Mais c'est bel et bien au fond de ce gouffre d'absurdité que nous pousse la logique de confrontation inexorablement poursuivie depuis l'annonce du Sommet de Québec et qui va arriver, en avril, à son prévisible dénouement.

René-Charles®



ALAIN DUBUC

adubuc@lapresse.ca

Un mois et deux jours après la naissance de René-Charles, les fans de Céline Dion, qui avaient été émus par la difficile conception et par la grossesse de leur idole, ont enfin pu voir une photo du bébé.

Un mois, c'est long, quand on sait que toutes les mamans et tous les papas, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier enfant, ont en général une soif de partage qui les amène à faire développer au plus vite les toutes premières photos et les montrer, s'ils le pouvaient, au monde entier. Mais la famille Angelil-Dion n'est pas une famille comme les autres, et le petit René-Charles n'est pas un enfant comme les autres. Avant de savoir parler et marcher, il est déjà un produit et peut-être une marque déposée.

Si l'on a dû attendre si longtemps avant de le voir dans les bras de sa maman, c'est parce que sa famille négociait les droits d'exclusivité à travers le monde, une bataille, reflet de la mondialisation que le magazine espagnol *Hola* a remportée. *Hola*, offrait, dès hier, dans des éditions en diverses lan-

gues, vingt pages de textes et de photos sur le célèbre poupon, ses parents, ses grands-parents, leur foyer et l'intimité de la famille.

Nous savons tous que le monde du divertissement est un business, que la carrière artistique de Céline est aussi une carrière commerciale et que, dans ce monde marchand, le couple Dion-Angélil se distingue tout particulièrement. La négociation de droits d'exclusivité pour révéler des pans d'intimité n'a donc rien d'inhabituel ou de choquant.

Mais, même dans un monde mercantile, il faut parfois se demander où l'on doit aller. Par exemple, Céline ne pose pas nue. Les liens particuliers que Céline dit entretenir avec son public, particulièrement québécois, auraient pu mener à des gestes où l'on aurait retrouvé une certaine spontanéité. Céline aurait pu, par exemple, rendre publique rapidement une photo de son fils, pour partager sa joie, sans compromettre sa stratégie de marketing néonatal.

Cette fois-ci, Céline Dion et René Angelil ont vraiment franchi une limite. Plus de trace d'amour pour le public ou de générosité, mais beaucoup de cynisme, et surtout, une grande vulgarité. Même dans la joie de la paternité et de maternité, le couple célèbre, pourtant à l'aise, a d'abord pensé au marketing et a fait de son enfant une marchandise.

LES AVENTURES DE RENÉ ET CÉLINE, CINQ ANS PLUS TARD...



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Landry survivra-t-il au SPMNE?

RESTE À SAVOIR maintenant si Bernard Landry survivra au SPMNE, c'est-à-dire le syndrome du premier ministre non élu. Subira-t-il le même sort que les Antonio Barrette, Jean-Jacques Bertrand, Pierre Marc Johnson et Daniel Johnson ? On peut aussi ajouter à cette liste le nom de Kim Campbell au fédéral. Lucien Bouchard demeure le seul à avoir réussi à se faire élire aux élections générales après avoir été nommé premier ministre ; mais, drôle de coïncidence, il n'a pas été foutu de compléter son mandat d'élu du peuple. Les libéraux de Jean Charest doivent sûrement se frotter les mains d'impatience ces jours-ci.

RICHARD LÉVESQUE
Saint-Jean-Iberville

Maurice Boucher : ce qui choquait

CE QUI NOUS a choqué dans la démarche de Maurice Boucher, ce n'est pas que le droit prévienne des recours pour les accusés, peu importe leurs crimes ou ce qu'ils représentent. Je crois que ce privilège est accepté de tous dans une société en quête de justice et de dignité.

Ce qui nous a indigné, c'est davantage l'arrogance de son geste, l'objectif qui le motivait et tout ceci marié à une certaine crainte que la justice accède à sa demande

par une quelconque entourloupette d'arrière-scène.

Maurice Boucher ne fait pas pitié, nous le savons tous. Mais Maurice Boucher possède tout, « tout ce qu'il faut » pour faire plier la cour et ça aussi nous le savons tous. Or, notre seule arme pour soutenir la justice est le soulèvement populaire. Notre seule façon de contrebalancer les pressions de son clan est de s'indigner publiquement.

Bien sûr, « avant de pendre Maurice Boucher », il faut se rappeler que la justice se doit d'être accessible à tous et de façon impartiale. Mais avant d'« entendre » Maurice Boucher, il fallait se rappeler que la justice essaie d'être accessible à tous et de façon impartiale.

R. BLIER
Montréal

Le système de la santé ?

LE GOUVERNEMENT québécois s'inquiète de la hausse d'absentéisme dans le système de la santé. Il aurait peut-être pu s'inquiéter bien avant. Il coupe constamment et il s'attend que le personnel en place, qui bien sûr est débordé de travail, ne s'absente pas. C'est rire d'eux ! Ces travailleurs sont submergés de travail, ils sont épuisés physiquement, mentalement et malheureusement certains se suicident. Le gouvernement préfère investir 50 000 \$ dans un projet de sensibilisation. Qu'est-ce qu'un projet de sensibilisation pourrait bien

changer ? Rien ! Il devrait plutôt investir quelques millions de dollars dans le système de santé et engager plus de personnel.

DANIEL CHIASSON
Ville LaSalle

Bureaucratie et manque de jugement!

J'AI RÉCEMMENT fait parvenir une demande de rapport d'accident à la Ville de Montréal. J'ai d'abord téléphoné au service des archives pour connaître la procédure à suivre et on m'a demandé de faire parvenir une demande mentionnant le numéro du rapport d'accident dans lequel j'ai été impliqué, accompagnée d'un chèque de 11 \$ payable à la Ville de Montréal. J'envoie donc le tout séance tenante à l'adresse qu'on m'a fournie. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un avis, environ 10 jours plus tard, me mentionnant qu'il manquait 0,25 \$ car, depuis le 1^{er} janvier 2001, le coût d'obtention d'un rapport d'accident était passé à 11,25 \$. Imaginez-vous, ces chers bureaucrates ont dû payer un timbre de 0,47 \$, une enveloppe et le temps requis pour envoyer cet avis. Non, vraiment, le ridicule ne tue pas et vive la bureaucratie.

LÉON BÉRARD
Granby

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
Courriel électronique:
edito@lapresse.ca



Le 1080 des Braves, à Québec, a brièvement servi de résidence officielle du premier ministre.

Pour la résidence de fonction

LE 22 FÉVRIER dernier, *La Presse* publiait le commentaire d'une lectrice manifestement outrée à l'idée que le premier ministre du Québec se voit offrir une résidence de fonction. Replaçons ce débat dans la perspective plus large du traitement que nous offrons à nos élus.

Nous ne nous opposons aucunement aux salaires, bonis, comptes de dépenses et autres avantages fiscaux et financiers dont bénéficient les dirigeants d'entreprises dont la tâche est d'enrichir les actionnaires de la société qu'ils dirigent. Cependant, nous jalouisons sans vergogne le traitement presque méprisant réservé à celui ou celle que notre système établit comme le principal serviteur de la collectivité québécoise. Si un peuple a les dirigeants qu'il mérite, le Québec doit se considérer chanceux que des individus comme Messieurs Parizeau, Bouchard, Landry, ou malgré mes convictions Charest ou Bou-

rassa, se soient contentés de pareille rémunération alors qu'une carrière dans le secteur privé leur aurait offert bien davantage.

Imparfaits, ils le sont. Et tout ne va pas si bien. Mais si la perfection doit précéder un traitement équitable des hommes et femmes d'État que nous choisissons, ne serait-ce d'un certain sens du service public qui les anime, la simple amélioration ne sera pas pour demain. Pendant ce temps, mises à part les difficultés parfois graves que peuvent rencontrer certains citoyens, la majorité d'entre nous, et souvent les plus chialeurs, ne se consacrent au service de personne sinon eux-mêmes, bien encastrés dans un égocentrique confort.

Pour ma part, donc, j'ai honte de si bien vivre de ma relative inutilité alors que des gens de bonne foi se consacrent à la chose publique pour n'en recevoir que mépris.

YVES-FRANÇOIS BLANCHET
Sainte-Hélène-de-Chester

FORUM

Alberta: une simple formalité

Lorsque l'Assemblée législative de l'Alberta va reprendre ses travaux après les élections du 12 mars, rien n'aura vraiment changé dans la donne politique

CLAUDE DENIS

L'auteur est vice-doyen aux affaires académiques de la faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta.

La dernière fois que le pouvoir politique a changé de parti en Alberta, le jeune Pierre Elliot Trudeau en était à son premier mandat comme premier ministre du Canada. La guerre du Viêt-nam battait son plein, Jimi Hendrix était mort quelques mois plus tôt. C'était 1971 et les conservateurs de Peter Lougheed mettaient fin à la dynastie du Crédit social albertain. Cette dynastie, quant à elle, avait vu le jour alors que Hitler gouvernait l'Allemagne depuis deux ans et que Shirley Temple était, à sept ans, la star numéro un du cinéma américain. C'était en 1935. Comptons bien : le pouvoir en Alberta a changé de couleur politique une seule fois au cours des soixante-cinq dernières années. De quoi donner le vertige.

Dans quelques jours, le 12 mars, les Albertains vont voter : le conservateur Ralph

Klein est en quête de son troisième mandat consécutif comme premier ministre, après avoir été ministre de 1990 à 1993 et, avant ça, maire de Calgary depuis 1979 (incluant l'heure de gloire des Jeux olympiques d'hiver de 1988). L'économie va si bien que certains s'inquiètent des jalousies que l'Alberta risque de susciter dans les autres provinces ;

les prix du pétrole et du gaz naturel sont si élevés que le gouvernement ne sait plus quoi faire de surplus budgétaires gonflés par le dividende énergétique ; les taxes sont si basses que l'on commence à parler d'abolir l'impôt provincial sur le revenu.

Dites moi, combien voulez-vous miser sur les chances de l'opposition ?

Les conservateurs : imbattables, et pourtant

L'étrange slogan du Parti conservateur en 2001 se traduit à peu près comme ceci : « Aguerris pour assurer un avenir positif. » Le gouvernement aurait fait ses preuves, nous dit-on, en éliminant le déficit, réduisant les impôts et en amenant l'Alberta en vue du remboursement total de sa dette. Ce triplé financier a été accompli grâce à deux bonanzas et un massacre — et il n'y a que le massacre dont le gouvernement puisse se dire responsable.

Alors que les revenus pétroliers et gazières stagnaient au milieu des années 90, l'arrivée des appareils de loterie vidéo, ces machines à sous informatisées, a produit une augmentation remarquable des revenus publics. Au même moment, le massacre : le gouvernement coupait plus de 20 % de ses dépenses et commençait une série de privatisations qui se poursuit aujourd'hui. Résultat : les déficits se sont transformés en surplus en deux ans.

Le printemps dernier, l'adoption de la Loi 11 permettait le développement d'hôpitaux privés, présentant le plus grand danger à ce jour pour le système public de santé. Et cet hiver a vu la déréglementation de l'électricité, accompagnée d'une flambée des prix inégalée ailleurs au Canada.

Dans ces deux cas, le gouvernement fait face à un niveau considérable de mécontentement qui, dans une autre province, pourrait facilement provoquer un changement de régime. Ajoutons à cela des inquiétudes qui persistent dans le secteur de l'éducation et les 800 000 \$ que Stockwell Day, ex-ministre des Finances de Ralph Klein, coûte aux contribuables albertains pour sa poursuite en diffamation, et l'opposition libérale et néo-démocrate a toutes les munitions dont elle devrait avoir besoin.

Les conservateurs, pourtant, ne seront pas battus. À la grande popularité personnelle de monsieur Klein et à l'immobilisme de la tra-



Ralph Klein, le premier ministre sortant, a convoqué les électeurs albertains, le 12 mars.

dition politique albertaine qui joueraient de toute façon en faveur du gouvernement, il faut en effet ajouter une immense dose de chance — à savoir, le deuxième bonanza dont bénéficie le gouvernement Klein : la montée en flèche des prix du pétrole et du gaz naturel depuis 1999. Alors que tous les sondages depuis déjà plusieurs années répètent l'inquiétude des Albertains face à l'état (et à la privatisation) du système de santé après les coupures sévères des années 1993-1996, le gouvernement utilise son dividende énergétique pour y réinvestir massivement. Au cours des derniers mois, il a aussi annoncé des dépenses de plus de quatre milliards de dollars en rabais sur les prix de l'électricité, du chauffage et de l'essence à toutes les familles et entreprises albertaines. Plus généralement, le programme électoral conservateur se résume pratiquement à deux choses : dépenser plus, tout en taxant moins. En Alberta aujourd'hui, le Parti conservateur gouverne en inversant le dicton classique : *there is such a thing as a free lunch*.

L'incompétence...

Le mérite et la compétence n'ont pas grand chose à voir avec un tel programme de gouvernement : dans le contexte actuel de revenus énergétiques excessivement élevés, il serait difficile pour n'importe quel gouvernement de produire autre chose que des surplus budgétaires. De fait, alors qu'en 1995 les dépenses gouvernementales albertaines par habitant étaient à peu près les plus basses au Canada, elles ont maintenant atteint un sommet canadien — ce qui n'empêche pas le Trésor albertain de faire des surplus de plus en plus extravagants. Non seulement le gouvernement albertain n'a-t-il pas besoin d'être particulièrement compétent pour arriver à de tels résultats, il peut même corriger, à court terme, ses plus graves erreurs à coup de chèques de plus en plus gros : c'est ce qu'il est en train de faire avec les conséquences de la déréglementation de l'électricité.

Un après l'autre, les gros morceaux du programme de coupures et de privatisations du gouvernement ont été marqués par la rapidité de leur conception et de leur exécution. Mais rapidité a aussi voulu dire improvisation. Et l'improvisation a nécessité beaucoup de « damage control », lequel a été rendu possible par nul autre que le dividende énergétique.

Les coupures et les privatisations ont impliqué une réduction massive de la fonction publique et sont passées par une réorganisation des ministères et agences gouvernementales. Toutes les administrations, en plus de se « restructurer » elles-mêmes à la baisse, ont dû en même temps concevoir, planifier et exécuter la « restructuration » de programmes gouvernementaux qui devaient coûter de 20 % à 25 % de moins... jusqu'au jour où il a fallu passer tout aussi vite au « réinvestissement » en éducation et en santé.

Une administration publique affaiblie qui doit impulser de tels bouleversements ne pouvait que produire un chaos considérable. De 1994 à 1997, le « downsizing » de la santé et de l'éducation (incluant l'éducation supérieure) ont effectivement été chaotiques ; et aujourd'hui, après trois ans de réinvestissement, ces secteurs sont en meilleure position financière mais sont loin de s'être remis des conséquences de la « révolution ». C'est ainsi que la Loi 11, permettant les hôpitaux privés, demeure un talon d'Achille du gouvernement, et que l'Alberta Teacher Association peut gêner les conservateurs en pleine campagne électorale avec des panneaux publicitaires qui demandent « pourquoi les classes albertaines débordent-elles ? »

... et l'impudence

Un gouvernement fièrement — et idéologiquement — frugal est devenu massivement dépensier du jour au lendemain. Il n'a jamais trouvé le moyen ni même senti le besoin de réorienter son discours, et il n'a jamais admis être parti dans une mauvaise direction en 1993. Cela a été rendu possible, d'abord, par la capacité du gouvernement de continuer à réduire les impôts : les Albertains ne peuvent pas se plaindre que le gouvernement gaspille l'argent des impôts, puisque ce n'est pas l'argent des impôts qui est dépensé. C'est là le secret de tout régime politique qui vit de rentes pétrolières et gazières, mais c'est aussi sa vulnérabilité car lorsque la rente diminue, la culture politique n'est pas équipée pour que les contribuables assument le coût du gouvernement auquel ils se sont habitués.

L'Alberta vit aujourd'hui un boom économique, et le gouvernement Klein exploite à son maximum une contradiction qui lui profite à court terme. Comment ses successeurs survivront lorsque la contradiction se mettra à fonctionner en sens inverse, c'est là un souci qui ne figure même pas au palmarès des plaintes de l'opposition. Étant immunisés contre la possibilité d'une défaite, les conservateurs de Ralph Klein peuvent effectivement dire n'importe quoi : pour la majorité de l'électorat, l'enrobage verbal que le gouvernement donne à ses actions ne compte pour rien tant que — cela a pratiquement statut de mantra — les surplus budgétaires et les baisses d'impôts continuent.

L'exemple le plus criant de cette capacité à dire n'importe quoi a probablement été donné lors de l'adoption de la loi 11. Le gouvernement tenait — et tient — mordicus à créer un système d'institutions médicales privées dans lesquelles auraient lieu des opérations chirurgicales exigeant que le patient soit hospitalisé pour au moins une nuit.

Normalement, le nom d'une telle institution est tout simplement « hôpital ». Mais lors du débat sur la Loi 11, il est devenu clair que bon nombre d'Albertains craignaient que la création d'hôpitaux privés ait un impact négatif sur la qualité des soins. Cette inquiétude mettait en cause l'intention même du gouvernement. Celui-ci a réagi en écrivant dans le projet de loi que les « hôpitaux privés » sont illégaux alors même que sont créées des « facilities » privées dans lesquelles auraient lieu les opérations chirurgicales en question. Problème réglé.

Ajoutons à cela que le texte de la loi 11 annonce explicitement qu'elle doit protéger le système public de santé et respecter la loi fédérale interdisant un système privé parallèle, alors qu'elle accomplit effectivement tout le contraire. Et notons pour finir qu'en écrivant et adoptant la loi 11, le gouvernement n'a jamais consulté l'Ordre des médecins et des chirurgiens pour voir s'il est réaliste d'envisager de telles « facilities » et il n'avait pas la moindre idée de quels types d'opérations chirurgicales y seraient appropriées. Le projet de loi a été adopté à la suite du débat le plus difficile qu'ait connu le gouvernement Klein ; et si pas mal d'inquiétude demeure, l'opposition jusqu'à maintenant ne compte pour rien de plus qu'un irritant pour les conservateurs. Aux dernières nouvelles, aucun projet de « facility » n'avait été présenté au ministère de la Santé, même si le gouvernement n'a cessé d'affirmer que ces non-hôpitaux forment un élément clé dans la reconstruction d'un système de santé de première classe.

Dans un ouvrage maintenant classique paru en 1953, le philosophe politique C. B. Macpherson a cherché à comprendre le phénomène de la longévité — déjà ! — du Crédit social albertain au pouvoir. Macpherson est arrivé à la conclusion, dans *Democracy in Alberta*, que le système politique albertain était un de « quasi-parti », c'est-à-dire un système dans lequel un parti est tellement dominant qu'il n'y a pas de compétition électorale réelle. Or, sans compétition réelle, on ne peut pas parler de partis politiques de la même manière que dans des situations où il y a compétition. D'où le terme de Macpherson de quasi-parti.

Alors que le système fédéral a été à dominance libérale pendant tout le 20^e siècle, cette dominance n'a pas empêché une véritable compétition. Ce n'était pas le cas en Alberta en 1953, et ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui. Depuis 1971, le Parti conservateur est tellement dominant en politique albertaine qu'une très grande partie des réseaux sociaux de la province passent par lui d'une manière ou d'une autre. Pour des raisons d'accès aux ressources gouvernementales, en particulier, on ne peut presque pas se permettre de ne pas être un ami des conservateurs en Alberta. Ce système de quasi-clientélisme crée un déséquilibre profond entre les forces politiques, assurant la marginalité des forces non conservatrices et la prééminence du parti au pouvoir.

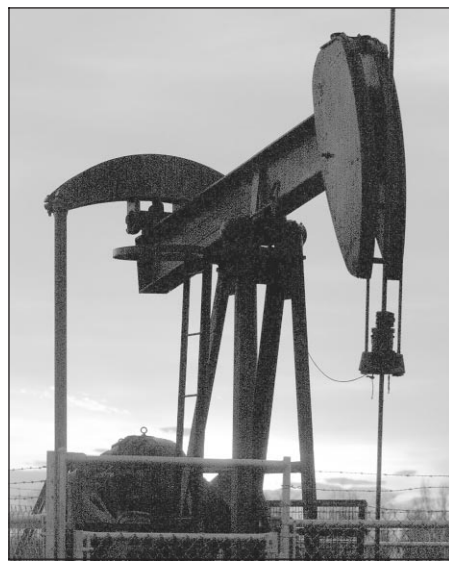
Ainsi, c'est l'ensemble de la structure sociale de l'Alberta qui est en cause dans le maintien des conservateurs au pouvoir, ce qui veut dire qu'un changement de régime ne sera possible que le jour où un mouvement de fond ébranlera le mode de gouvernement actuel. Par exemple, lorsque la capacité fiscale (c'est-à-dire la capacité de lever des taxes) du gouvernement aura encore diminué et que les prix du pétrole et du gaz baisseront de 50 %, l'Alberta se trouvera dans une situation intenable, et le gouvernement conservateur du jour aura du mal à justifier son existence face à une telle crise sociale.

Un tel scénario n'a rien à voir avec une alternance politique routinière ou des élections à tous les quatre ans. On voit bien pourquoi le gouvernement albertain pouvait présenter son discours du Trône le même jour qu'il déclenchait les élections : il savait très bien que les élections n'étaient qu'une formalité et que, lorsque l'Assemblée législative reprendrait ses travaux après le 12 mars, rien n'aurait changé.



Claude Denis

Le pouvoir en Alberta a changé de couleur politique une seule fois au cours des 65 dernières années.



Pétrole et surplus budgétaires, un bon mélange électoral.

Jeunes contrevenants: Anne McLellan fait la sourde oreille

CHANTAL CHATELAIN

L'auteure est présidente de l'Association du jeune barreau de Montréal.

La ministre de la Justice fédérale, Anne McLellan, a indiqué que le nouveau projet de loi C-7 constitue un « adoucissement » du projet de loi initial sur les jeunes contrevenants et offre la « souplesse » nécessaire pour permettre au Québec de conserver son approche dans l'administration du système de justice pénal. Or, qu'en est-il ? À la lecture du nouveau projet de loi C-7, ce sont plutôt les mots durs et la rigidité qui nous viennent à l'esprit. En effet, le projet « adouci » conserve une approche punitive et répressive qui est tout à fait contraire à l'approche québécoise qui s'appuie sur des valeurs de réhabilitation et de prévention.

À la suite de la mort au feuillet du projet de loi, nous avions bon espoir que la ministre prenne en considération la vive opposition que celui-ci avait provoquée auprès de la totalité des intervenants québécois touchés par la réforme.

Nous constatons avec regret que la ministre revient en force



Chantal Chatelain

avec un projet qui ne tient pas compte des commentaires et inquiétudes exprimés au Québec. Tout comme le projet de loi initial, le projet de loi C-7 propose un durcissement dans le traitement des infractions graves avec violence en faisant baisser de 16 à 14 ans la présomption de peine applicable aux adultes. Même si le projet de loi permet aux provinces d'exercer une certaine discrétion sur cette question, nous croyons que cette mesure est inacceptable car elle repose sur une approche punitive. Mettre les jeunes contrevenants sur un même pied que les criminels adultes constitue une grave erreur. Les premiers sont bien souvent des jeunes en difficulté passagère et non des criminels endurcis. On doit tendre vers la réhabilitation des jeunes délinquants lorsque la situation le permet plutôt que d'opter pour l'emprisonnement, lequel aura plus souvent qu'autrement pour effet de laisser le jeune sombrer dans une culture crimi-

nelle dont il aura bien du mal à se défaire.

La ministre McLellan a aussi opté pour que puisse être dévoilée l'identité des adolescents visés, même lorsque ceux-ci ne sont pas jugés devant un tribunal pour adultes. Encore une fois, malgré l'opposition des intervenants québécois sur cette question, la ministre va de l'avant avec une mesure qui rendra difficile la réinsertion sociale des jeunes dont l'identité n'aura pas été protégée. Cette nouvelle règle contrevient non seulement aux valeurs québécoises mais également aux principes de droit international.

Nous questionnons les motivations et les objectifs poursuivis par le projet de loi C-7. Rappelons que le taux de criminalité juvénile du Québec est le plus faible au pays. La ministre McLellan a d'ailleurs elle-même admis, dans une lettre ouverte au journal *La Presse*, que l'approche privilégiée par le Québec en matière de justice pour les jeunes a, jusqu'à maintenant, donné de bons résultats. Il serait donc plus logique d'étendre l'approche québécoise au reste du pays, et non l'inverse. La ministre McLellan doit permettre au Québec de conserver son approche préventive axée sur la réhabilitation. (...)

Un fossé permanent

Les jeunes ne rattraperont jamais les salaires de leurs parents

ANDRÉ PRATTE

DEPUIS AU MOINS 20 ans, les jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail gagnent moins que ceux qui les ont précédés. Et, même lorsqu'ils vieillissent et prennent de l'expérience, ils ne rattrapent jamais les salaires que gagnaient leurs aînés au même âge.

C'est la conclusion d'une analyse réalisée par deux économistes de l'Université de la Colombie-Britannique, publiée dans un récent numéro de la *Revue canadienne d'économie* (1). Paul Beaudry et David Green estiment que leurs résultats « soulèvent de graves inquiétudes » au sujet de l'équité intergénérationnelle sur le marché du travail au Canada.

Les auteurs ont comparé l'évolution du salaire brut de chaque cohorte de Canadiens entrée sur le marché du travail depuis 1962. (Une cohorte est composée de tous les travailleurs âgés de 25 ans une année donnée. La cohorte de 1990, par exemple, est constituée des travailleurs qui avaient 25 ans cette année-là.)

Les chercheurs constatent que jusqu'en 1978, chez les hommes qui ont fait des études secondaires, chaque nouvelle cohorte gagnait davantage que la précédente. Mais depuis ce temps, dès son entrée sur le marché du travail, chaque nouvelle cohorte gagne moins que les précédentes. Ainsi, les jeunes travailleurs de 1990 gagnaient 20 % de moins que les jeunes travailleurs de 1978, en dollars constants. La tendance à la baisse est encore plus ancienne chez les diplômés universitaires, puisqu'elle date des années 1960.

Certains économistes ont soutenu que ces écarts s'expliquaient par la valorisation croissante des connaissances et de l'expérience dans l'économie du savoir. Selon cette hypothèse, en vieillissant, les jeunes finiraient pas rattraper leurs aînés. Mais ce n'est pas ce qui ressort des analyses de Beaudry et Green. Au contraire, l'écart persiste. Par exemple, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 32 ans, les travailleurs entrés sur le marché du travail en 1986 gagnaient toujours 20 % de moins que les travailleurs arrivés

sur le marché de l'emploi en 1964 lorsqu'ils avaient eux-mêmes 32 ans. Selon les extrapolations des chercheurs, rendus à la cinquantaine, les travailleurs qui avaient 25 ans en 1990 gagneront quelque 200 \$ de moins par semaine que ceux qui ont eu 50 ans en 1990.

Les données relatives aux femmes sont moins claires, en raison des bouleversements provoqués par leur entrée massive sur le marché du travail. Mais, pour les cohortes les plus récentes, la tendance semble être la même que chez les hommes.

La mondialisation

Comment expliquer ce phénomène ? En entrevue, Paul Beaudry souligne la mobilité accrue des capitaux dans un contexte de mondialisation, mobilité qui exerce une pression à la baisse sur les salaires.

Chose certaine, les calculs des deux économistes forcent à aborder différemment le débat sur l'équité financière entre les générations. « Dans les discussions portant sur les transferts entre générations, on pourrait décider de faire payer les

générations futures (pour les pensions, par exemple) si on sait que les jeunes sont en train de s'enrichir. Mais si ce n'est pas le cas, on ne peut pas laisser les jeunes payer pour des services offerts aux plus vieux », dit Paul Beaudry.

« Au Canada et au Québec, lorsqu'on va parler de politiques publiques, on devra tenir compte de l'enjeu générationnel », renchérit Martin Koskinen, président de Force Jeunesse, un groupe militant pour l'amélioration des conditions de travail des jeunes. « Beaucoup de gens ont dit que les jeunes allaient bénéficier de la retraite des baby-boomers. Mais il est clair que des différences générationnelles de revenus sont apparues entre 1960 et 1990 », ajoute-t-il.

M. Koskinen estime que la baisse du syndicalisme et le transfert des emplois du secteur manufacturier vers les services sont à l'origine du fossé de revenus qui s'est creusé entre générations. Il s'agit de tendances lourdes, mondiales, qu'un gouvernement national ou régional ne peut pas contrer. « Il n'y a pas une solution miracle

pour régler ça, mais je pense que des politiques publiques pourraient atténuer les effets de ces phénomènes. »

Le président de Force Jeunesse souligne que la cotisation du Régime des rentes du Québec dépasse maintenant les 9 %, alors qu'elle se situait à moins de 4 % il y a 15 ans : « C'est un poids additionnel qui s'ajoute sur les épaules des jeunes, en plus du fait que nos revenus sont moindres. Nous devons donc payer davantage (que nos aînés) pour avoir droit aux mêmes rentes à la retraite. »

« Il faut éviter de tout donner à la génération la plus vieille quand on sait que les jeunes sont en difficulté, estime pour sa part l'économiste Paul Beaudry. Cela dit, si le gouvernement peut faire certaines choses, il n'est pas tout-puissant. »

(1) Beaudry, P. et Green, D.A., « Cohort patterns in Canadian earnings : assessing the role of skill premia in inequality trends », *Revue canadienne d'économie*, vol. 33, no. 4, novembre 2000.

ERICSSON

Soyez branchés...

Laissez-vous porter par la vague!

Soyez un chef de file et profitez de toute la technologie sans fil de Rogers^{MC} AT&T^{MD}



Service Web sans fil Ericsson R278d

La technologie numérique à son meilleur. Accès Internet et messagerie texte bidirectionnelle.

Chatboard* Messagerie texte

La technologie rendue accessible: envoyez vos messages textes du bout des doigts... le temps de le dire.

Organisateur sans fil Dispositif BlackBerry^{MC}

Rien de moins que votre bureau portatif: soyez toujours en affaires et communiquez quand bon vous semble grâce au BlackBerry.



Connectivité sans fil PORTAGE^{MC}

Tout un monde à découvrir: votre téléphone numérique** devient votre modem avec accès Internet rapide.



Votre passerelle d'accès à Radio-Canada, Banque Scotia, MétéoMédia et plus encore.

Visitez le www.rogers.com/sans-fil, composez le 1 800 IMAGINE ou rendez-vous chez nos distributeurs Rogers AT&T participants.

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

imagination sans fil

*Le Chatboard est vendu séparément.
**Fonctionne seulement avec les modèles de téléphones sans fil Ericsson T18d, Nokia 6160i et Nokia 6161i, qui sont munis d'une technologie de données commutées par circuit (CSD).
Les appareils illustrés peuvent ne pas être vendus dans tous les magasins.

^{MC}PORTAGE est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc.

^{MD}Les marques, images et symboles associés aux familles de produits RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive de Research In Motion et sont utilisés avec permission.

^{MC}Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT&T Corp. Utilisé sous licence.